

RB



**Ronald Bisson et associé.e.s
and Associates Inc.**

Consultants en gestion



Management Consulting

RAPPORT FINAL

**INTÉGRATION DES JEUNES RÉFUGIÉS EN MILIEU SCOLAIRE
DANS LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES
EN SITUATION MINORITAIRE DE CINQ PROVINCES :**

**COLOMBIE-BRITANNIQUE, SASKATCHEWAN, MANITOBA, ONTARIO,
NOUVELLE-ÉCOSSE**

AUTEURS : RONALD BISSON ET PATRICIA AHOUANSON

LE 31 MAI 2013

Tel: (613) 741-4655
Fax: (613) 749-2252
ronaldb@bisson.ca
<http://www.bisson.ca>

235 Chemin Montréal,
Suite 209, Ottawa,
Ontario, K1L 6C7

TABLE DES MATIÈRES

1. SOMMAIRE	4
2. LE CONTEXTE ET LA MÉTHODOLOGIE.....	10
3. LA REVUE DE LA LITTÉRATURE.....	14
3.1. L'adaptation scolaire des jeunes immigrants et réfugiés	14
3.2. Le soutien à la réussite scolaire des jeunes immigrants	17
3.3. Le rendement scolaire des jeunes immigrants.....	19
3.4. La relation entre l'école et les familles immigrantes	22
3.5. La santé des réfugiés et des enfants issus de l'immigration	23
4. LES RÉSULTATS DES ENTREVUES	27
4.1. La méthodologie des entrevues.....	27
4.2. Les résultats des entrevues par catégorie de répondants.....	27
4.2.1. Les conseils scolaires et les directions d'écoles.....	27
4.2.2. Les organismes communautaires.....	36
5. CONSTATS ET RECOMMANDATIONS.....	44
5.1. Constats.....	44
5.2. Les recommandations	50
6. ANNEXE 1 : LA BIBLIOGRAPHIE	53
7. ANNEXE 2 : SOMMAIRE DE LA REVUE DE LA LITTÉRATURE.....	57
8. ANNEXE 3 : SOMMAIRE DES ENTREVUES.....	61
8.1. Les défis reliés à l'offre de services	61
8.2. La réalité des familles immigrantes et réfugiées	64
8.3. Les succès enregistrés par les répondants.....	65
8.4. Les suggestions de pistes de suivi.....	66
9. ANNEXE 4 : LISTE D'INITIATIVES VISANT À FACILITER L'INTÉGRATION DES ENFANTS DE PARENTS RÉFUGIÉS ET DE LEURS FAMILLES	68
10. ANNEXE 5 : LISTE DES ORGANISMES AYANT PARTICIPÉ AUX ENTREVUES.....	74
11. ANNEXE 6 : LE QUESTIONNAIRE D'ENTREVUE	75

LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES UTILISÉS DANS CE DOCUMENT

ALF	Actualisation linguistique en français
CAÉ	Comité d'accueil école
CCR	Conseil canadien pour les réfugiés
CÉSOC	Conseil économique et social d'Ottawa-Carleton
CIC	Citoyenneté et Immigration Canada
COPA	Centre ontarien de prévention des agressions
CSCHN	Centre de santé communautaire Hamilton-Niagara
CSDCCS	Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud
EED	Enfants en difficulté
ELNEJ	Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes
FCFA	Fédération des communautés francophones et acadienne
FNCSE	Fédération nationale des conseils scolaires francophones
HCR	Haut commissariat des réfugiés
ICESG	Institut canadien d'éducation sur les génocides
MÉO	Ministère de l'Éducation de l'Ontario
ONG	Organisation non gouvernementale
PANA	Programme d'appui aux nouveaux arrivants
PLS	Provincial Language Service
RDÉE	Réseau de développement économique et d'employabilité
REPFO	Regroupement Ethnoculturel des Parents Francophones de l'Ontario
RIF	Réseaux en immigration francophone
TDSB	Toronto District School Board
TÉE	Travailleurs en établissement dans les écoles

1. Sommaire

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada a retenu les services de la firme Ronald Bisson et associé.e.s inc. pour réaliser une recherche concernant les jeunes réfugiés dans les communautés francophones en situation minoritaire.

L'objectif principal de la recherche était de cerner les grands enjeux, les défis et les réalités qui sont autant d'opportunités et d'obstacles à l'insertion académique et sociale des jeunes réfugiés dans les communautés francophones en situation minoritaire. En fonction des ressources disponibles, cinq provinces étaient ciblées, soit la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario et la Nouvelle-Écosse.

Pour réaliser le projet, nous avons d'abord effectué une revue de la littérature pertinente dans les cinq provinces ciblées. Un total de quarante-neuf (49) documents pertinents publiés entre 2001 et 2013 ont été répertoriés. Il s'agit de rapports de recherche gouvernementaux, d'études produites pour des organismes communautaires ou paragouvernementaux, d'articles de revues scientifiques, de guides élaborés à l'intention de professionnels œuvrant auprès des réfugiés, de rapports de séances, de thèse de doctorat et d'exposés présentés dans le cadre de rencontres du groupe Métropolis.

L'analyse de ces documents a permis d'identifier six thèmes principaux :

1. Adaptation scolaire des jeunes immigrants
2. Adaptation scolaire des jeunes immigrants réfugiés
3. Relation entre l'école et les familles immigrantes
4. Rendement scolaire des jeunes immigrants
5. Santé des enfants de parents immigrants et réfugiés
6. Soutien à la réussite scolaire des jeunes immigrants

Au total, vingt-quatre (24) personnes représentant quarante-trois (43) institutions et organismes ont complété les entrevues, dont neuf (9) conseils scolaires et écoles et quinze (15) organismes communautaires.

Dix constats se dégagent des entrevues et de la revue de la littérature.

1. La clientèle réfugiée a des besoins particuliers.

La présence d'enfants de parents réfugiés au sein des écoles ayant participé à l'entrevue est importante. Tous les répondants peuvent parler aisément des défis dans l'offre de services à cette clientèle et des réalités de celle-ci. De plus, on note une grande convergence dans le portrait de la situation décrit par les différentes catégories de répondants d'une province à l'autre. Il n'y a pas de différences marquées entre les provinces étudiées en matière des besoins des réfugiés. On peut noter une différence dans la facilité de l'accès aux services en français pour les réfugiés lorsqu'ils demeurent dans les grandes communautés ou dans les petites communautés, et ce, nonobstant la province de résidence. Les services sont généralement plus disponibles dans les grandes communautés. Par contre, les services dans les petites communautés sont souvent plus personnalisés. Les répondants s'accordent à dire que les besoins de

la clientèle réfugiée sont spéciaux et largement différents de ceux de toutes les autres catégories d'immigrants.

2. Tous les conseils scolaires et organismes qui ont participé à l'étude sont très positifs à l'égard de l'accueil des réfugiés dans les communautés de la francophonie canadienne et sont explicites dans leur volonté d'appuyer efficacement les familles réfugiées.

On note auprès de tous les répondants une volonté ferme et explicite de répondre efficacement aux besoins des enfants de parents réfugiés. Les répondants indiquent que malgré les difficultés d'intégration des jeunes issus de familles réfugiées, le retour sur l'investissement est d'une valeur inestimable. Les conseils scolaires ont indiqué que grâce aux programmes d'accueil et d'appui aux jeunes immigrants, presque tous ceux qui ont un retard scolaire arrivent à rattraper ce retard dans un délai convenable.

3. Les organismes de la francophonie canadienne ont établi de nombreuses collaborations et mis en œuvre plusieurs pratiques exemplaires.

Dans certaines régions, les organismes communautaires, les conseils scolaires et autres partenaires éducatifs conjuguent leurs efforts pour assurer une bonne intégration des jeunes et des familles immigrantes. Ce genre de collaboration constitue une bonne pratique dans le soutien apporté aux familles immigrantes et réfugiées dans leur processus d'intégration. Au Manitoba, en Saskatchewan et dans certaines régions de l'Ontario, les répondants ont cité de nombreux exemples de bonnes pratiques qui contribuent efficacement à l'insertion des jeunes issus de familles réfugiées. On note aussi, au sein de certains conseils scolaires, un suivi permanent des élèves réfugiés depuis le niveau élémentaire jusqu'au niveau postsecondaire en passant par le cheminement au secondaire. Ces collaborations fructueuses seraient remarquables dans les petites communautés où les relations interpersonnelles sont souvent très développées et dans les régions où un organisme francophone a la charge de la gestion du dossier des réfugiés francophones. Le rapport présente 23 meilleures pratiques notées par les répondants. (Voir annexe 4.)

4. Il serait nécessaire de faire accréditer des organismes francophones pour l'établissement de réfugiés.

Dans les régions où les organismes francophones d'accueil et d'intégration des immigrants n'ont pas le mandat d'appuyer l'établissement des réfugiés, il est difficile de décrire le profil réel des réfugiés francophones. Les conseils scolaires dans ces régions ne rejoindraient donc pas la totalité des jeunes francophones issus de familles réfugiées; un nombre considérable de ces gens seraient orientés vers les conseils scolaires anglophones. Les répondants ont souligné à cet effet que les difficultés d'intégration des familles francophones et les défis de réussite scolaire pour les jeunes se trouvent aggravés par les lacunes du processus d'accompagnement des familles francophones par des organismes anglophones qui souvent ne connaissent pas assez les réalités des francophones.

5. Les conseils scolaires investissent des ressources humaines et financières pour planifier le soutien et livrer les services aux familles réfugiées et leurs enfants.

Tous les conseils scolaires ayant participé aux consultations ont développé avec le soutien d'autres partenaires éducatifs divers outils et initiatives pour faciliter l'intégration et la réussite scolaire des jeunes issus de l'immigration.

6. Les conseils scolaires sont parfois obligés de soutenir des familles réfugiés à l'extérieur du cadre scolaire.

L'accroissement de la population immigrante dans les écoles est perçu par les répondants comme un facteur positif pour la vitalité des communautés francophones minoritaires du Canada. Toutefois, devant le manque de ressources pour pallier les difficultés d'intégration et plus spécifiquement pour la prise en charge des problèmes reliés à l'apprentissage et à l'insertion sociale, les conseils scolaires se voient obligés de puiser dans leurs ressources habituelles pour répondre aux besoins des jeunes. Les problèmes et les doléances des familles dépassent souvent le cadre du mandat des conseils scolaires. Même si la responsabilité de résoudre ces problèmes ou de répondre à ces doléances n'incombe pas aux conseils scolaires, ces derniers restent sensibles à la situation des réfugiés et craignent beaucoup que les manquements du système n'entravent la réussite scolaire des jeunes et leur intégration sociale. Ils doivent souvent entreprendre des démarches pour mobiliser d'autres partenaires afin d'aider adéquatement les familles.

7. Il existe des entraves à la collaboration entre les conseils scolaires et les organismes communautaires, notamment en matière d'exigences législatives et réglementaires concernant la confidentialité.

Les institutions qui doivent travailler avec des codes de confidentialité éprouvent des difficultés à collaborer avec d'autres partenaires qui ne sont pas soumis aux mêmes exigences. Il en résulte que les expertises respectives des divers intervenants ne peuvent pas être partagées efficacement.

8. Il est nécessaire de prévoir la mise en œuvre de services répondant spécifiquement aux besoins des réfugiés.

Le manque de ressources et de services spécifiques aux besoins des enfants et jeunes issus de l'immigration en général et des enfants de parents réfugiés en particulier peut avoir des répercussions sur l'intégration sociale et la réussite scolaire des jeunes. Tous les répondants ont mentionné que la majorité des familles réfugiées arrivent au pays dépourvues de tout. Les besoins de base nécessaires à leur intégration durant les premiers mois sont très importants et très différents de ceux des autres catégories d'immigrants. Les jeunes et leurs familles sont souvent vulnérables et ont besoin de services spécifiques qui n'existent pas auprès des répondants.

9. La collaboration entre les conseils scolaires et les organismes communautaires est une condition essentielle à l'établissement réussi des réfugiés dans les communautés de la francophonie canadienne.

Comme le rapportait aussi l'analyse documentaire, les résultats des entrevues montrent qu'un organisme ou institution peut rarement répondre à lui seul à tous les besoins de cette clientèle. Les intervenants œuvrant dans les écoles ne représentent pas au

complet la diversité ethnique et culturelle de la communauté scolaire. Cela dit, les partenaires communautaires s'avèrent une ressource primordiale pour la mise en œuvre du programme d'appui aux jeunes nouveaux arrivants dans le cas où les ressources scolaires ne conviennent pas ou ne suffisent pas à la demande. Les écoles ne peuvent à elles seules assurer l'insertion des familles, et il en est de même pour les partenaires communautaires. Les partenaires éducatifs et communautaires ont besoin les uns des autres et sont complémentaires dans l'offre de services à cette clientèle

10. Les répondants aux entrevues apprécient les efforts des gouvernements et de Citoyenneté et Immigration Canada en vue de l'établissement des réfugiés mais jugent que ces efforts sont insuffisants en fonction des défis à relever.

Les répondants reconnaissent à leur juste valeur les efforts et les ressources déployés par les gouvernements pour répondre aux besoins d'intégration sociale et scolaire des jeunes issus de l'immigration. Cependant, ces mesures sont jugées insuffisantes, car elles n'arrivent pas à assurer la pleine intégration de ces jeunes.

Les recommandations de l'étude sont fondées sur l'analyse documentaire et sur les constats des entrevues.

Recommandation 1 : Que la FCFA et les Réseaux en immigration francophone (RIF) entreprennent des démarches pour mettre sur pied des agences accréditées pour servir les réfugiés d'expression française dans les provinces étudiées, là où elles n'existent pas encore.

Raisonnement : Le nombre de réfugiés augmentent dans les communautés de la francophonie canadienne. Les entrevues permettent de confirmer que les meilleures collaborations sont établies dans les endroits où il existe une agence francophone accréditée pour l'établissement des réfugiés. Selon les répondants, les agences anglophones font preuve de bonne volonté mais n'ont pas la capacité de livrer les services nécessaires en français. Il est important de noter que la recherche se limitait à cinq provinces. La FCFA et les RIF devraient analyser les capacités de livraison de services en français par les agences accrédités dans les autres provinces pour déterminer la nécessité d'établir ou non un service francophone.

Recommandation 2 : Que les fournisseurs de services dans les domaines de l'accueil et de l'établissement des immigrants, de la santé, de l'éducation et des services sociaux travaillent davantage en partenariat afin de mieux planifier et exécuter la coordination des services directs destinés aux enfants et aux jeunes immigrants ainsi qu'à leurs familles. Par ailleurs, tous ces fournisseurs de services doivent inclure et/ou renforcer la notion de compétences culturelles dans toutes leurs pratiques.

Raisonnement : Il existe une collaboration bien rodée dans certains milieux étudiés et tous les répondants de ces milieux affirment sans hésitation que les efforts de tous sont nécessaires pour assurer un établissement réussi des familles réfugiées et leurs enfants. C'est le cas surtout dans des plus petits milieux où les fournisseurs se connaissent bien. Dans les plus grands centres urbains, les conseils scolaires et les organismes communautaires devront développer des mécanismes pour améliorer la collaboration. Certains répondants recommandent que les parties prenantes utilisent une approche de gestion de cas des familles réfugiées. Ainsi chaque partie prenante pourrait offrir son soutien à la famille selon son mandat en vue d'augmenter la

cohérence dans l'offre de service. Une telle approche exigerait que les parties prenantes adoptent des codes de confidentialité qui respectent les exigences de tous.

Recommandation 3 : Que la FCFA travaille de près avec la Fédération nationale des conseils scolaires francophones afin de mieux cerner les besoins relativement à l'offre de services aux enfants de parents réfugiés et aux autres jeunes issus de l'immigration et de faciliter les échanges de bonnes pratiques mises en œuvre par les conseils scolaires et les organismes communautaires pour répondre à ces besoins.

Raisonnement : Les entrevues n'ont pas décelé de différences marquées dans les défis que doivent relever les familles réfugiés dans les cinq provinces étudiées. Les entrevues ont permis d'identifier de nombreuses bonnes pratiques mises en œuvre en isolation par des individus, des écoles, des organismes communautaires, des conseils scolaires et des ministères. Plusieurs répondants ont exprimé le souhait d'avoir accès aux bonnes pratiques mises en œuvre ailleurs dans leur province et au Canada. La FCFA et la FNCSF sont les deux organismes désignés pour mettre en œuvre les mécanismes nécessaires pour suivre de près les besoins des familles réfugiées, qui évoluent avec le temps et pour assurer la dissémination de bonnes pratiques. Nous avons aussi noté que les organismes, les conseils scolaires et les écoles construisent des outils et produisent du matériel à l'intention des familles réfugiées. Il serait probablement possible aussi de créer des collaborations pour éviter les doublons dans l'élaboration de ces outils.

Recommandation 4 : Que la FCFA et les RIF s'organisent pour entamer une discussion avec les autorités du domaine de l'immigration (aux niveaux provincial et fédéral) sur la question de l'offre de services aux demandeurs d'asile qui sont déjà présents sur le territoire canadien.

Raisonnement : Les répondants rapportent qu'un nombre significatif d'enfants de demandeurs d'asile se trouvent dans les écoles françaises. Dans certaines régions, cette clientèle constitue une proportion importante d'élèves. Les répondants de ces régions insistent à ce que la FCFA et les organismes de la francophonie mènent les actions nécessaires pour rehausser le profil de cet enjeu. Ils voient des gens en besoin, dont des enfants, qui ont accès à très peu de ressources et services. Ils se voient obligés de répondre au besoin de toute façon, même s'ils n'ont pas de ressources pour le faire.

Recommandation 5 : Que les régions qui reçoivent un nombre important de familles immigrantes (Toronto, Ottawa et Winnipeg par exemple) s'inspirent de la consultation réalisée par le Provincial Language Service, un programme de la régie provinciale de la Colombie-Britannique, au sujet de la santé des familles francophones nouvellement arrivées. Cela permettrait de mieux comprendre les expériences et les perceptions de ces familles et de déterminer des pistes de solutions dans les autres provinces canadiennes.

Raisonnement : La recension des écrits a décelé peu de recherches sur la santé des jeunes réfugiés francophones. Les répondants aux entrevues indiquaient que l'accès à des services de santé en français posait souvent un défi. Chacun pouvait partager des anecdotes mais il n'existe pas de recherche qui donne un portrait clair de la situation. Une étude comme celle réalisée en Colombie-Britannique permettrait de mieux connaître la situation dans les autres provinces.

Recommandation 6 : Que la FCFA et les intervenants poursuivent les recherches en matière de l'intégration de jeunes réfugiés d'expression françaises dans les communautés minoritaires francophones.

Raisonnement : La revue de la documentation permet de constater qu'il y a peu d'études analysant la situation des jeunes réfugiés d'expression française dans les communautés francophones minoritaires. Les entrevues confirment qu'il s'agit d'un enjeu important sur les plans sociaux et économiques pour les communautés en plus d'être un enjeu critique pour les premiers concernés. Les entrevues confirment aussi une grande volonté d'accueillir et de bien intégrer ces jeunes et leurs familles. La FCFA et les intervenants devraient poursuivre les recherches pour mieux connaître les réalités sur le terrain et pour trouver des approches innovatrices répondant aux besoins identifiés.

2. Le contexte et la méthodologie

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada a retenu les services de la firme Ronald Bisson et associé.e.s inc. pour réaliser une recherche concernant les jeunes réfugiés dans les communautés francophones en situation minoritaire.

L'objectif principal de la recherche était de cerner les grands enjeux, les défis et les réalités qui sont autant d'opportunités et d'obstacles à l'insertion académique et sociale des jeunes réfugiés dans les communautés francophones en situation minoritaire. Cette recherche vise à apporter un éclairage nouveau sur les besoins des acteurs mais aussi sur la concertation et les responsabilités des différents acteurs qui sont mis à contribution pour mener à terme l'intégration scolaire de ces jeunes et leur famille au pays. En fonction des ressources disponibles, cinq provinces étaient ciblées, soit la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario et la Nouvelle-Écosse.

La méthodologie de travail proposée était la suivante :

1. Une revue de la littérature pertinente (études, rapports, recherches, états des lieux et plans stratégiques, services existants)
2. La tenue de consultations / entrevues avec les parties prenantes suivantes des provinces ciblées : conseil scolaire, direction ou personne ressource d'une école, organismes d'accueil, organisme de travailleurs en établissement, organisme de santé. Les entrevues devaient notamment dresser le portrait de l'efficacité et l'efficience du travail de collaboration de tous sur le terrain.
3. Une analyse présentant la convergence des résultats (enjeux, défis, pistes de solutions possibles).

Pour réaliser le projet, nous avons d'abord effectué une revue de la littérature pertinente dans les cinq provinces ciblées.

Un total de quarante-neuf (49) documents pertinents publiés entre 2001 et 2013 ont été répertoriés. Il s'agit de rapports de recherche gouvernementaux, d'études produites pour des organismes communautaires ou paragouvernementaux, d'articles de revues scientifiques, de guides élaborés à l'intention de professionnels œuvrant auprès des réfugiés, de rapports de séances, de thèse de doctorat et d'exposés présentés dans le cadre de rencontres du groupe Métropolis.

Une banque de données en format Excel a été élaborée et remise à la FCFA. Cette banque présente pour chaque document le titre, les auteurs, l'année de publication, la thématique principale, la nature du document, les localités visées et un sommaire lorsque disponible. De plus, les 49 documents ont été remis en format PDF à la FCFA.

L'analyse de ces documents a permis d'identifier six (6) thèmes principaux. Le tableau 1 présente une énumération de ces thèmes ainsi que la fréquence à laquelle ils se retrouvent dans les 49 documents répertoriés. Soulignons que certains documents peuvent aborder plus d'une thématique. Cependant, nous avons jugé opportun de retenir la thématique principale.

Tableau 1 – Revue de la littérature : nombre de documents recensés selon la thématique principale

Thèmes	Nombre	Pourcentage
Adaptation scolaire des jeunes immigrants	18	37 %
Adaptation scolaire des jeunes immigrants réfugiés	2	4 %
Relation entre l'école et les familles immigrantes	3	6 %
Rendement scolaire des jeunes immigrants	10	20 %
Santé des enfants de parents immigrants et réfugiés	6	12 %
Soutien à la réussite scolaire des jeunes immigrants	10	20 %
Total	49	100 %

Note : Les valeurs ayant été arrondies à l'unité près, la somme des pourcentages donne un total inférieur à 100.

La recherche documentaire s'est concentrée sur l'intégration des enfants de parents réfugiés dans les communautés francophones en situation minoritaire et plus particulièrement dans le milieu scolaire francophone de ces communautés. Il ressort de la recension que les études concernant plus particulièrement les élèves issus de l'immigration dans les écoles francophones en situation minoritaire sont peu nombreuses et offrent jusqu'à présent un portrait plutôt fragmentaire de la situation. Sur les 49 documents recensés, cinq (environ 10 %) abordent la situation des réfugiés en particulier. Dans la majorité des cas, les études s'intéressent à la situation des jeunes immigrants en général et à celle de leur famille.

Pour réaliser les entrevues, nous avons construit un échantillon selon les paramètres suivants :

- Les Réseaux en immigration francophone (RIF) dans les cinq provinces.
- Les conseils scolaires francophones qui accueillent des jeunes, enfants de parents réfugiés, dans les cinq provinces.
- Deux ou quatre écoles par conseil scolaire : une ou deux écoles élémentaires et une ou deux écoles secondaires. (Les écoles choisies sont situées dans les grandes villes et réparties entre les conseils publics et les conseils catholiques, le cas échéant).
- Un ou deux organismes d'accueil et d'établissement par province (les choix ont été effectués en fonction de la disponibilité du service dans certaines provinces).
- Un ou deux travailleurs en établissement dans les écoles (TÉÉ) (les choix ont été effectués en fonction de la disponibilité du service dans certaines provinces).
- Des intervenants en santé (les participants aux entrevues seront identifiés en collaboration avec les RIF).

Nous visons tenir un minimum de 30 entrevues parmi les quelque 60 noms dans l'échantillon. Le tableau suivant présente la répartition proposée.

Catégories de répondants	Ontario	Manitoba	Colombie-Britannique	Nouvelle-Écosse	Saskatchewan	Total
RIF	2	1	1	1	1	6
Conseils scolaires	5	1	1	1	1	9

Catégories de répondants	Ontario	Manitoba	Colombie-Britannique	Nouvelle-Écosse	Saskatchewan	Total
Directions d'écoles	10	4	2	2	2	20
Intervenants en santé	À déterminer avec les RIF	À déterminer avec les RIF	À déterminer avec les RIF	À déterminer avec les RIF	3	Minimum de 7
Services d'accueil et d'établissement	2	1	1	1	1	6
TÉE	2	À déterminer avec les écoles ou les RIF	À déterminer avec les écoles ou les RIF	À déterminer avec les écoles ou les RIF	À déterminer avec les écoles ou les RIF	Minimum de 6

Au total, vingt-quatre (24) personnes issues de quarante-trois (43) institutions et organismes ont complété les entrevues.

Au niveau des conseils scolaires, la liste originale prévoyait la tenue d'entrevues avec environ douze (12) à quinze (15) personnes parmi les vingt-neuf (29) personnes identifiées dans neuf (9) conseils scolaires. Neuf (9) répondants (soit sept conseils scolaires et deux écoles) ont complété les entrevues pour le compte de vingt-trois (23) directions d'écoles et conseils scolaires. Tous les conseils scolaires ayant participé à la consultation ont procédé de la même façon. Ils ont désigné une ou deux personnes qui ont réalisé l'entrevue au nom du conseil. Il s'agissait d'un surintendant ou d'un responsable des programmes destinés aux immigrants, ou parfois d'une direction d'école.

Nous tenons à souligner que les conseils scolaires ont répondu rapidement et avec enthousiasme à l'invitation de participer à ces entrevues. Nous avons noté que les répondants potentiels déléguaient vers le haut et que des surintendants et même des directions générales ont participé aux entrevues. Les administrateurs partageaient leur appréciation envers la FCFA pour la réalisation de cette étude. Ils soulignaient leur espoir que l'étude permette de mieux faire connaître les réussites et les défis en ce qui concerne l'établissement des élèves de parents réfugiés. Ils indiquaient aussi leur volonté de participer aux suivis de l'étude, le cas échéant.

Pour les répondants communautaires (RIF, organismes d'accueil et d'établissement, TÉE et intervenants en santé), nous avons une liste de vingt-neuf (29) noms provenant de différents organismes. L'objectif était de joindre environ douze (12) à quinze (15) personnes parmi ce bassin potentiel. Quinze (15) personnes ont complété les entrevues pour le compte de vingt (20) organismes. Parmi ces quinze (15) répondants, quatre (4) sont des RIF, cinq (5), des organismes d'accueil et d'établissement, quatre (4), des TÉE et deux (2), des intervenants en santé. Un répondant nous a référé vers deux autres institutions parce que son organisme a perdu le mandat de la gestion d'un programme destiné aux jeunes immigrants au profit de ces institutions. Dans cette catégorie aussi, certains organismes ont cumulé les entrevues. Par exemple, une seule entrevue a eu lieu avec le Conseil Économique et Social d'Ottawa Carleton (CESOC) et le Réseau de soutien à l'immigration francophone pour l'Est de l'Ontario. Au Manitoba, une seule entrevue a eu lieu avec l'Accueil francophone, pour le compte du Réseau

en immigration francophone du Manitoba et pour le personnel affecté aux activités dans les écoles.

Outre les RIF et la coordination provinciale des TÉE de l'Ontario qui n'offrent pas de services directs à la clientèle immigrante, tous les autres répondants qui ont complété les entrevues desservent des familles immigrantes et réfugiées. Certains desservent directement les jeunes de 4 à 17 ans, enfants de parents réfugiés. D'autres le font indirectement par le biais de services destinés aux parents ou à toute la famille. Les services offerts regroupent l'accueil, l'établissement, l'accompagnement, l'aiguillage, l'orientation, l'évaluation des besoins, le soutien psychologique, l'aide pour la recherche d'emploi, des ateliers d'information, etc. Les familles réfugiées représentent de 10 à 30 % de la clientèle immigrante de ces organismes.

Le questionnaire d'entrevue a été envoyé à chaque répondant potentiel par courriel. Les entrevues ont eu lieu dans les jours et les semaines qui suivaient la réception du questionnaire. Le questionnaire d'entrevue se trouve à l'annexe 9.

Les constats de l'étude et les recommandations sont fondées sur la recherche documentaire, les pistes de suivis suggérées par les répondants et l'analyse de la firme.

3. LA REVUE DE LA LITTÉRATURE

La revue de littérature a identifié quarante-neuf (49) documents abordant six (6) thématiques principales

1. L'adaptation scolaire des jeunes immigrants;
2. L'adaptation scolaire des jeunes réfugiés;
3. Le soutien à la réussite scolaire des jeunes immigrants.
4. Le rendement scolaire des jeunes immigrants.
5. La relation entre l'école et les familles immigrantes.
6. La santé des réfugiés et des enfants issus de l'immigration.

Les thèmes 1 et 2 ont été regroupés aux fins de l'analyse.

Il est important de souligner que les études concernant plus particulièrement les élèves issus de l'immigration dans les écoles francophones en situation minoritaire sont peu nombreuses et offrent jusqu'à présent un portrait plutôt fragmentaire de la situation. Sur les quarante-neuf (49) documents recensés, seuls cinq (environ 10 %) abordent la situation des réfugiés. Dans la majorité des cas, les études s'intéressent à la situation des jeunes immigrants en général et à celle de leur famille.

3.1. L'adaptation scolaire des jeunes immigrants et réfugiés

L'adaptation scolaire des jeunes immigrants est le thème le plus important en termes de nombre d'articles et de documents dans la littérature sur l'intégration des élèves issus de l'immigration dans le milieu scolaire. Dans cette catégorie, nous avons recensé 20 documents, dont 18 traitent des jeunes immigrants en général et deux abordent spécifiquement la situation des jeunes enfants de parents réfugiés. Parmi les 20 documents, 11 se penchent sur la problématique à l'échelle nationale; les autres documents s'intéressent à la situation au niveau provincial ou régional.

Les études recensées dans cette catégorie dressent entre autres le portrait démographique des nouveaux arrivants francophones, documentent l'impact du bouleversement du paysage scolaire dans plusieurs écoles des conseils scolaires francophones, évaluent les besoins des différents partenaires éducatifs et rapportent certaines mesures ou initiatives mises en place pour favoriser l'accueil et l'adaptation des jeunes immigrants dans les écoles de la francophonie canadienne. Malgré le nombre restreint d'études sur la situation des enfants de parents réfugiés dans les écoles francophones en milieu minoritaire, quelques recherches sur la question ont réussi à faire ressortir les défis actuels rencontrés, d'un côté, par le personnel enseignant et l'administration scolaire et, de l'autre, par les élèves immigrants et leurs familles.

La littérature révèle que le profil démographique des écoles françaises dans certaines communautés francophones en situation minoritaire s'est profondément modifié. Ces écoles accueillent désormais une population urbaine, aux origines linguistiques et culturelles diversement ancrées¹. Ainsi, la récente arrivée des familles originaires de différents pays a

¹ JACQUET, Marianne et coll. *L'intégration des jeunes immigrants francophones africains dans les écoles francophones en Colombie-Britannique*, Simon Fraser University, 2008.

considérablement bouleversé le paysage scolaire dans de nombreuses écoles au niveau des grandes régions. Au cours des 35 dernières années, le pourcentage d'enfants élevés dans des familles immigrantes est passé de 24 % en 1971 à 34 % en 2006.²

Le bouleversement du paysage scolaire vient avec plusieurs avantages et défis. Les élèves immigrants sont considérés comme une richesse pour le milieu scolaire francophone minoritaire, mais le processus d'accueil et d'intégration de ces élèves pose des questions spécifiques. Le défi principal que doit relever l'école de langue française demeure celui de la réussite de l'élève immigrant, en passant par l'actualisation de son plein potentiel et son bien-être au sein de sa communauté d'accueil. La multiplication d'horizons culturels exige une approche et une sensibilité particulières parmi le corps enseignant. Les enseignantes et les enseignants doivent être de plus en plus ouverts à l'égard des cultures des autres peuples.

L'état des lieux sur l'intégration des élèves issus de l'immigration dans les écoles de langue française en situation minoritaire (Robineau, 2010) rapporte que certaines communautés francophones (Saskatchewan et Nouveau-Brunswick) ont peu d'expérience en matière d'accueil et d'aide à l'intégration des immigrants, si on les compare à l'Ontario par exemple. La question de la diversité ethnoculturelle ou de l'intégration d'élèves immigrants dans leur système éducatif est peu traitée. Lorsqu'elle est abordée, on mise beaucoup plus sur la participation des élèves immigrants et sur l'adaptation du nouvel élève que sur la conscientisation des autres élèves et sur la modification des structures institutionnelles.

D'autres articles posent un regard critique sur la façon dont les écoles de langue française dans certaines régions du Canada favorisent l'inclusion de la population scolaire immigrante au sein de la salle de classe. Adoptant une perspective critique de la notion de diversité, les auteurs s'interrogent sur la manière dont l'école compose avec une population scolaire de plus en plus diversifiée sur les plans racial, culturel et linguistique. En examinant plus particulièrement la situation dans les écoles de langue française situées en milieu francophone minoritaire, les auteurs mettent en lumière les difficultés que pose l'implantation en milieu francophone minoritaire de directives et politiques de gestion de la diversité élaborées suivant la perspective de la population majoritaire.

Quant aux jeunes immigrants et à leurs familles, les défis rencontrés par ces derniers sont de plusieurs ordres. L'étude exploratoire de Jacquet et coll. (2008), intitulée *L'intégration des jeunes immigrants francophones africains dans les écoles francophones en Colombie-Britannique*, traite du cas particulier des nouveaux arrivants africains francophones dans cette province. L'étude révèle une grande complexité de situations, notamment en termes de statuts des migrants, de leurs origines, de leurs langues et cultures, ainsi que de leurs expériences sociales et scolaires antérieures (familles arrivant de camps de réfugiés, enfants soldats, familles victimes de génocides, etc.).

Selon plusieurs études réalisées au cours des dix dernières années, l'adaptation scolaire et sociale des jeunes immigrés ou enfants d'immigrants constitue l'un des aspects qui préoccupent de plus en plus de nombreux intervenants en éducation, ainsi que les gouvernements. Certaines initiatives entreprises par des conseils scolaires, des enseignants ou des associations

² GEORGIADES, Katholiki et coll. *Immigration et acculturation des enfants au Canada*, McMaster University & Offord Centre for Child Studies, 2011.

multiculturelles ont également permis d'élaborer quelques outils dans le souci d'assurer une meilleure inclusion des élèves issus de l'immigration.³

Conscient des besoins particuliers en matière d'apprentissage et d'inclusion des élèves issus de l'immigration, le ministère de l'Éducation de l'Ontario (MÉO) a mis sur pied en 2010 une version révisée du Programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA) qui se veut un curriculum d'étude alternatif au programme régulier afin de permettre à ces élèves de combler rapidement les retards scolaires et d'assimiler des éléments propres à la société canadienne francophone. Cette initiative du MÉO ne prend toutefois pas en compte les besoins académiques et sociaux des élèves issus de familles réfugiées. À l'instar de l'Ontario, d'autres provinces canadiennes ont développé des outils de soutien à l'apprentissage. Ce volet est traité davantage sous la prochaine thématique « Soutien à la réussite scolaire des jeunes immigrants ».

Selon les auteurs, la diversification de l'origine ethnique et de la langue maternelle des nouveaux immigrants, le nombre croissant d'enfants immigrants et le fait que ces enfants soient exposés de façon disproportionnée aux difficultés justifient la nécessité d'examiner de plus près les influences individuelles et contextuelles pouvant favoriser ou entraver l'adaptation des jeunes immigrants. De plus, la prédominance de l'éducation multiculturelle, axée sur la célébration des différences, laisse peu de place à une approche plus critique qui permettrait de remettre en question le statu quo et d'engager une réflexion sur la manière de concevoir et d'actualiser l'inclusion des minorités. À cet égard, une réflexion de fond s'impose sur la problématique de la diversité en milieu scolaire francophone minoritaire⁴.

Pour ce qui est de la situation particulière des enfants issus de familles réfugiées, la recension permet de confirmer que peu d'études et même de politiques (que ce soit au niveau des provinces ou du Canada) s'intéressent aux besoins spécifiques de ces jeunes. Les politiques visent beaucoup plus l'intégration, l'inclusion, l'équité et la réussite des élèves issus de l'immigration en général. Les difficultés vécues par les enfants de parents réfugiés sont d'un tout autre ordre que celles des enfants issus de l'immigration économique et du regroupement familial; elles méritent donc des approches particulières.

L'ouvrage de Thibault (2012), *Conjonctures et pratiques associées à l'inclusion et la réussite scolaire des élèves réfugiés : conceptions de directions d'école élémentaire de langue française en Ontario*, souligne le manque de politique face à la problématique des enfants de parents réfugiés dans le système éducatif de la province. L'étude, grâce à une recension des écrits, ressort les facteurs pouvant favoriser l'adaptation, la réussite scolaire et l'inclusion des élèves nouveaux arrivants et issus de familles réfugiées. Au nombre de ces pratiques, on peut citer le leadership de la direction scolaire, qui est un facteur central puisqu'il influence activement les cinq autres catégories qui en sont dépendantes : les compétences interculturelles des intervenants scolaires, l'évaluation diagnostique et le contrat didactique, l'engagement des parents et tuteurs, le partenariat avec la communauté et les moyens mis en œuvre pour favoriser l'expression de l'élève.

³ ROBINEAU, Anne. *État des lieux sur l'intégration des élèves issus de l'immigration dans les écoles de langue française en situation minoritaire*, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, 2010.

⁴ GÉRIN-LAJOIE, Diane et Marianne Jacquet. *Regards croisés sur l'inclusion des minorités en contexte scolaire francophone minoritaire au Canada*, Association canadienne d'éducation de langue française, 2008.

3.2. Le soutien à la réussite scolaire des jeunes immigrants

Nous avons recensé sous la thématique « Soutien à la réussite scolaire des jeunes immigrants », dix (10) documents qui sont pour la plupart des guides élaborés par des ministères de l'Éducation, des conseils scolaires, des enseignants, des associations ou des organismes de la communauté dans le souci d'assurer une meilleure inclusion des élèves issus de l'immigration. Soulignons que certains de ces outils sont élaborés pour faciliter l'intégration des jeunes issus de l'immigration en général, alors que d'autres sont destinés aux enfants de parents réfugiés en particulier. Ces ressources visent, entre autres, les objectifs d'équité et d'inclusion, puisqu'elles reconnaissent les défis particuliers que peuvent vivre les enfants dont le vécu est marqué par la violence sociale et/ou politique, et puisqu'elles reconnaissent les besoins spécifiques liés à l'inclusion de ces enfants dans la salle de classe.

Soulignons que certains documents du volet « Adaptation scolaire des jeunes » abordent aussi la thématique du soutien à la réussite scolaire. Le classement des documents sous chaque thématique a été effectué selon la prédominance du thème. Nous avons aussi effectué une recension des initiatives entreprises par divers acteurs pour assurer le soutien scolaire des jeunes dans le milieu minoritaire. Il ne s'agit pas d'une recension exhaustive. La description de chacune de ces initiatives se trouve en annexe. Nous présentons ici quelques initiatives mises en œuvre dans certaines provinces à cet égard.

En 2009, le ministère de l'Éducation de l'Ontario (MÉO) dévoilait la *Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive*, rendant officiel son engagement envers la diversité et le bien-être des élèves à risque d'être systématiquement désavantagés. La *Stratégie* exige des conseils scolaires qu'ils créent des plans d'action afin de favoriser l'équité et l'inclusion pour les élèves qui sont à risque d'être exclus en raison de leur sexe, leur genre, leur orientation sexuelle, la couleur de peau ou leur origine ethnoculturelle. Avec cette stratégie, le MÉO conjugue le succès académique à la mission sociale de l'école.⁵

Conscient des besoins particuliers en matière d'apprentissage et d'inclusion des élèves issus de l'immigration, le ministère de l'Éducation de l'Ontario (MÉO) a mis sur pied en 2010 une version révisée du Programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA) qui se veut un curriculum d'étude alternatif au programme régulier afin de permettre à ces élèves de combler rapidement les retards scolaires et d'assimiler des éléments propres à la société canadienne francophone. Cette initiative du MÉO ne prend toutefois pas en compte les besoins académiques et sociaux des élèves issus de familles réfugiées.

Le projet *Bien-être à l'école* a été conçu en 2007 par le Centre ontarien de prévention des agressions (COPA), appuyé par la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario⁶. L'objectif du projet *Bien-être à l'école* est d'encourager, d'une part, une telle innovation de coopération et, d'autre part, de faire connaître les pratiques exemplaires à la base de l'approche unique et constructive du COPA relativement à la prévention de la violence et à l'établissement de milieux scolaires et communautaires où règnent « la sécurité, la force et la

⁵ STEPHENSON, Éric. *Recherche personnelle – L'équité et l'inclusion en milieu scolaire*, Université d'Ottawa, 2012.

⁶ <http://www.safeatschool.ca/?q=fr/about>

liberté ». Cette ressource se distingue par son approche préventive à l'agression contre les enfants pour prôner un milieu inclusif et équitable dans la salle de classe. Le module est présenté sous forme d'un site Web ou d'un livret. La mise en application proposée traite des stratégies pour contrer les effets négatifs du racisme, du sexisme et de l'homophobie au sein d'une communauté scolaire. Ayant choisi de concentrer ses efforts sur la proactivité et la prévention, le module invite l'utilisatrice à imaginer « un milieu social qui aura une influence favorable sur le développement de chaque élève » tout en mettant en garde contre les « solutions miracles ». Le module a comme philosophie de base une approche de prise en charge par l'individu, c'est-à-dire qu'il l'encourage à miser sur ses connaissances, expériences et instincts/sentiments pour prévenir les agressions.

Le projet *Ton étoile du Nord : Cahier destiné aux jeunes ayant vécu la guerre ou des moments de grande violence sociale avant de fréquenter une école au Canada*⁷, publié en 2012, est un projet conjoint du COPA et de l'Institut canadien d'éducation sur les génocides (ICESG) qui vise à rejoindre les enfants qui sont témoins et survivants de conflits armés et qui se retrouvent dans les écoles canadiennes. Cette ressource rejoint les objectifs d'équité et d'inclusion puisqu'elle reconnaît les défis particuliers que peuvent vivre les enfants dont le vécu est marqué par la violence sociale et/ou politique, et puisqu'elle reconnaît les besoins spécifiques liés à l'inclusion de ces enfants dans la salle de classe. Pour mettre en application les réflexions proposées dans cette ressource, un nombre important d'exercices permettent à l'élève de s'exprimer et de mettre en images et en mots les expériences vécues et qu'il choisit de partager. La note à l'intention des adultes-accompagnateurs donne des pistes pour mieux soutenir l'élève dans ce processus. La note destinée aux élèves leur propose une série d'activités pour mieux apprivoiser leurs souvenirs et leurs sentiments par rapport à leurs expériences. Les élèves peuvent choisir de procéder, à leur propre rythme, à travers les activités qui leur semblent les plus pertinentes. Par exemple, les élèves peuvent explorer la culpabilité, la honte et le pardon, partager des expériences de joie, d'inquiétude, de colère ou d'espoir ou composer avec des expériences de combat à titre d'enfant-soldat ou avec la perte d'un être cher dans le combat à partir du partage.

L'ouvrage *Indépendants ensemble : Au service de la communauté apprenante à niveaux multiples*⁸, publié en 2004 par Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba est conçu pour engager les élèves, les éducateurs et les parents dans le développement d'apprenants autonomes au sein d'une communauté scolaire à niveaux multiples qui est axée sur l'élève, et pour célébrer le caractère unique de chaque apprenant. Un développement qui s'inscrit dans un continuum des apprentissages accorde aux apprenants autonomes le temps d'évoluer en tant que dirigeants, chercheurs, penseurs et preneurs de risques.

*Lignes directrices concernant l'adaptation de cours aux besoins des apprenants nouveaux arrivants sous-scolarisés*⁹ est aussi un projet du Ministère de l'Éducation du Manitoba (2009). L'objectif des lignes directrices est de donner des renseignements sur la mise en œuvre d'une programmation académique adaptée aux apprenants nouveaux arrivants du secondaire. Ce

⁷ http://educationgenocide.ca/ressources/Ton_%C3%A9toile_du_Nord.pdf

⁸ <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/appui/multiple/>

⁹ http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/ana/adaptation/docs/document_complet.pdf

document sert de ressource pour guider l'élaboration d'une programmation afin de faciliter l'inclusion des apprenants nouveaux arrivants dans la programmation régulière du secondaire.

*L'accueil, l'accompagnement et la mise à niveau scolaire des apprenants nouveaux arrivants dans les écoles offrant le programme français*¹⁰ est aussi une initiative du Ministère de l'Éducation du Manitoba. Ce guide comporte deux fascicules : *L'établissement scolaire des apprenants nouveaux arrivants sous-scolarisés – Vue d'ensemble* (2012) et *Évaluation et programmation des apprenants nouveaux arrivants dans les écoles françaises du Manitoba* (2013). Le but de ces ouvrages est de fournir un outil aux divers intervenants qui accueillent et accompagnent des apprenants nouveaux arrivants dans les écoles françaises du Manitoba.

3.3. Le rendement scolaire des jeunes immigrants

Le rendement scolaire des jeunes issus de l'immigration est également un thème important dans la littérature sur l'intégration des jeunes immigrants dans le système scolaire des communautés de la francophonie canadienne. Au total, dix (10) documents ont été répertoriés, soit 20 % de la documentation recensée. Il s'agit de rapports de recherche ou d'articles scientifiques ayant une portée nationale ou consacrés spécifiquement à la situation dans une province. Ces études analysent et comparent le cheminement, le rendement scolaire et les aspirations en matière d'éducation des jeunes issus de l'immigration à ceux de leurs pairs non immigrants. Il est important de noter qu'aucun de ces documents ne traite de la situation particulière des enfants de parents réfugiés.

Dans l'étude intitulée *Différences entre les groupes dans les niveaux de scolarité des enfants d'immigrants*¹¹, Abada et coll. (2008) se sont basés sur l'Enquête sur la diversité ethnique de 2002 pour examiner les différences de groupe selon l'origine nationale en ce qui a trait au niveau de scolarité universitaire chez les enfants d'immigrants au Canada. Ils ont déterminé que les enfants de parents immigrants de la plupart des groupes de régions d'origine affichent des taux de diplomation universitaire plus élevés que les enfants de parents nés au Canada, partiellement en raison du niveau de scolarité plus élevé de leurs parents.

Dans le sommaire de projet soumis au Conseil canadien sur l'apprentissage et à Citoyenneté et Immigration Canada, Mc Andrew (2009)¹² examine les résultats et les cheminements des jeunes immigrés à Toronto, Vancouver et Montréal. À partir d'une analyse secondaire de banques de données provinciales et de conseils scolaires, ce projet examine et compare le cheminement et les résultats scolaires des élèves qui n'ont pas comme langue d'usage à la maison la langue majoritaire utilisée dans les écoles des trois principales villes où se dirigent les immigrants au Canada : Montréal, Toronto et Vancouver (soit les non-francophones à Montréal et les non-anglophones à Toronto et Vancouver). Les incidences de cette recherche sur le plan des politiques à l'échelle pancanadienne sont les suivantes.

¹⁰ <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/ana/accueil/index.html>

¹¹ <http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2008308-fra.pdf>

¹² Mc ANDREW, Marie. *Le cheminement et les résultats scolaires des jeunes d'origine immigrée : une perspective entre Montréal, Toronto et Vancouver*, 2010.

- Les élèves non francophones, non anglophones ou même immigrants dans leur ensemble ne devraient pas être considérés comme formant un groupe à risque sur le plan scolaire. Ainsi, tout soutien supplémentaire *taille unique* pour ces élèves ou pour les écoles qu'ils fréquentent n'est pas une politique fondée sur des données probantes.
- Plusieurs sous-groupes présentent de très nombreux facteurs de risque et, dans plusieurs cas, un important déficit au niveau du taux d'obtention de diplôme, des résultats dans différentes matières, ainsi que dans la participation à des cours sélectifs, nécessaires pour poursuivre des études supérieures. Sans proposer que les politiques ciblent des groupes sur la base de l'origine ou de la langue, les autorités scolaires, avec l'aide des universitaires, doivent mieux comprendre ce qui se cache derrière les importantes différences entre les groupes rencontrés dans les trois villes. Cela pourrait servir à mieux aider les familles dans l'évaluation de leurs valeurs et de leurs stratégies éducatives, ou le système scolaire dans un examen critique du degré où son fonctionnement favorise tous les groupes de façon égale.
- Les résultats démontrent aussi que les programmes et actions déjà mis en place par les autorités éducatives pour aider les garçons et les élèves qui entrent à l'école secondaire plus tard que prévu, qui changent souvent d'école ou qui ont besoin de cours de langue seconde ou de soutien linguistique sont légitimes et susceptibles d'avoir un effet positif sur les jeunes d'origine immigrée. Néanmoins, il faudrait peut-être un soutien accru et plus systématique pour que notre système scolaire favorise une véritable équité pour tous les élèves.
- Une meilleure collaboration entre les autorités scolaires provinciales est également recommandée, d'une part, pour améliorer et harmoniser les données administratives qu'elles recueillent auprès des élèves immigrants ou issus des minorités visibles et, d'autre part, pour poursuivre la recherche afin de mieux évaluer leurs résultats comparatifs avec cette clientèle et identifier les facteurs systémiques qui expliquent les différences rencontrées.

Picot et Hou (2011)¹³, en utilisant les recherches récentes sur les déterminants du niveau de scolarité atteint par les enfants d'immigrants nés au Canada et aux États-Unis, démontrent qu'en moyenne, les niveaux de scolarité des enfants d'immigrants sont sensiblement supérieurs à ceux de leurs homologues au Canada dont les parents sont nés au Canada. Aux États-Unis, les niveaux de scolarité de ces deux groupes sont à peu près les mêmes. Dans l'un et l'autre pays, conditionnellement au niveau de scolarité des parents et au lieu de résidence, les enfants d'immigrants atteignent des niveaux d'études plus élevés que la troisième génération et les générations subséquentes. Le niveau d'études des parents et le lieu de résidence sont des déterminants importants de l'écart numérique positif entre les niveaux de scolarité des enfants d'immigrants et ceux des enfants de parents nés au Canada ou aux États-Unis. Toutefois, même après la prise en compte de ces variables ainsi que d'autres variables démographiques, une bonne partie de l'écart positif entre la deuxième génération et la troisième génération ainsi que les générations subséquentes persiste au Canada. L'étude rapporte aussi qu'au Canada, le niveau d'études des parents est un déterminant moins important du niveau de scolarité dans le

¹³ PICOT, Garnett et Feng Hou. *Préparation à la réussite au Canada et aux États-Unis : Les déterminants du niveau de scolarité atteint par les enfants d'immigrants*, Statistique Canada, 2011.

cas des enfants de familles immigrantes que dans le cas des enfants dont les parents sont nés au Canada. Les parents immigrants moins scolarisés sont plus susceptibles de voir leurs enfants atteindre des niveaux de scolarité plus élevés que ne le sont leurs homologues nés au Canada.

Contrairement à d'autres études sur les taux d'obtention de diplôme chez les jeunes immigrants, le rapport d'étude de Sweet et coll. (2010)¹⁴ compare les profils des élèves selon leur région d'origine et la génération à laquelle ils appartiennent. L'enquête a suivi un groupe d'élèves de 9^e année du Toronto District School Board (TDSB) de 2000 à 2006. L'étude mentionne que seulement 20 % des élèves de Toronto ont des parents qui sont tous deux nés au Canada, tandis que 42 % de ces élèves sont nés à l'étranger (immigrants de la première génération) et 38 % sont nés au Canada de parents immigrants (immigrants de la deuxième génération).

Le rapport révèle que les élèves originaires des Caraïbes sont les moins susceptibles de fréquenter un établissement postsecondaire, voire d'obtenir leur diplôme d'études secondaires; 45 % de ces jeunes ont quitté le TDSB et seulement 12 % ont confirmé avoir été admis à l'université. Les élèves originaires d'Afrique sont également moins susceptibles de faire des études supérieures. Toutefois, les Canadiens originaires des Caraïbes et d'Afrique d'expression anglaise sont les plus susceptibles d'aller au collège. Plus de 70 % des élèves originaires d'Asie de l'Est fréquentent une université; viennent ensuite les élèves originaires d'Europe avec 52 %. Les jeunes venant de familles monoparentales sont encore plus désavantagés, mais le problème s'explique surtout par la faiblesse du revenu, qui demeure un obstacle aux études supérieures. Globalement, les immigrants de la première génération sont davantage susceptibles de choisir l'université que les jeunes de la deuxième génération, lesquels sont aussi plus enclins à faire ce choix que ceux de la troisième génération ou les jeunes nés au Canada. Par comparaison, le taux d'admission aux collèges est beaucoup moins tributaire de l'origine géographique. En général, ces conclusions confirment d'autres recherches selon lesquelles les immigrants récents ont tendance à considérer l'éducation postsecondaire comme un moyen d'ascension sociale et économique.

Selon l'étude, en offrant davantage de services d'orientation et de planification de carrière au palier secondaire, on pourrait encourager plus de jeunes issus des groupes insuffisamment représentés à faire des études supérieures, car l'absence de programmes d'orientation professionnelle et d'information contribue à l'indécision de certains élèves qui tardent ensuite à s'inscrire dans un établissement postsecondaire. On pourrait améliorer le nombre de demandes d'admission et le taux d'obtention de diplôme en facilitant la transition entre l'école élémentaire et l'école secondaire, en instaurant un programme axé sur les aptitudes fondamentales comme la lecture et l'écriture et le raisonnement quantitatif. Si les écoles étaient ouvertes à la collectivité, il pourrait se créer des programmes plus complets et mieux adaptés aux besoins des jeunes immigrants.

Quant au rapport de recherche sur *La réussite scolaire des élèves issus de l'immigration*, Mc Andrew et coll. (2008)¹⁵ présentent deux études de cas basées sur une utilisation originale

¹⁴ SWEET, Robert et coll. *Parcours des jeunes immigrants après l'école secondaire*, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 2010.

¹⁵ Mc ANDREW, Marie et coll. *La réussite scolaire des élèves issus de l'immigration : une question de classe sociale, de langue ou de culture?*, Association canadienne d'éducation de langue française, 2008.

des banques de données administratives produites par les ministères de l'Éducation de la Colombie-Britannique et du Québec. Les deux études sont différentes, tant en ce qui concerne l'indicateur retenu (la performance scolaire aux examens versus le taux d'obtention de diplôme au secondaire) que la définition du groupe cible (les élèves allophones versus les élèves noirs). Toutefois, une lecture croisée de leurs résultats révèle des tendances largement convergentes en ce qui concerne l'importance des différences intergroupes en matière de réussite scolaire ainsi que les facteurs qui l'influencent. À cet égard, l'origine des élèves et leur maîtrise de la langue s'avèrent plus significatives que leur appartenance socio-économique. De plus, certaines observations démarquent ces groupes de l'ensemble de la population : le déficit des garçons et des élèves arrivés en retard au secondaire est, en effet, moins important.

3.4. La relation entre l'école et les familles immigrantes

Sous cette thématique, nous avons recensé trois (3) documents. Certaines études classées sous la thématique « Adaptation scolaire » ont aussi abordé la problématique des relations entre l'école et les familles immigrantes. Toutefois, le thème ne constitue pas l'objet principal de ces études. Les trois documents de ce volet sont des rapports recherche et des articles de revues scientifiques et proviennent d'un même auteur, en collaboration avec des collègues. Dans ces articles, les auteurs tentent d'identifier les barrières que les familles immigrantes doivent surmonter pour participer pleinement à la vie scolaire de leurs enfants.

Ces études visent à mieux comprendre les enjeux liés à la participation, dont le plus important a trait à l'égalité des chances en éducation pour les enfants de familles immigrées. Les recherches rapportent que les contacts avec les familles immigrées sont difficiles à établir. On explique cette situation principalement à partir d'une expérience de socialisation scolaire différente, où les univers scolaires et familiaux seraient distincts. On évoque par ailleurs le statut prestigieux dont bénéficie la direction d'école dans d'autres systèmes d'éducation, une extension de la première explication, et, enfin, les contraintes matérielles liées à la précarité des premières années d'établissement (le cumul des emplois, les horaires incompatibles) qui limitent la participation des parents.

Farmer et Labrie (2008)¹⁶ présentent les résultats d'une étude ethnographique et une analyse de discours réalisée entre 2002 et 2004 sur les relations entre l'école et les familles immigrantes. Pour les auteurs, ce qui crée une barrière à la communication entre les parents et l'école serait le caractère normatif du rôle parental généralement défini par l'établissement d'enseignement. En d'autres termes, les attentes de l'école ne sont pas toujours comprises ou adaptées à la réalité de ces familles immigrantes qui doivent composer avec de nouvelles normes sociales, notamment dans la façon de communiquer avec le personnel enseignant et administratif de l'école. La maîtrise partielle de la langue française par les parents issus de l'immigration et d'autres caractéristiques liées à leur statut d'immigrants ou de réfugiés qui limitent parfois leurs ressources suffisent à créer une distance entre ces familles et l'établissement scolaire. C'est du moins ce qui ressort du projet de recherche consacré aux démarches réalisées auprès des parents, des écoles et des ministères par le Réseau de femmes en mouvement.

¹⁶ FARMER, Diane et Normand Labrie. *Immigration et francophonie dans les écoles ontariennes : comment se structurent les rapports entre les institutions, les parents et le monde communautaire?*, Érudit, 2008.

Les auteurs ont suivi les activités de ce réseau dans douze (12) écoles élémentaires et dans trois écoles secondaires de l'Ontario, ce qui a permis de voir comment les acteurs en milieu scolaire œuvrent au sein d'une grande diversité culturelle des élèves dans les écoles. Ils en retirent trois constats. Premièrement, il semble y avoir des mouvements migratoires de la population qui font que, dans certaines écoles, plus de cinquante (50) langues ont été répertoriées. De plus, des directions d'école témoignent que plusieurs familles immigrées n'habitent un quartier que pendant quelques mois en raison de problèmes financiers. Dans le même ordre d'idées, le personnel des directions d'école change beaucoup lui aussi. Le plus souvent, le personnel de direction demeure à un même poste moins de trois ans. Cette instabilité, aussi bien du côté des élèves issus de l'immigration que des cadres administratifs, ne facilite guère l'application et surtout le suivi de stratégies d'accueil destinées à ces nouveaux élèves. Deuxièmement, comme il a été mentionné ci-dessus, la distance sociale créée entre la famille et l'établissement scolaire constitue une problématique constante. En effet, les contacts avec les familles immigrantes semblent être difficiles à établir en raison des différenciations dans les pratiques de socialisation scolaire. Troisièmement, l'orientation de l'école que donnent les directions scolaires au regard de la diversité suit l'évolution et les transformations de la population et de la prise de conscience visant à établir des stratégies appropriées pour mieux accueillir les immigrants. Dans cet esprit, la plupart des chefs d'établissements qui ont été rencontrés en entrevue disent se préoccuper de la diversité dans leur école.

3.5. La santé des réfugiés et des enfants issus de l'immigration

Nous avons recensé six (6) articles sous cette rubrique. La recension montre qu'un nombre très limité d'études aborde la santé des enfants de parents réfugiés. Les documents recensés sont des rapports de recherche ou de consultations (4), une revue scientifique et un guide destiné aux personnes travaillant auprès des réfugiés au Canada, plus particulièrement celles qui leur offrent des services d'établissement, des services de santé et d'autres services d'assistance sociale. Ce guide a été rédigé à l'intention des intervenants de première ligne, des gestionnaires de programmes et des dirigeants d'organismes et reflète les idées et les connaissances spécialisées de ces derniers.

Le rapport de recherche intitulé *Effet intergénérationnel de la sélection et de l'assimilation des immigrants sur les résultats en matière de santé des enfants* (Ahmed, 2005)¹⁷ compare les résultats sur le plan de la santé des enfants de personnes nées au Canada (Canadiennes de naissance) à ceux des immigrants en général. La recherche examine également les différences entre les trois sous-groupes d'immigrants (américains, européens et asiatiques), et associe la durée de résidence des immigrants des divers groupes et les résultats en matière de santé de leurs enfants. L'enquête se base sur les données recueillies au deuxième cycle (1996-1997) de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) au Canada. Les enfants sélectionnés aux fins d'analyse sont âgés de 4 à 13 ans.

Selon les données de l'ELNEJ, les résultats en matière de santé des enfants des familles immigrantes en général sont semblables à ceux des enfants nés de parents canadiens. Toutefois, les résultats en matière de santé des immigrants asiatiques sont légèrement inférieurs tandis que ceux du groupe d'immigrants américains sont nettement supérieurs. Mis à part le

¹⁷ AHMED, Nina. *Effet intergénérationnel de la sélection et de l'assimilation des immigrants sur les résultats en matière de santé des enfants*, Statistique Canada, 2005.

groupe d'immigrants américains, selon certaines indications, à niveau de ressources égal, l'état de santé des enfants de tout autre groupe d'immigrants serait moins bon.

Selon les résultats de la décomposition, les résultats en matière de santé nettement meilleurs du groupe d'immigrants américains sont attribuables à un niveau supérieur de ressources observables et non observables, tandis que les résultats moins bons du groupe d'immigrants asiatiques sont attribuables à un niveau inférieur de ressources observables et non observables. Par ailleurs, les résultats en matière de santé du groupe d'immigrants européens sont meilleurs que ceux des enfants nés de parents canadiens lorsque l'on tient compte de la variation des ressources, et sont moins bons lorsqu'on tient compte de la variation des coefficients de productivité.

Enfin, selon certaines preuves statistiques, si les résultats en matière de santé des enfants de familles immigrantes sont initialement moins bons, ils s'améliorent à mesure que se prolonge la durée de résidence des parents immigrants. Les conclusions de l'étude indiquent que, de façon générale, les résultats actuels en matière de santé des enfants des familles immigrantes ne sont pas une source de grave inquiétude. Toutefois, on souligne qu'il y aurait peut-être lieu de s'inquiéter de ceux du groupe d'immigrants asiatiques.

Un deuxième rapport de recherche, *La santé mentale des réfugiés et la signification de « la patrie »* (Simich, 2010)¹⁸, explique la signification fonctionnelle et psychologique de la « patrie » et la manière dont l'absence de mesures de soutien social généralement associées au concept de la patrie peut nuire à la santé mentale et à la réinstallation des réfugiés. En se fondant sur des études réalisées dans des communautés de réfugiés, l'auteure suggère que la manière dont les réfugiés évoquent les expériences vécues dans leur pays d'origine souligne l'existence de lacunes sociales et psychologiques essentielles dans leurs expériences de réinstallation et d'intégration. À la lumière des résultats de l'étude, l'auteure suggère qu'à l'échelle pancanadienne, les lacunes soient comblées dans le secteur de la santé mentale par la prise en considération les effets de la migration forcée et de la réinstallation lors de l'élaboration de stratégies de soins de santé mentale et de promotion de la santé. Elle souligne aussi que dans le secteur de l'immigration et de la réinstallation, il pourrait être utile de renforcer les efforts de regroupement familial, tant au niveau des politiques que des pratiques.

Les résultats de l'étude montrent également qu'il serait utile d'investir dans des possibilités d'emploi et d'éducation pour les réfugiés, de leur offrir du counseling en matière de santé mentale et des services d'orientation familiale adaptés à leur culture, ainsi que des méthodes de rechange pour le règlement des conflits, et de concevoir des programmes et des mesures de soutien social adaptés aux besoins particuliers des communautés de réfugiés, et ce, à l'échelle nationale et provinciale. Ces stratégies permettraient de donner une nouvelle signification à la notion de chez-soi et de créer un sentiment d'appartenance plus fort afin d'aider les réfugiés au Canada à retrouver la dignité et le bien-être lié au sentiment d'appartenance fonctionnelle et psychologique.

¹⁸ SIMICH, Laura. *La santé mentale des réfugiés et la signification de « la patrie »*, University of Toronto, 2010.

La consultation effectuée auprès des familles francophones immigrantes de la Colombie-Britannique¹⁹ a révélé un éventail de défis auxquels font face les familles nouvellement arrivées. Parmi ces défis, on note des facteurs de stress socio-économiques, des perturbations engendrées par l'immigration et des difficultés à naviguer dans le système de santé et à s'y ajuster; tous ont un impact sur la santé de ces nouveaux arrivants. Une des perceptions les plus courantes portait sur le manque de compassion et de compétence culturelle du système en Colombie-Britannique, facteurs qui laissent aux nouveaux arrivants le sentiment qu'ils ne sont pas appuyés, qu'ils sont mal compris, rabaissés ou qu'on leur manque de respect. Les barrières linguistiques, incluant le manque de professionnels de la santé francophones et de services d'interprétation, surtout au niveau de la médecine familiale, constituent un obstacle à la communication entre le soignant et son patient.

La consultation rapporte aussi que les contraintes dans le système de santé ont une incidence sur la capacité des prestataires à répondre adéquatement aux besoins des nouveaux arrivants et limitent le type de communication qui pourrait s'avérer nécessaire pour identifier et combler un fossé culturel éventuel entre les médecins et les patients. On peut citer les observations suivantes, à titre d'exemple :

- La pression ressentie dans le système de santé actuel prône l'efficacité et entrave la livraison de soins appropriés et empreints de compassion; les participants ont exprimé le sentiment qu'aucun temps n'est accordé pour la compassion, pour l'établissement de rapports ou pour expliquer comment le système de santé fonctionne;
- On accorde peu de temps au patient ou le patient ne peut parler de plus d'un problème à la fois;
- Il existe un manque d'horaires flexibles;
- De nombreux patients reçoivent des soins de différents services qui travaillent de manière fragmentée et cloisonnée.

Le dernier rapport de recherche analyse les effets négatifs des compressions au programme de santé pour les réfugiés sur la santé des enfants et des adolescents. Selon Samson et Hui (2012)²⁰, si elles sont mises en œuvre, les compressions au Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI) bloqueront aux enfants et adolescents les plus vulnérables du Canada l'accès aux soins de santé primaires et préventifs. Bon nombre auront vécu d'horribles traumatismes et de la persécution, et leur famille aura enduré de pénibles épreuves pour venir dans un pays sûr. Dans certains cas, ces enfants seront sans assurance-maladie pour un certain nombre d'années. Certains demandeurs d'asile au Canada se verront même refuser la couverture des services de santé d'urgence. Selon les auteurs, ces modifications auront non seulement des conséquences graves sur la santé à court et à long terme des réfugiés qui vivent au Canada, mais elles susciteront une augmentation des coûts financiers, de santé et sociétaux pour l'ensemble des Canadiens.

¹⁹ ASHWORTH, Joanna. *Rapport sur le dialogue « Soins de santé, bien-être et nouveaux arrivants »*, Provincial Language Service (Colombie-Britannique), 2012.

²⁰ SAMSON, Lindy et Charles Hui. *Les compressions au programme de santé pour les réfugiés mettent les enfants et les adolescents en danger*, Société canadienne de pédiatrie, 2012.

La littérature explique que les chercheurs du Canada et d'ailleurs n'ont pas complètement laissé pour compte les enfants immigrants et réfugiés.²¹ Toutefois, la valeur de l'information déjà accessible est compromise par la nature parfois confuse et souvent contradictoire des résultats. D'après certains rapports, les enfants immigrants sont davantage exposés à la maladie et à la souffrance morale, et ils sont plus susceptibles d'afficher des troubles du développement et des troubles du comportement que les enfants nés au pays. Les chercheurs ont tendance à attribuer de tels résultats à une vulnérabilité individuelle due à une prédisposition biologique, à des troubles précoces du développement ou à l'exposition à des environnements menaçants. Par contre, d'autres données, qui ne présentent aucune différence entre la santé des enfants nouvellement arrivés et celle des enfants nés au pays, si ce n'est un avantage du côté des immigrants, nient l'idée que la prédisposition ou le fait de vivre dans un environnement rempli de stress met en péril le bien-être des immigrants et des réfugiés.

²¹ BEISER, Morton et coll. *La nouvelle étude sur les enfants et les jeunes Canadiens*, 2005.

4. Les résultats des entrevues

4.1. La méthodologie des entrevues

Au total, vingt-quatre (24) personnes issues de quarante-trois (43) institutions et organismes ont complété les entrevues. La liste d'entrevue initiale prévoyait la tenue d'entrevues avec environ trente (30) répondants parmi les cinquante-neuf (59) identifiés.

Au niveau des conseils scolaires, la liste originale prévoyait la tenue d'entrevues avec environ douze (12) à quinze (15) personnes parmi les vingt-neuf (29) personnes identifiées dans neuf (9) conseils scolaires. Neuf (9) répondants (7 conseils scolaires et 2 écoles) ont complété les entrevues pour le compte de vingt-trois (23) écoles et conseils scolaires. Tous les conseils scolaires ayant participé à la consultation ont procédé de la même façon. Ils ont désigné une ou deux personnes qui ont réalisé l'entrevue au nom du conseil. Il s'agissait d'un surintendant ou d'un responsable des programmes destinés aux immigrants, ou parfois d'une direction.

Pour les répondants communautaires (RIF, organismes d'accueil et d'établissement, TÉE et intervenants en santé), nous avons une liste de vingt-neuf (29) noms provenant de différents organismes. L'objectif était de joindre environ douze (12) à quinze (15) personnes parmi ce bassin potentiel. Quinze (15) personnes ont complété les entrevues pour le compte de vingt (20) organismes. Parmi ces quinze (15) répondants, quatre (4) sont des RIF, cinq (5), des organismes d'accueil et d'établissement, quatre (4), des TÉE et deux (2), des intervenants en santé. Un répondant nous a référé vers deux autres institutions parce que son organisme a perdu le mandat de la gestion d'un programme destiné aux jeunes immigrants au profit de ces institutions. Dans cette catégorie aussi, certains organismes ont cumulé les entrevues. Par exemple, une seule entrevue a eu lieu avec le Conseil Économique et Social d'Ottawa Carleton (CESOC) et le Réseau de soutien à l'immigration francophone pour l'Est de l'Ontario. Au Manitoba, une seule entrevue a eu lieu avec l'Accueil francophone, pour le compte du Réseau en immigration francophone du Manitoba et pour le personnel affecté aux activités dans les écoles.

Outre les RIF et la coordination provinciale des TÉE de l'Ontario qui n'offrent pas de services directs à la clientèle immigrante, tous les autres répondants qui ont complété les entrevues desservent des familles immigrantes et réfugiées. Certains desservent directement les jeunes de 4 à 17 ans, enfants de parents réfugiés. D'autres le font indirectement par le biais de services destinés aux parents ou à toute la famille. Les services offerts regroupent notamment l'accueil, l'établissement, l'accompagnement, l'aiguillage, l'orientation, l'évaluation des besoins, le soutien psychologique, l'aide pour la recherche d'emploi et l'offre d'ateliers d'information. Les familles réfugiées représentent de 10 à 30 % de la clientèle immigrante de ces organismes.

4.2. Les résultats des entrevues par catégorie de répondants

4.2.1. Les conseils scolaires et les directions d'écoles

Les services offerts

Dans la plupart des cas, les écoles ne disposent pas de services spécifiquement pour les enfants de parents réfugiés. Les services offerts sont destinés aux élèves issus de familles immigrantes en général. Ces services comprennent :

- Des rencontres individuelles avec les élèves et leurs familles;
- L'orientation des élèves et de leurs parents pour s'adapter au système scolaire de la province et à la vie au Canada;
- Des ateliers d'information destinés aux parents, tuteurs ou tutrices;
- Des ateliers d'information et de formation destinés aux élèves (atelier sur l'estime de soi, cours de leadership, information sur la santé, etc.);
- Des sessions de formation pour le personnel des écoles;
- L'aide dans l'interprétation culturelle pour les parents et le personnel des écoles;
- La référence des familles nouvellement arrivées vers les différents services d'établissement qui existent dans la communauté;
- L'appui avec le soutien des TÉE;
- La préparation de la communauté d'accueil à une bonne intégration des nouveaux arrivants;
- Les classes d'accueil pour les élèves accusant un retard scolaire;
- Un programme de petits déjeuners pour les enfants de familles à faibles revenus (les enfants de familles non immigrantes bénéficient aussi de ce programme);
- L'offre de matériel scolaire (sacs d'école, cartables, livres), de souliers, de vêtements d'hiver, etc. pour les familles de nouveaux arrivants à faibles revenus;
- La visite de l'école (fonctionnement des toilettes, distributeur de savon, etc.) combinée à une présentation de l'enseignant et des élèves de la classe;
- L'entente sur la date d'entrée à l'école (enseignant et parent) afin que l'enseignant accueille l'élève dès son arrivée.

Certains conseils scolaires ont mis en place, dans les écoles où il existe une population immigrante, un dispositif de classes d'accueil pour les élèves nouveaux arrivants ayant des difficultés académiques. D'autres conseils scolaires ne disposent pas de classes d'accueil et préfèrent intégrer ces élèves au sein des classes régulières avec le soutien d'enseignants spécialisés.

L'objectif de la classe d'accueil est la francisation, la lecture, la conversation, l'écriture et la mise à niveau en mathématiques, dans le but de permettre à l'élève de se joindre à une classe régulière dès la rentrée suivante. On y accueille souvent des enfants qui viennent ou qui ont transité par des pays non francophones, des enfants déscolarisés lors de déplacements causés par la guerre, des élèves qui ont connu une scolarisation très différente de celle offerte au Canada, ou encore des enfants peu scolarisés. Ce type de classe ouvre et ferme ses portes en fonction des besoins parce que ces élèves peuvent commencer l'école à n'importe quel moment au cours de l'année scolaire et les écoles ont la responsabilité de les accueillir, de les accompagner et d'assurer leur réussite scolaire.

Soulignons que certaines écoles souhaiteraient avoir ce genre de dispositif, mais manquent de moyens. Cependant, d'autres écoles sont dotées de structures élaborées dans le domaine de l'intégration scolaire des nouveaux arrivants. En plus des structures traditionnelles des services aux élèves, un centre d'aide à l'apprentissage est mis sur pied pour les élèves qui, pour une raison ou une autre, ont accusé un retard scolaire par rapport aux élèves de leur classe d'âge. Il s'agit d'un accompagnement individualisé ou en petit groupe pour aider l'élève à rattraper son retard par rapport à son groupe de classe. Ces élèves sont parfois retirés de la classe pour répondre à des besoins précis, mais la plupart du temps, le travail se fait dans la classe avec le groupe et un auxiliaire qui assure l'appui nécessaire pour les élèves en besoin. Cette façon de

faire vise à minimiser la rupture de la relation sociale indispensable avec les pairs, condition sine qua non d'une intégration harmonieuse. Selon les répondants, ces enfants vont généralement rattraper un retard de deux ans en une seule année. Cependant, un nombre considérable d'enfants a besoin de plus de temps pour remonter la pente, alors que les conseils scolaires ne bénéficient pas d'assez de ressources pour les accompagner adéquatement.

Les enjeux identifiés

Les enjeux identifiés par les répondants dans le cadre des services offerts sont généralement en lien avec le manque de ressources matérielles, humaines et financières. Tous les conseils scolaires qui ont participé à la consultation ont développé, seules ou avec l'appui d'autres partenaires éducatifs, des outils et des initiatives pour aider les élèves immigrants, les enseignants, les parents et tous les autres professionnels qui travaillent de près avec les jeunes, afin d'assurer une bonne intégration de ces derniers. Certaines disposent même de ressources humaines spécialement dédiées à la clientèle immigrante. Toutefois, les défis face à l'intégration des enfants de parents réfugiés restent entiers. Les outils ou ressources destinés à la clientèle immigrante en général ne sont pas toujours adaptés pour ces jeunes, parce que les besoins au niveau des deux groupes ne sont pas les mêmes. Les répondants estiment qu'une distinction doit être établie entre la réalité des élèves réfugiés et celle des autres élèves issus de l'immigration.

En Ontario par exemple, les partenaires éducatifs reconnaissent grandement la valeur et la raison d'être du Programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA), initiative que le Ministère de l'Éducation de l'Ontario (MÉO) a entreprise en 2006 et dont une version révisée a été adoptée en 2010. Avec le PANA, le MÉO conjugue le succès académique et la mission sociale de l'école. Selon les répondants, cet outil qui se veut un curriculum d'étude alternatif au programme régulier afin de permettre aux élèves nouveaux arrivants ayant des difficultés de combler rapidement les retards scolaires et d'assimiler des éléments propres à la société canadienne francophone, ne prend pas en compte les besoins académiques et sociaux des élèves issus de familles réfugiées. Il ne prend pas non plus en compte l'impact de ceux-ci sur le climat d'apprentissage de l'ensemble des élèves. De plus, le financement du PANA est fondé sur le nombre d'élèves nés à l'extérieur du Canada inscrits dans les écoles et ces élèves ne peuvent bénéficier de ce programme que sur une période de quatre (4) ans, alors que nombreux sont ceux qui ont besoin de plus de temps pour remonter la pente.

Le PANA s'adresse uniquement aux enfants nés hors du Canada sur une période de quatre ans. Mais il arrive que certains élèves éprouvent encore des difficultés d'apprentissage au-delà des quatre ans. Faute de financement, nous les orientons vers le programme destiné aux enfants en difficulté (EED). Mais souvent ce programme n'est pas adapté à leurs besoins parce que la raison de leur difficulté d'apprentissage est souvent liée à leur passé. Les enfants d'immigrants nés au Canada quant à eux ne peuvent pas bénéficier du PANA.

Dans d'autres provinces comme le Manitoba qui disposent d'outils semblables à ceux de l'Ontario, la situation est la même. Les élèves nouveaux arrivants ayant fait plus de quatre ans dans le système scolaire ne peuvent plus bénéficier des services subventionnés et d'appui alors qu'un nombre non négligeable d'entre eux en ont encore besoin. Pour combler ces besoins, les conseils scolaires doivent puiser dans les fonds alloués au fonctionnement habituel de leur institution. Certaines institutions sollicitent beaucoup le soutien des membres de la communauté

d'accueil à travers le bénévolat et les collectes de fonds. Ces gens ne manquent pas de répondre à l'appel, parce qu'ils ont aussi à cœur l'épanouissement de leurs communautés. Ils reconnaissent la richesse que représentent ces jeunes pour le Canada et pour les communautés francophones en situation minoritaire. Cependant, ils ne peuvent pas combler toutes les heures de bénévolat nécessaires et suppléer aux ressources manquantes à l'accompagnement des familles réfugiées.

Selon les répondants, un nombre important d'enfants de parents réfugiés ont besoin d'un soutien scolaire constant, de services en orthopédagogie, voire d'une classe spéciale; d'autres sont en tête de classe. La règle au Canada est de les intégrer dans la classe régulière qui correspond à leur âge, mais il est parfois indispensable de leur accorder un retard d'un an ou plus pour leur éviter de perdre pied. Le dispositif mis en place par certaines institutions n'est pas rigide et s'adapte à chaque cas. Les auxiliaires responsables de cet accompagnement doivent toujours faire preuve d'une grande flexibilité, avoir de l'expérience dans l'encadrement de classes multiculturelles et bénéficier de formation continue en matière de compétences culturelles.

Les ressources financières et humaines limitées font que dans certaines régions, les jeunes immigrants et surtout les enfants de familles réfugiées ne peuvent pas bénéficier d'encadrement adéquat. Soulignons la situation des écoles dont le budget pour le programme de petit déjeuner pour les enfants de famille à faible revenu a fait l'objet de coupes. Pour assurer le bien-être de ces enfants, certaines de ces écoles continuent à offrir ce programme avec beaucoup de difficulté. Certains répondants de conseils scolaires ont confié qu'ils sont souvent appelés à travailler avec un personnel réduit. Ainsi, un professionnel se voit attribuer dans plusieurs écoles du conseil scolaire la tâche d'accompagner un nombre important de jeunes dans leur processus d'intégration. Malgré la volonté de remplir ce mandat, les ressources financières allouées sont insuffisantes. Les nombreux déplacements que nécessite un tel mandat ne peuvent pas être couverts par le budget disponible. Il en résulte une réduction des visites de professionnels dans les écoles qui reçoivent ces jeunes, et donc un prolongement de la période d'adaptation et du redressement du niveau scolaire.

Pour de nombreux parents réfugiés, voire même pour les immigrants économiques, l'école représente le plus grand agent de socialisation de leurs enfants et peut avoir un impact majeur sur les chances d'inclusion de l'ensemble de la famille. Ces parents se sentent donc en confiance et se donnent la liberté d'expliquer leur réalité aux directions d'écoles. Dans plusieurs cas, les besoins de ces familles dépassent ou ne rentrent pas du tout dans le cadre du mandat des écoles. Les écoles doivent alors référer les parents vers des structures pouvant répondre à ces besoins, mais malheureusement, certaines écoles ne connaissent pas les organismes qui desservent les immigrants dans leur région. Pour combler les attentes de ces familles, un membre du personnel doit consacrer des heures à des recherches pour trouver les ressources opportunes.

Au niveau de l'intégration sociale, dans certaines régions, les élèves dans les écoles ont une bonne compréhension de la diversité. La cohésion entre les différentes cultures présentes au sein de l'école se fait avec succès. Les enfants du milieu d'accueil et leur famille, avec l'appui de divers partenaires éducatifs, s'impliquent activement dans l'inclusion des élèves nouveaux arrivants.

Il existe une belle cohésion entre nos élèves. Les enfants non immigrants sont intéressés à connaître les cultures de leurs pairs immigrants. De nombreuses familles non

immigrantes sont jumelées avec les familles nouvellement arrivées. Ce programme crée des liens et permet de briser l'isolement. Nos soirées de partage multiculturel permettent aux différentes familles et au personnel dans nos écoles de mieux comprendre la culture des immigrants. Ces soirées offrent aussi aux familles immigrantes l'occasion de découvrir plusieurs aspects de leur milieu d'accueil.

Dans d'autres régions par contre, tous les efforts déployés pour atteindre une telle cohésion sont vains. Les groupes d'immigrants et les groupes d'élèves non immigrants ont du mal à se comprendre. Dans certains milieux, les intervenants scolaires ne sont pas suffisamment préparés pour accueillir des élèves d'origines diverses. Les enseignants ayant une expertise dans la prise en charge des élèves en difficulté se croient souvent capables d'encadrer des élèves réfugiés, mais très tôt, ils se rendent compte de la complexité de la situation des réfugiés. Pour remédier à de telles situations, les conseils scolaires se retournent vers les organismes communautaires ayant une expertise en matière de compétences culturelles. Ce genre de partenariat a permis à certains conseils scolaires de venir à bout de conflits entre élèves issus de deux cultures différentes.

Le sort des élèves réfugiés devient encore plus inquiétant pour les sociétés d'accueil si l'on considère les traumatismes dont ils sont susceptibles d'avoir été victimes et la précarité de leur situation sociale, familiale et scolaire. Les répondants s'accordent pour dire que la situation des élèves réfugiés est différente de celle des autres catégories d'immigrants (immigrants économiques et regroupement familial), puisque la plupart des réfugiés sont susceptibles d'avoir quitté leur pays contre leur gré. Leur situation de déplacement est toujours précaire et est souvent un choix de survie plutôt qu'un désir. De plus, beaucoup viennent d'un pays dans lequel l'enseignement est plus autoritaire et où les réprimandes physiques sont la règle. Il est donc important que l'enseignant arrive à gagner leur confiance et leur explique qu'ici les enseignants ne frappent pas et que la violence n'est pas acceptable, non seulement de la part d'un adulte contre un enfant, mais aussi entre les élèves eux-mêmes.

Les parents non scolarisés ou peu scolarisés et les parents qui ne parlent pas la langue d'enseignement ne peuvent pas participer pleinement à la vie scolaire de leurs enfants. Les répondants ont mentionné que très souvent, les parents d'élèves immigrants nouvellement arrivés ne participent presque pas à la vie scolaire. Cela s'explique entre autres par les raisons suivantes. Dans la grande majorité des cas, ces parents occupent des emplois précaires. Pour répondre aux obligations familiales, certains d'entre eux sont obligés de travailler de longues heures, et ils ne sont pas disponibles pour participer à la vie scolaire. Aussi, le fait que certains parents ne comprennent pas le français est un obstacle dans leur participation à la vie scolaire, car bien souvent quand ils sont convoqués par les autorités de l'école ce sont leurs enfants mêmes qui jouent le rôle d'interprètes. Dans ce contexte, la communication entre les parents et l'école est compromise et, par conséquent, l'implication des parents dans la vie scolaire l'est aussi. Ces parents confient donc toute la charge de l'éducation à l'école. Une direction d'école s'est dite très émue quand les parents d'un élève lui ont adressé la doléance suivante :

Nous sommes dans l'incapacité de soutenir notre enfant sur le plan académique. Cependant, nous avons entièrement confiance en votre système. Pour cette raison, nous nous permettons de vous confier l'éducation de notre enfant. Notre rêve est qu'il réussisse comme les autres enfants et nous sommes convaincus que vous ferez le nécessaire pour que ceci se réalise.

Un autre parent explique :

J'aimerais bien aider mon enfant à compléter ses devoirs et ses présentations, mais mon travail ne le permet pas. Je dois travailler 55 heures par semaines pour répondre aux besoins de ma famille. Quand je rentre chez nous, je suis très épuisé et mes enfants sont déjà au lit. Mon épouse aussi doit travailler à des heures irrégulières pour éviter à notre famille de solliciter le bien-être social...

Pour des raisons culturelles, certaines familles immigrantes éprouvent de la difficulté à discuter de leurs défis avec le personnel dans les écoles. D'autres refusent même de faire consulter leurs enfants par des professionnels de la santé vers lesquels les conseils scolaires les réfèrent. Il faut beaucoup de temps, de la patience et de l'expérience pour identifier leur problème et les amener à en parler. Les enfants de ces familles sont souvent discrets sur la situation de leurs parents et, malgré tout le soutien que l'école leur apporte, ils ont du mal à remonter la pente au niveau de l'insertion à la vie scolaire et sur le plan académique. Les conseils scolaires disent avoir besoin de personnel spécialisé pour prendre en charge cette catégorie de clientèle.

Le fait que les familles réfugiées et demandeurs d'asile soient placées dans des maisons de refuge à leur arrivée constitue aussi un défi pour l'insertion sociale des enfants. Ces familles sont appelées à déménager plusieurs fois durant l'année scolaire; les enfants doivent donc changer d'école (deux à trois fois durant l'année), alors qu'ils ont déjà entamé leur processus d'intégration à la vie sociale de l'école. Certains enfants arrivent à s'adapter facilement; d'autres par contre ont besoin de soutien parce qu'ils sont encore fragiles suite aux traumatismes causés par la guerre ou par les déplacements. Sur le plan académique, le dossier scolaire de l'élève est toujours transféré dans la nouvelle école, mais l'enfant doit refaire un nouveau lien avec l'enseignant du programme PANA et avec l'enseignant et les élèves de la classe régulière.

Les répondants ont aussi souligné la situation des enfants issus de familles de demandeurs d'asile. Les défis de cette population sont encore plus complexes que ceux des autres catégories d'immigrants. En plus de vivre l'angoisse de l'attente de la régularisation de leur statut au Canada, ces personnes sont laissées à leur sort en cas de maladie grave; de plus, ils ne sont pas admissibles à la plupart des programmes et services financés par le gouvernement fédéral. Certains conseils scolaires se retrouvent souvent dans des situations où il faut solliciter l'appui de toute la communauté d'accueil pour sauver des vies humaines et surtout des vies de jeunes enfants atteints de maladies graves et mortelles.

On note aussi, dans certaines régions, un manque d'informations de base au niveau des parents immigrants. Certains élèves ne possèdent pas de carte de santé parce que les parents n'ont pas reçu l'information à leur arrivée. En effet, un répondant a constaté lors d'une sortie pédagogique destinée aux enfants de parents immigrants que le tiers de la centaine d'enfants ayant pris part à la sortie ne possédaient pas de carte santé. Les parents ne connaissaient pas l'existence d'un tel document.

Nombreuses sont aussi les familles immigrantes qui doivent faire face à un renversement des rôles au sein de leur cellule familiale. En effet, certaines familles ont transité par des pays anglophones où les enfants ont appris l'anglais avant leur arrivée au Canada. De plus, les enfants s'adaptent plus vite à la culture du milieu d'accueil canadien que leurs parents. Il en résulte que les enfants connaissent mieux que les parents leur nouveau pays. Ils ont alors la responsabilité d'informer et de conseiller leurs parents sur certaines réalités canadiennes. Dans

certain cas, les jeunes ont de bonnes chances de trouver un emploi d'été alors que les parents sont encore au chômage, puisque les jeunes comprennent assez bien une des langues ou les deux langues du milieu d'accueil. La charge de la famille revient donc à ces jeunes, d'où le renversement des rôles.

Les succès

Malgré la complexité de la tâche, les conseils scolaires connaissent de nombreux succès dans l'offre de services. Les répondants ont mis un accent particulier sur la satisfaction que leur procure la réussite scolaire de bon nombre de ces jeunes. En effet, ils ont noté chez certains jeunes immigrants et réfugiés une facilité apparente pour l'apprentissage de nouvelles langues, une réussite scolaire presque proverbiale et la rapidité indéniable avec laquelle ils adoptent les modes vestimentaires et les comportements des habitants de leur pays d'adoption. Ces enfants qui arrivent à rattraper tout le retard scolaire deviennent très autonomes et s'intègrent très bien dans le milieu scolaire.

Les répondants nomment de nombreux éléments de réussite des conseils scolaires dans le cadre l'offre de services aux élèves immigrants, notamment : le don de soi du personnel malgré la délicatesse de la situation, l'appui de nombreux partenaires éducatifs dans l'élaboration d'outils pédagogiques, le développement d'initiatives pour appuyer l'intégration des jeunes (sorties pédagogiques, visites de sites touristiques, visites de villes, activités sportives, soirées de partage culturel, jumelages, clubs de mentorat, séances de sensibilisation, etc.), les classes d'accueil, la présence de travailleurs d'établissement dans certaines écoles, les camps d'été et de leadership à l'intention des jeunes, les clubs de devoirs, les activités d'engagement civique, la gratitude des parents, les services de traduction.

On constate une volonté ferme et explicite de répondre efficacement aux besoins des jeunes et de leurs familles dans tous les conseils scolaires dont les répondants ont complété l'entrevue. Tous affirment qu'ils voudraient en faire beaucoup plus pour assurer une bonne intégration de ces derniers, parce qu'ils reconnaissent la richesse que représentent ces jeunes pour le Canada et pour les communautés francophones en situation minoritaire. Ainsi, ces conseils scolaires ont développé, avec d'autres partenaires éducatifs et des organismes communautaires œuvrant auprès des immigrants, des initiatives pour faciliter l'intégration de cette clientèle. Cependant, ils manquent de ressources humaines et financières adaptées pour encadrer les enfants de parents réfugiés, pour assurer leur réussite scolaire et leur donner un réel sentiment d'appartenance à la communauté d'accueil.

Nos jeunes issus de l'immigration s'intègrent assez bien. Étant donné la différence des parcours et du vécu de nos jeunes, les défis à surmonter ne sont pas les mêmes. Plus ils sont jeunes et mieux ils s'adaptent. Nous donnons le meilleur de nous-mêmes pour les soutenir, parce que nous ne voulons pas les perdre. Nous savons quelle richesse ces jeunes représentent pour notre communauté. Nous sollicitons aussi l'appui et la collaboration d'organismes communautaires pour accompagner nos jeunes. Nos pratiques sont toujours synonymes de succès, mais souvent nous manquons de moyens pour aller au bout de nos initiatives. Nous devons parfois puiser dans les ressources destinées à nos activités habituelles pour y arriver.

Malgré la complexité de la tâche d'intégrer les jeunes issus de l'immigration au sein de la communauté d'accueil, les répondants ne manquent pas de souligner les succès rencontrés. Au

niveau des conseils scolaires, on note une volonté explicite, un engagement profond et une grande passion à accomplir efficacement ce mandat. Ils visent ardemment la réussite scolaire de chaque enfant immigrant. Leur grande satisfaction réside surtout dans la réussite scolaire notoire de bon nombre de leurs jeunes immigrants. Après la période d'adaptation, les enseignants sont surpris des progrès réalisés par ces jeunes.

Au bout de quelques mois, c'est impressionnant de voir comment les tout petits s'intègrent à la vie scolaire et à la vie en société. Leur compréhension des codes et des valeurs de l'école dépasse parfois nos attentes. Les plus vieux peuvent faire une crise d'identité, mais quand ils arrivent à dépasser cette étape, ils adoptent avec succès la culture du milieu d'accueil tout en conservant les valeurs de leur culture d'origine.

Les répondants se disent agréablement surpris de l'ambition de ces élèves dans le choix des carrières. Certaines institutions ont réussi à intégrer leurs jeunes dans des programmes de sciences, de santé et de justice aux niveaux universitaire et collégial. Certains élèves qui étaient très réticents vis-à-vis des policiers durant leurs premiers mois au Canada ont choisi la carrière de policier à la fin du secondaire. Un agent responsable du Programme d'appui aux nouveaux arrivants a partagé un peu ses expériences avec les jeunes enfants de parents réfugiés.

Ils nous arrivent très fragiles et désorientés. Ils n'ont confiance en personne; certains refusent même de parler de leur vécu avec nos travailleuses sociales. Ils sont tout le temps sur la défensive. Mais avec le temps, nous arrivons à gagner leur confiance. À partir de cet instant, ils se sentent aimés et appréciés. La plupart d'entre eux, surtout les garçons, sont très méfiants vis-à-vis des policiers. En effet, quand ils atteignent la 10^e année et que l'heure vient de faire un choix de carrière, ces jeunes vont exprimer leur mépris pour le métier de policier, parce que la police dans leur pays d'origine aurait tyrannisé et tué les membres de leurs familles. Cependant, nous avons réussi à faire comprendre à bon nombre d'entre eux le rôle de la police dans la communauté canadienne. Ceux-ci finissent par comprendre que le métier de policier est très valorisant au Canada et entreprennent cette carrière.

Un autre répondant exprime sa satisfaction en ces termes :

C'est passionnant de travailler avec nos jeunes immigrants. Ça fait quelques années que je les côtoie et j'aime de plus en plus mon travail. Il est très enrichissant et j'apprends beaucoup de mes élèves.

Avec l'appui d'organismes communautaires experts dans le domaine des compétences culturelles, certains conseils scolaires ont réussi à intégrer dans le milieu scolaire de jeunes adolescents qui avaient du mal à s'entendre avec leurs pairs non immigrants. Les divers partenariats avec d'autres institutions et organismes permettent aux conseils scolaires de mieux prendre en charge les jeunes immigrants. Un conseil scolaire a développé un dispositif de suivi d'enfants de parents immigrants depuis l'élémentaire.

En effet, dès que les enfants arrivent au niveau élémentaire, un dossier est constitué. Les enseignants du programme d'appui aux nouveaux arrivants les suivent de près jusqu'au niveau secondaire où le relais est pris par d'autres enseignants. Certains conseils scolaires suivent même ces élèves jusqu'au niveau postsecondaire. D'autres conseils scolaires ont créé des partenariats avec des organismes de développement économique et d'employabilité pour

assurer une bonne insertion des jeunes sur le marché du travail. Un agent est souvent désigné pour aider ces jeunes dans la recherche d'un emploi d'été. L'agent soutient aussi ceux qui ont l'ambition de devenir travailleurs autonomes ou de se lancer en affaires.

Les partenariats

Dans certaines régions où cette clientèle ne cesse de croître d'année en année, les conseils scolaires et les organismes communautaires explorent constamment de nouvelles possibilités de partenariat pour mieux faire face aux défis d'intégration des jeunes dans les écoles. Mais les différents acteurs manquent de ressources. Même dans les régions où ce type de collaboration est déjà en place et fonctionne bien, les ressources adaptées spécifiquement à la situation des enfants de parents réfugiés manquent. Dans certaines régions, les organismes œuvrant dans le domaine de l'immigration et les différents partenaires éducatifs ont mis sur pied une coalition d'organismes pour mieux faire face à la problématique de l'intégration des jeunes immigrants et de leurs familles. Malgré les belles initiatives et les résultats encourageants qui en découlent, le défi qui reste à affronter est de taille.

Les répondants ont mentionné que le bilan de la problématique du manque d'intégration des élèves issus de l'immigration à l'école ne doit pas laisser supposer l'absence de mesures et conclure à l'inertie des autorités scolaires. Au contraire, les ministères de l'Éducation et les conseils scolaires s'efforcent depuis longtemps de répondre aux besoins de ces élèves en mettant en place un certain nombre de mesures visant à faciliter l'apprentissage linguistique et l'intégration psychosociale. Ces mesures, rendues possibles grâce aux efforts financiers considérables des ministères de l'Éducation, n'arrivent cependant pas à endiguer le problème. L'accroissement de la population immigrante dans les écoles est perçu par les répondants comme un facteur positif pour la vitalité des communautés francophones minoritaires du Canada. Mais la difficulté de son intégration et, plus spécifiquement, la prise en charge des problèmes reliés à l'apprentissage et à l'insertion sociale obligent les répondants à proposer de nouvelles mesures susceptibles de contribuer à améliorer la situation.

Les pistes d'actions suggérées

Les conseils scolaires souhaitent que les autorités se penchent sur la problématique de ces jeunes et de leurs familles à travers une étude de besoins de cette clientèle. Ils suggèrent que ces familles soient consultées dans la mise sur pied de mesures pouvant aider efficacement les jeunes issus de l'immigration et plus particulièrement les enfants de parents réfugiés. Selon les répondants, il serait nécessaire de mener les actions suivantes :

- Augmenter le nombre de membres du personnel affectés aux services pour les immigrants en général et les réfugiés en particulier;
- Développer des programmes spécialement destinés aux jeunes de 18 à 20 ans pour favoriser leur intégration scolaire et éviter aux communautés minoritaires de les perdre;
- Développer des programmes portant sur le choc culturel dans les écoles;
- Favoriser plus de réseautage entre les organismes pour maximiser l'utilisation des outils existants;
- Développer un programme national pour décourager la concurrence et la compétition entre les organismes;
- Développer des programmes pouvant faciliter l'intégration économique des parents dans un délai raisonnable;

- Augmenter les ressources financières octroyées aux écoles pour l'appui académique des élèves immigrants;
- Réorganiser les programmes de mentorat et d'orientation destinés aux parents.

4.2.2. Les organismes communautaires

Les enjeux identifiés

Concernant les enjeux des organismes communautaires en matière d'offre de services, les répondants de certaines régions ont mentionné la difficulté de rétention des familles immigrantes en général dans leurs communautés. Cette situation serait due au manque de services en français et de ressources adaptées pour répondre efficacement aux besoins des immigrants. Au bout d'un certain temps, ces communautés perdent les immigrants francophones au profit d'autres régions ou provinces. En plus du manque de services en français, la précarité du marché de l'emploi constitue le deuxième facteur responsable de la difficulté de rétention dans ces communautés. Plusieurs immigrants francophones qui arrivent à s'intégrer dans ces régions le font au sein de la communauté anglophone majoritaire.

Notre région vit depuis longtemps la pénurie de services en français. Même si la communauté d'accueil a la capacité linguistique de demander par exemple les services de soins de santé en anglais, ceci n'est pas possible pour les immigrants unilingues francophones. Même avec l'appui des interprètes, nos familles immigrantes ne se sentent pas à l'aise. Les gens veulent une intimité avec le soignant. Malgré la qualité de l'enseignement dans nos belles écoles francophones, nos immigrants nous quittent après quelques mois, parce que les parents ont de la difficulté à trouver un emploi. La majorité de ceux qui restent préfèrent s'intégrer au sein de la communauté anglophone.

Dans les régions où existent quelques services en français, deux situations se présentent. La première est celle des régions où un organisme francophone désigné a le mandat d'accueillir les familles réfugiées. Les répondants qui ont complété l'entrevue dans ces régions ont mis l'accent sur la bonne collaboration qui existe entre les partenaires dans le cadre de l'accueil et de l'accompagnement des familles immigrantes en général et des familles réfugiées en particulier. Ces acteurs organisent pour ces familles un service d'accueil à l'aéroport. Les familles sont ensuite conduites dans une maison d'hébergement temporaire. L'organisme d'accueil et d'établissement désigné accompagne les familles tout au long du processus d'intégration.

Les gouvernements ont mis à la disposition de ces organismes d'importants moyens pour accomplir ce mandat. Cependant, les défis ne manquent pas. Le manque de professionnels de la santé francophones qualifiés dans ces régions constitue un défi difficile à surmonter. Les familles ayant besoin de soutien psychologique sont orientées vers des professionnels anglophones assistés par des interprètes. Les répondants ont souligné que malgré les compétences de ces interprètes, on peut s'interroger sur l'efficacité d'un tel procédé, parce que les familles réfugiées ont souvent besoin d'intimité avec le soignant et sans cette intimité, ils ne se sentent pas à l'aise pour parler de leur vécu.

Les familles qui arrivent avec des traumatismes sont référées vers les professionnels de la santé. Malheureusement, ces professionnels ne comprennent pas les langues parlées par les immigrants. Certaines de nos familles immigrantes ont confié après leur passage

chez des professionnels qu'elles n'ont pas pu expliquer leur problème parce qu'elles ne se sentaient pas à l'aise avec la présence de l'interprète.

Dans le deuxième cas, dans certaines régions, les organismes francophones n'ont pas le mandat d'accueillir les réfugiés. Ce mandat est plutôt confié à des organismes anglophones qui donnent aussi des services en français. Les répondants indiquent que la réalité sur le terrain est très différente de ce qui est prévu dans les ententes. En effet, les organismes qui accueillent les réfugiés n'offrent pas tous les services en français. Dans la plupart des cas, c'est seulement la personne à la réception qui comprend le français; les professionnels en établissement parlent très peu le français. Certains organismes sollicitent les services d'interprètes. Il en résulte que les réfugiés ne sont pas orientés vers les services en français qui sont disponibles dans les communautés. Les lacunes dans l'accompagnement d'une famille immigrante francophone par des professionnels anglophones viennent alors compliquer l'intégration des familles et surtout la réussite scolaire des jeunes francophones qui sont orientés vers des écoles anglophones ou d'immersion.

Notre organisme est le plus grand organisme francophone de la région qui offre les services d'accueil et d'intégration aux immigrants. Mais nous n'avons pas le mandat de desservir les réfugiés. Nos familles réfugiées francophones qui arrivent dans la province sont desservies par des organismes anglophones. Les enfants sont donc orientés vers les écoles anglophones ou d'immersion. La communauté francophone de notre province et nos écoles francophones perdent ainsi une partie de leurs nouveaux arrivants francophones.

Les répondants ont mentionné que dans la majorité des cas, les familles réfugiées arrivent au pays dépouillées de tout; les enfants de certaines familles ont été déscolarisés pendant plusieurs années. Les jeunes ont connu l'atrocité, la violence et les injustices. L'état de santé mentale de beaucoup d'entre eux est fragile et le retard scolaire à rattraper est énorme. Ces gens sont encore héritiers d'un passé douloureux, dans un nouveau pays dont ils ne comprennent pas la langue, les us et les coutumes. Leur intégration nécessite donc des services particuliers qui souvent n'existent pas auprès de certains organismes ou institutions. De plus, les fournisseurs de services sont parfois obligés de puiser dans les ressources allouées à d'autres activités pour répondre aux besoins de base de cette clientèle (achat de vêtements de neige, nourritures, fournitures scolaires etc.).

Selon les répondants, les jeunes réfugiés, en tant que nouveaux venus dans leur pays d'accueil, doivent surmonter le stress, le dépaysement, les défis d'adaptation et les idées fausses concernant leur situation et les raisons qui les ont conduits à fuir leur pays. Pour les jeunes réfugiés, qui sont inévitablement confrontés à ces difficultés, l'intégration constitue un défi de taille, d'autant plus qu'ils ont la double ambition de devenir adultes et d'être capables de s'intégrer dans la société dans laquelle ils viennent d'arriver. Selon les répondants, il n'existe pas de solution universelle pour aborder les difficultés auxquelles ces jeunes se heurtent; une approche plus spécifique (au cas par cas) est donc préférable.

Les défis auxquels sont confrontés les nouveaux arrivants sont différents selon la catégorie d'immigration à laquelle ils appartiennent. Les enfants issus de la catégorie d'immigrants économiques s'en sortent mieux et plus vite que les enfants des autres catégories. Les jeunes réfugiés doivent surmonter non seulement les défis liés à leur vécu, mais ils doivent aussi faire face aux réalités de leur nouveau pays.

Concernant la situation dans les écoles, et surtout l'intégration scolaire, les répondants pensent que malgré les progrès véritables et durables réalisés au cours des années passées, il reste beaucoup à faire pour assurer que les placements en milieu intégré mènent à des résultats positifs. Selon les répondants, les travailleurs sociaux et les personnes qui interviennent auprès des jeunes ne sont pas toujours bien informés des défis que pose la migration forcée. Par conséquent, ils ne sont pas préparés pour conseiller les jeunes réfugiés et demandeurs d'asile. Ces intervenants ont besoin d'une formation supplémentaire pour savoir comment aborder les besoins propres aux jeunes demandeurs d'asile et réfugiés. En définitive, ils doivent avoir les compétences nécessaires pour les accompagner dans leur processus d'intégration. Les répondants ont aussi mentionné l'absence de membres des minorités ethniques et raciales au sein du système scolaire. Cela ne favorise pas l'identification de l'élève immigrant à son milieu et a pour effet de provoquer un faible sentiment d'appartenance chez l'élève.

Dans les écoles, les répondants voient d'un côté des jeunes immigrants qui viennent d'arriver dans un nouveau pays dont ils ignorent le fonctionnement, et de l'autre côté, des enseignants qui ne savent pas toujours comment les choses fonctionnent dans le pays d'origine de leurs jeunes élèves. D'une manière générale, les répondants ont souligné que les mineurs de parents demandeurs d'asile ou de parents réfugiés sont contraints par la force des choses de mûrir beaucoup plus rapidement que n'importe quel autre enfant, parce que pendant leur voyage de leur pays d'origine au pays d'asile, ces enfants ont été exposés à de grands dangers pour leur sécurité et leur intégrité personnelle. Leurs expériences et leur vécu dépassent largement les limites de ce qui est raisonnable pour leur âge. On ne peut donc pas s'attendre à ce qu'ils répondent à toutes les exigences dès la première année.

Les répondants dans cette catégorie ont aussi soulevé la problématique du renversement des rôles au sein de la cellule familiale. Ils ont également mentionné la situation des jeunes qui sont partagés entre deux cultures. En effet, on voit d'un côté des jeunes qui veulent adopter les comportements de leurs pairs non immigrants, apprendre l'anglais le plus rapidement possible et comprendre le fonctionnement de leur nouveau pays. De l'autre côté, on voit des parents qui veulent conserver leur culture et l'inculquer à des jeunes qui ont désormais d'autres centres d'intérêt.

Les répondants disent reconnaître les efforts que font les gouvernements et les partenaires éducatifs pour venir à bout de la problématique de l'intégration de ces jeunes. Ils reconnaissent aussi l'importance et la qualité des nombreuses initiatives mises en place par les conseils scolaires pour accompagner ces jeunes. Cependant, ceux qui interviennent dans les écoles dans le cadre du programme TÉE (travail d'établissement dans les écoles) pensent que les gouvernements devraient faire davantage d'efforts pour soutenir les écoles et les professionnels dans leur désir de donner à ces jeunes une véritable identité et la fierté d'appartenir à la communauté d'accueil.

Quant aux demandeurs d'asile, ils ne sont pas admissibles aux services et programmes financés par les bailleurs de fonds fédéraux. Vu la vulnérabilité de ces personnes à leur arrivée au pays, il est bien difficile pour les organismes de leur expliquer cet état de choses. Très peu d'organismes francophones reçoivent du financement des gouvernements provinciaux pour intégrer les immigrants. Les répondants ont souligné qu'en Ontario par exemple, seulement trois organismes francophones reçoivent du financement du gouvernement provincial à cette fin. Cependant, d'autres organismes qui ne bénéficient pas de ce financement reçoivent dans leurs bureaux des

demandeurs d'asile. Le grand défi est de pouvoir faire comprendre à ces personnes qu'elles ne peuvent pas être servies.

Selon les répondants, cette situation porte à croire que les demandeurs d'asile ne représentent pas une catégorie prioritaire dans le système d'immigration. De plus, il est difficile de retracer les demandeurs d'asile au sein des communautés francophones parce que la majorité d'entre eux ne bénéficient pas de services. Les répondants estiment que les communautés francophones devraient se pencher sur la situation des gens de cette catégorie, parce qu'elles pourraient en tirer profit pour assurer leur vitalité. La majorité d'entre eux pensent que les communautés ayant des défis de rétention devraient bénéficier de plus de soutien de la part des gouvernements. Ils suggèrent que ces communautés soient dotées de moyens pour explorer le modèle d'accueil du Manitoba qui semble connaître beaucoup de succès.

Les succès

Les informations obtenues dans le cadre des entrevues avec les TÉE indiquent que dans certaines régions, le programme connaît beaucoup de succès. Selon les répondants, le soutien apporté par ces professionnels dans l'insertion scolaire des enfants de parents réfugiés est d'une grande importance. En effet, dans les écoles qui accueillent un grand nombre d'élèves nouveaux arrivants, des intervenants en établissement ont la responsabilité d'appuyer l'école dans l'accueil, l'inclusion et l'épanouissement des familles francophones nouvellement arrivées et de leurs enfants. Ce programme qui sert de pont entre la culture scolaire et la culture familiale est une initiative subventionnée par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC).

La coordination provinciale francophone du programme ontarien est assurée par le Centre ontarien de prévention des agressions (COPA) depuis 2009. Le COPA n'offre pas de services directs à la clientèle immigrante dans le cadre du programme des TÉE. Il a plutôt le mandat d'offrir du soutien pour le lancement des programmes et des initiatives, pour le perfectionnement professionnel, et pour la concertation et la promotion du programme et des services de langue française. Il travaille de près avec les fournisseurs de services reconnus par CIC qui offrent ce programme pour former les intervenants et développer des outils de travail.

Les entrevues rapportent que dans le cas particulier de l'Ontario, on distingue deux catégories de TÉE. La première est celle des gens œuvrant au sein d'organismes d'accueil et d'établissement; la deuxième est celle des personnes embauchées directement par les conseils scolaires. Dans les deux cas, ces intervenants ont pour rôle d'informer, de sensibiliser, de soutenir et d'accompagner les familles, et de les diriger vers les services et les ressources appropriés.

Il ressort des entrevues que dans certaines régions de l'Ontario, les TÉE de la première catégorie rencontrent d'importants défis dans l'accomplissement de leur mandat. On observe au niveau de certaines directions d'écoles une résistance à l'égard des TÉE embauchés par des organismes communautaires. Les directions se disent très occupées et elles n'ont donc pas assez de temps à accorder aux TÉE. D'autres directions évoquent des raisons de confidentialité et de protection de la vie privée quant à la gestion de dossiers d'enfants de parents immigrants et réfugiés. Ces agents ne peuvent pas accéder aux dossiers d'élèves nouveaux arrivants parce qu'ils n'utilisent pas les mêmes codes de confidentialité que les écoles.

Certains répondants ont rapporté que souvent, dans les grandes régions, la communication entre les directions d'écoles, les enseignants affectés aux programmes d'appui aux nouveaux arrivants (PANA) et les TÉE n'est pas fonctionnelle. Dans certains cas, le TÉE doit faire preuve de détermination pour réussir à collaborer efficacement avec l'école. De plus, nombreux sont les TÉE qui ne disposent pas, dans les écoles, d'espace approprié pour la réalisation de leur mandat. Le manque de locaux fait en sorte que certains TÉE n'ont pas de bureau fixe dans certaines écoles. Il arrive parfois qu'ils rencontrent les jeunes à la cafétéria de l'école, endroit qui ne permet pas d'assurer la confidentialité. Ils ne peuvent pas non plus accéder à Internet (outil indispensable pour l'aiguillage et l'orientation des familles) dans les écoles. Pour relever ce défi, les organismes leur fournissent des clés Internet mobiles.

Selon les répondants, le changement fréquent des agents de CIC dans les régions a aussi un impact important sur le fonctionnement des comités consultatifs au niveau provincial et sur le programme en général. Ils indiquent qu'il faut tout recommencer à zéro après chaque changement. Dans certaines régions du Centre-Sud-Ouest, on a assisté à trois (3) ou quatre (4) changements d'agents sur une période de cinq (5) ans. De plus, le financement du programme dépend parfois du niveau de connaissance des réalités des communautés francophones qu'ont les agents de CIC dans les régions. Les répondants ont indiqué que plus l'agent a une bonne connaissance de ces réalités et plus il est susceptible de mettre les moyens suffisants à la disposition des intervenants. Un agent qui ne connaît pas les réalités des francophones ne connaît pas non plus l'importance du programme; il en résulte un financement qui ne correspond pas aux besoins de la communauté.

Les répondants de cette catégorie ont aussi souligné que les réalités des familles immigrantes francophones ne sont pas les mêmes que celles des familles immigrantes anglophones. Selon ces répondants, il est donc impossible de se baser sur les réalités des anglophones pour financer des programmes destinés aux francophones. De plus, les outils développés par les conseils scolaires anglophones ne sont pas adaptés à la réalité des conseils scolaires francophones. Parfois les agents de CIC pensent que les francophones peuvent traduire les outils anglophones et en faire usage auprès des élèves immigrants francophones. Le manque de ressources financières entraîne une diminution du nombre de formations de perfectionnement professionnel destinées aux TÉE à travers la province. La fréquence de cette formation est passée de deux fois par année à une seule. Le programme manque aussi de ressources humaines : la charge du programme est aux mains d'un personnel réduit. Dans les régions comme Ottawa, six (6) TÉE doivent intervenir dans environ trente (30) écoles et à Toronto, quatre (4) TÉE sont disponibles pour quelque dix-huit (18) écoles.

Malgré les ressources limitées, le programme connaît du succès. La collaboration entre les TÉE et les écoles dans certaines régions est très efficace. Les relations interpersonnelles qui sont souvent très développées dans ces régions (surtout dans les petites communautés) seraient à l'origine des succès connus par les partenaires. Certains répondants dans les conseils scolaires ont même souligné la valeur ajoutée du programme dans l'insertion scolaire des jeunes issus de l'immigration et surtout dans celle des enfants de parents réfugiés ayant des difficultés d'adaptation.

La santé

Dans la catégorie des intervenants en santé, la liste de répondants prévoyait la tenue d'entrevues avec cinq (5) répondants, soit un (1) par région. Le manque de professionnels

francophones travaillant de près avec les familles réfugiées explique la faible participation des répondants de cette catégorie. En effet, nous avons contacté une dizaine de professionnels dans les régions ciblées par la recherche. Seulement deux (2) ont accepté de faire l'entrevue. Environ quatre (4) répondants ont promis de donner suite à nos envois de courriels et appels de suivis, mais ne l'ont pas fait jusqu'à la clôture des entrevues. Certains disent ne pas connaître les réalités de la clientèle réfugiée francophone. D'autres ont manifesté la volonté de participer à la consultation, mais leur niveau de français ne leur permettait pas une bonne compréhension du contexte de l'étude et des questions d'entrevue.

Les entrevues ont rapporté des que barrières linguistiques, incluant le manque de professionnels de la santé francophones et de services d'interprétation, surtout au niveau de la médecine familiale, limitent la communication entre le soignant et son patient; cela se traduit souvent par l'utilisation inappropriée de tierces personnes (comme les jeunes ou des membres de la communauté) qui doivent assumer le rôle d'interprète. Ces défis provoquent chez les familles un niveau d'angoisse accru, une méfiance vis-à-vis du système de santé et une sous-utilisation des services de soins. Les professionnels ont mentionné que les nouveaux arrivants en général ne connaissent pas le fonctionnement du système de santé canadien, parce qu'il est très différent de celui de leur pays d'origine. Les familles nouvellement arrivées n'ont souvent pas de médecin de famille. Celles qui arrivent avec des problèmes de santé veulent être directement référées vers un spécialiste. Il est difficile de leur faire comprendre que cette tâche est du ressort d'un médecin de famille.

Les partenariats

On note aussi, du côté des organismes communautaires qui travaillent de près avec les familles immigrantes et avec certains conseils scolaires, un sentiment de satisfaction quant aux réussites qu'ils connaissent dans le cadre des services qu'ils offrent aux jeunes immigrants. Pour les répondants de cette catégorie, les éléments qui constituent la réussite sont, entre autres :

- La possibilité d'offrir des services et programmes qui facilitent l'intégration des jeunes dans les écoles et dans la communauté;
- Le jumelage avec les familles non immigrantes;
- La réussite scolaire des jeunes;
- La satisfaction des familles réfugiées d'avoir retrouvé la paix au Canada;
- La volonté des conseils scolaires de collaborer efficacement avec les organismes communautaires pour l'intégration de cette clientèle;
- La reconnaissance des familles pour les services reçus;
- La volonté des communautés d'accueil à s'impliquer dans l'adaptation des familles immigrantes.

Un travailleur d'établissement a partagé son bonheur de voir des jeunes, qui à leur arrivée étaient complètement déconnectés et très craintifs, appréciés de leur milieu d'accueil après quelques mois.

Bon nombre de nos jeunes immigrants étaient très réservés à leur arrivée. Ils nous interrogeaient beaucoup sur la culture des gens d'ici. Ils étaient inquiets de l'accueil que les enseignants et les autres élèves allaient leur réserver. C'est étonnant de voir comment nombre d'entre eux intègrent la vie scolaire. Les conflits ne manquent pas, mais ils arrivent toujours à trouver des solutions entre eux. Parfois, c'est assez difficile

pour les parents, mais nous essayons de leur faire comprendre que les petits conflits font partie de la vie.

Un répondant explique que les organismes œuvrant dans le domaine de l'accueil et de l'établissement constituent un relais essentiel des gouvernements en matière d'accueil, d'orientation et d'intégration des jeunes demandeurs d'asile et réfugiés. C'est le plus souvent vers ces organismes que se tournent ces jeunes lorsqu'ils ont besoin d'information, de soutien, de conseils ou tout simplement, de parler à quelqu'un et d'être pris en compte. Ces relations sont fructueuses, car elles reposent sur la confiance. L'intervention attentive de ces organismes et l'orientation qu'ils donnent contribuent à dissiper les craintes auxquelles sont souvent confrontés les jeunes de parents demandeurs d'asile et de parents réfugiés.

Les organismes qui ont participé à la consultation développent, en collaboration avec d'autres institutions ou seuls, des programmes et des activités socioculturelles (camps d'été, camps de leadership, pique-nique, visites de sites, activités sportives, clubs de devoirs, jumelages avec les pairs, etc.). On note une bonne participation des familles et surtout des jeunes, et ces activités favorisent le rapprochement entre les nouveaux arrivants et les membres de la communauté d'accueil. Toutefois, nombreuses sont les familles qui, faute de moyens de déplacement, ne peuvent pas se joindre à ces activités. Les parents qui sont encore à la recherche d'emploi manquent non seulement de moyens, mais ces activités ne constituent pas non plus une priorité pour eux.

Certains organismes qui interviennent directement auprès des jeunes ont mis en place des pratiques qui sollicitent la participation et l'implication des jeunes dans la programmation et dans les décisions concernant la nature des services à offrir. Ces organismes estiment que personne ne peut mieux parler des besoins des jeunes réfugiés que les jeunes réfugiés eux-mêmes. L'investissement personnel de ces jeunes dans les activités et projets les concernant permettra de préparer des recommandations et des plans d'action ainsi que d'aborder les obstacles auxquels se heurtent les jeunes réfugiés et demandeurs d'asile dans l'accès aux services disponibles.

Les répondants pensent que les jeunes réfugiés devraient être encouragés à s'intégrer pleinement et librement dans leur nouvelle société pour avoir accès à tous les réseaux sociaux disponibles pour les jeunes du même âge. La participation à la vie sociale, culturelle et sportive est un facteur important, car elle accélère le développement de la cohésion sociale entre les jeunes de parents demandeurs d'asile, de parents réfugiés et leurs pairs non immigrants. Elle les aide aussi à transmettre et à échanger les cultures. Le fait de participer tous ensemble à un championnat, à une sortie, à une promenade en forêt ou à un pique-nique dans un parc crée déjà des liens humains. Il faudrait multiplier les initiatives de ce genre.

Les pistes d'actions suggérées

Les répondants suggèrent que :

- Les décideurs se penchent sérieusement sur la situation des demandeurs d'asile qui sont déjà au Canada parce qu'ils pourraient représenter un réel capital humain pour les communautés francophones hors Québec;

- Une étude élaborée soit réalisée auprès des jeunes et de leurs familles pour mieux cerner leurs besoins et identifier des meilleures pratiques ;
- Les jeunes et leurs familles soient de plus en plus consultés dans le cadre des programmes et services qui leur sont destinés;
- Les gouvernements fassent la promotion d'activités de sensibilisation au niveau des communautés d'accueil et au niveau des communautés immigrantes afin de favoriser le rapprochement et les échanges entre les deux communautés;
- Le gouvernement de l'Ontario explore la possibilité de développer le modèle d'accueil du Manitoba sous forme de projet pilote dans une région de la province;
- Des formations en compétences culturelles soient offertes dans les écoles et à toutes les personnes œuvrant auprès des familles immigrantes, y compris les professionnels de la santé;
- Les gouvernements renforcent les efforts des conseils scolaires en les dotant de plus de ressources humaines et financières;
- Des stratégies soient élaborées pour pallier la pénurie de professionnels de la santé francophones dans les régions;
- Le nombre d'organismes d'accueil et d'établissement francophones financés par les provinces soit revu à la hausse (surtout en Ontario).

5. Constats et recommandations

5.1. Constats

Dix constats se dégagent de la revue de la littérature et des entrevues.

1. La clientèle réfugiée a des besoins particuliers.

La présence d'enfants de parents réfugiés au sein des écoles ayant participé à l'entrevue est importante. Tous les répondants peuvent parler aisément des défis dans l'offre de services à cette clientèle et des réalités de celle-ci. De plus, on note une grande convergence dans le portrait de la situation décrit par les différentes catégories de répondants d'une province à l'autre. Il n'y a pas de différences marquées entre les provinces étudiées en matière des besoins des réfugiés. On peut noter une différence dans la facilité de l'accès aux services en français pour les réfugiés lorsqu'ils demeurent dans des grandes communautés ou dans des petites communautés, et ce, nonobstant la province de résidence. Les services sont généralement plus disponibles dans les grandes communautés. Par contre, les services dans les petites communautés sont souvent plus personnalisés.

En ce qui concerne les réalités des enfants de parents réfugiés et de leurs familles, les répondants s'accordent à dire que les besoins de cette catégorie de clientèle sont spéciaux et largement différents de ceux de toutes les autres catégories d'immigrants. Rappelons, au nombre des contraintes rencontrées par les familles réfugiées, une faible maîtrise de la langue d'enseignement, l'isolement social, des difficultés économiques et financières, ainsi qu'un faible niveau d'éducation (comparativement aux immigrants des catégories économique). S'ajoutent à ces contraintes les barrières structurelles qui affectent la participation de ces familles : contraintes de temps, jeunes enfants à charge, problèmes de transport (les systèmes de transport dans le pays d'origine de nombreuses familles réfugiées sont différents de celui du Canada), différences linguistiques et culturelles, manque de connaissance des processus éducatifs du pays d'accueil, phénomènes d'exclusion et idées reçues sur les réfugiés.

2. Tous les conseils scolaires et organismes qui ont participé à l'étude sont très positifs à l'égard de l'accueil des réfugiés dans les communautés de la francophonie canadienne et sont explicites dans leur volonté d'appuyer efficacement les familles réfugiées.

On note auprès de tous les répondants une volonté ferme et explicite de répondre efficacement aux besoins des enfants de parents réfugiés. Cependant, tous évoquent le manque de ressources financières, matérielles et surtout humaines. Les répondants indiquent que malgré les difficultés d'intégration des jeunes issus de familles réfugiées, le retour sur l'investissement est d'une valeur inestimable. Les conseils scolaires ont indiqué que grâce aux programmes d'accueil et d'appui aux jeunes immigrants, presque tous ceux qui ont un retard scolaire arrivent à rattraper ce retard dans un délai convenable. La réussite scolaire que connaissent ces jeunes qui au départ semblent difficiles à encadrer constitue aussi pour les conseils scolaires un facteur de réussite dans l'accomplissement de leur mandat. Les écoles de langue française visent à recruter un plus grand nombre d'élèves francophones nouvellement arrivés et elles ont mis en place de nombreuses initiatives décrites en annexe.

3. Les organismes de la francophonie canadienne ont établi de nombreuses collaborations et mis en œuvre plusieurs pratiques exemplaires.

Dans certaines régions, les organismes communautaires, les conseils scolaires et autres partenaires éducatifs conjuguent leurs efforts pour assurer une bonne intégration des jeunes et des familles immigrantes. Ce genre de collaboration constitue une bonne pratique dans le soutien apporté aux familles immigrantes et réfugiées dans leur processus d'intégration. Au Manitoba, en Saskatchewan et dans certaines régions de l'Ontario, les répondants ont cité de nombreux exemples de bonnes pratiques qui contribuent efficacement à l'insertion des jeunes issus de familles réfugiées. On note aussi, au sein de certains conseils scolaires, un suivi permanent des élèves réfugiés depuis le niveau élémentaire jusqu'au niveau postsecondaire en passant par le cheminement au secondaire. Ces collaborations fructueuses seraient très remarquables dans les petites communautés où les relations interpersonnelles sont souvent très développées et dans les régions où un organisme francophone a la charge de la gestion du dossier des réfugiés francophones. Ces organismes sont aussi confrontés aux défis liés au manque de ressources matérielles, financières et humaines. Leur force est qu'ils embauchent des personnes qualifiées et reçoivent un appui important des membres de la communauté comme bénévoles.

Nous rapportons ici quelques exemples de meilleures pratiques et de futures initiatives qui méritent d'être encouragées selon les répondants.

Manitoba

On remarque à Saint-Boniface et Winnipeg une volonté politique et communautaire de faire avancer le dossier de l'accueil et de l'intégration des familles réfugiées francophones. Malgré les ressources limitées, on observe une bonne collaboration et une belle cohésion entre les diverses parties impliquées. Chacun apporte sa pierre à la construction de sorte que l'intégration des nouveaux arrivants est devenue au fil des ans un projet de société. Une coalition de tous les organismes qui desservent d'une façon ou d'une autre les familles immigrantes travaille en partenariat avec l'Accueil francophone afin d'assurer aux nouveaux arrivants une offre de services de qualité et une meilleure intégration. De plus, de nombreuses familles non immigrantes appuient, en tant que bénévoles, les écoles francophones et l'Accueil francophone dans le processus d'intégration des jeunes et de leurs familles. Les familles nouvellement arrivées sont donc jumelées à des familles non immigrantes ou à des familles immigrantes déjà bien intégrées. Ce programme, qui existe aussi dans les autres régions visées par l'étude, favorise le rapprochement entre les communautés, évite aux nouveaux arrivants l'isolement et l'exclusion et favorise aussi l'intégration économique des parents.

Colombie-Britannique

Soucieuse de la santé des familles immigrantes, le Provincial Language Service de la Colombie-Britannique a mené une consultation auprès des familles immigrantes francophones de la province. Les grandes lignes de cette consultation sont présentées dans la recension des écrits. Une telle initiative doit être envisagée dans d'autres régions qui reçoivent un nombre important d'immigrants et de réfugiés. Ceci permettrait d'avoir

un portrait de la situation dans ces régions et d'apporter, le cas échéant, des améliorations à l'offre de services de santé aux immigrants en général et aux réfugiés en particulier.

Ontario

Dans le Centre-Sud-Ouest, certains conseils scolaires ont développé un processus de suivi des élèves, enfants de parents réfugiés, dès leur entrée dans le système jusqu'au niveau postsecondaire. Ainsi, les conseils scolaires sont en mesure de retracer ces enfants durant tout leur cursus scolaire et ainsi leur apporter un soutien constant si des difficultés d'adaptation ont été diagnostiquées lors de l'évaluation initiale des besoins. Ces jeunes ayant des difficultés vont bénéficier d'un encadrement spécial et d'une orientation appropriée pour le choix d'études postsecondaires. Certains conseils scolaires continuent même de s'enquérir des nouvelles de ces jeunes en collaborant avec les institutions postsecondaires.

Dans l'Est et le Centre-Sud-Ouest, les conseils scolaires bénéficient des services d'organismes tels que La Passerelle, RDÉE Ontario, le REPFO, la Coopérative Enseignants Pas À Pas, le Centre Oasis et le Centre français de Hamilton pour les appuyer dans l'intégration scolaire, sociale, culturelle et économique des jeunes issus de familles immigrantes et réfugiées. Les parents et les enseignants bénéficient aussi de formations en compétences culturelles pour faciliter les relations entre les familles et l'école.

Dans l'Est de l'Ontario, le Réseau des services de santé en français et le Réseau de soutien à l'immigration francophone ont entamé une réflexion sur les possibilités de collaboration en ce qui concerne les soins de santé offerts aux familles immigrantes francophones d'Ottawa.

Nouvelle-Écosse

Le RIF envisage, avec les différents partenaires du dossier de l'immigration francophone, des possibilités de collaboration pour mieux faire face à la question de l'intégration sociale et scolaire des jeunes francophones issus de l'immigration et des enfants de parents réfugiés.

Saskatchewan

On note un solide dispositif d'insertion scolaire dans les écoles qui reçoivent une population importante de jeunes issus de l'immigration. Afin d'assurer la réussite scolaire de ces élèves et d'accommoder le personnel enseignant dans la prise en charge des élèves nouveaux arrivants, le Conseil des écoles fransaskoises a mis tour à tour en place le programme de phase d'accueil, le bureau de l'intervention interculturelle et le programme interculturel et projets en immigration. Les programmes à l'intention des jeunes immigrants existent aussi dans les autres conseils scolaires qui ont participé aux consultations. Celui de la Saskatchewan est cité comme meilleure pratique parce que, en comparaison avec d'autres régions de l'Ouest canadien, la région ne reçoit pas un grand nombre d'immigrants francophones. Cependant, l'institution a mis sur pied un dispositif pour faciliter l'insertion scolaire des élèves nouveaux arrivants et continue d'élaborer des

stratégies pour assurer l'accueil et l'intégration des futurs élèves. Ceci est une preuve de la volonté des acteurs en éducation de contribuer adéquatement à l'insertion scolaire des jeunes nouveaux arrivants.

4. Il serait nécessaire de faire accréditer des organismes francophones pour l'établissement de réfugiés.

Dans les régions où les organismes francophones d'accueil et d'intégration des immigrants n'ont pas le mandat d'appuyer l'établissement des réfugiés, il est difficile de décrire le profil réel des réfugiés francophones. Les conseils scolaires dans ces régions ne rejoindraient donc pas la totalité des jeunes francophones issus de familles réfugiées; un nombre considérable de ces gens seraient orientés vers les conseils scolaires anglophones. Les répondants ont souligné à cet effet que les difficultés d'intégration des familles francophones et les défis de réussite scolaire pour les jeunes se trouvent aggravés par les lacunes du processus d'accompagnement des familles francophones par des organismes anglophones qui souvent ne connaissent pas assez les réalités des francophones. Le programme d'accueil et d'intégration des réfugiés francophones connaît du succès lorsqu'un organisme francophone est porteur du dossier et lorsque cet organisme reçoit l'appui des autres partenaires qui desservent cette clientèle et l'appui des membres de la communauté d'accueil. Quand toutes ces conditions sont réunies, le dossier des familles réfugiées francophones n'est plus uniquement une question de volonté politique; il devient aussi un projet de société, comme c'est le cas au Manitoba.

5. Les conseils scolaires investissent des ressources humaines et financières pour planifier le soutien et livrer les services aux familles réfugiées et leurs enfants.

Tous les conseils scolaires ayant participé aux consultations ont développé avec le soutien d'autres partenaires éducatifs divers outils et initiatives pour faciliter l'intégration et la réussite scolaire des jeunes issus de l'immigration. Souvent, ces outils ne répondent pas à la situation particulière des enfants de parents réfugiés; ils doivent être adaptés en fonction des besoins de chaque enfant. Au Canada, le système scolaire prône la participation parentale à tous les niveaux. L'analyse des écrits et les résultats des entrevues montrent que la collaboration famille-école peut être plus difficile à établir en raison des contraintes des familles réfugiées et du niveau de compétence culturelle du personnel dans les écoles. Pour permettre d'établir un pont entre la culture scolaire et la culture familiale, les écoles bénéficient dans certaines régions du soutien du Programme des travailleuses et des travailleurs d'établissement financé par Citoyenneté et Immigration Canada. Les répondants reconnaissent la valeur ajoutée de ce programme dans le processus d'insertion des jeunes issus de familles immigrantes en général et dans l'insertion des enfants de familles réfugiées en particulier (surtout ceux qui connaissent des difficultés d'adaptation). Les écoles sollicitent aussi les services d'organismes ethnoculturels pour apporter un soutien scolaire aux jeunes en difficulté. Les écoles bénéficient aussi de l'appui d'organismes ayant une expertise en compétences culturelles pour faciliter la compréhension mutuelle des cultures par le personnel dans les écoles et par les familles nouvellement arrivées. Ces collaborations sont porteuses, parce qu'elles facilitent les relations entre les familles immigrantes (surtout réfugiées) et l'école. Elles contribuent aussi de façon significative à la réussite scolaire des jeunes.

6. Les conseils scolaires sont parfois obligés de soutenir des familles réfugiés à l'extérieur du cadre scolaire.

L'accroissement de la population immigrante dans les écoles est perçu par les répondants comme un facteur positif pour la vitalité des communautés francophones minoritaires du Canada. Toutefois, devant le manque de ressources pour pallier les difficultés d'intégration et plus spécifiquement pour la prise en charge des problèmes reliés à l'apprentissage et à l'insertion sociale, les conseils scolaires se voient obligés de puiser dans leurs ressources habituelles pour répondre aux besoins des jeunes. Les problèmes et les doléances des familles dépassent souvent le cadre du mandat des conseils scolaires. Même si la responsabilité de résoudre ces problèmes ou de répondre à ces doléances n'incombe pas aux conseils scolaires, ces derniers restent sensibles à la situation des réfugiés et craignent beaucoup que les manquements du système n'entravent la réussite scolaire des jeunes et leur intégration sociale. Ils doivent souvent entreprendre des démarches pour mobiliser d'autres partenaires afin d'aider adéquatement les familles. Ces démarches peuvent être parfois perçues comme inappropriées par d'autres organismes communautaires qui estiment que les conseils scolaires opèrent (dans ce cas précis) sur un terrain où la loi ne leur permet pas d'intervenir. Il en résulte parfois des malaises et des obstacles à la collaboration entre les partenaires qui, en temps normal, devraient se serrer les coudes pour appuyer les familles réfugiées.

7. Il existe des entraves à la collaboration entre les conseils scolaires et les organismes communautaires, notamment en matière d'exigences législatives et réglementaires en matière de confidentialité

Les institutions qui doivent travailler avec des codes de confidentialité éprouvent des difficultés à collaborer avec d'autres partenaires qui ne sont pas soumis aux mêmes exigences. Il en résulte que les expertises respectives des divers intervenants ne peuvent pas être partagées efficacement. En effet, dans certaines régions de l'Ontario, on remarque des défis dans la collaboration entre les conseils scolaires (directions d'écoles) et les TÉE embauchés par les organismes communautaires. Cette situation serait due aux obligations des conseils scolaires en matière de protection de la vie privée des élèves. Ils sont contraints d'utiliser des codes de confidentialité qui diffèrent de ceux utilisés par les organismes communautaires. Toutefois, les répondants reconnaissent que ce programme constitue une meilleure pratique dans l'insertion scolaire des jeunes. Les TÉE jouent un rôle de médiation, permettant une meilleure transmission de l'information entre les familles et les acteurs scolaires. Il devient alors important que les parties trouvent une meilleure façon de collaborer afin de maximiser l'utilisation de ce programme qui, à tous égards, est profitable aux écoles, aux jeunes et à leurs familles.

8. Il est nécessaire de prévoir la mise en œuvre de services répondant spécifiquement aux besoins des réfugiés.

Le manque de ressources et de services spécifiques aux besoins des enfants et jeunes issus de l'immigration en général et des enfants de parents réfugiés en particulier peut avoir des répercussions sur l'intégration sociale et la réussite scolaire des jeunes. Tous les répondants ont mentionné que la majorité des familles réfugiées arrivent au pays dépourvues de tout. Les besoins de base nécessaires à leur intégration durant les

premiers mois sont très importants et très différents de ceux des autres catégories d'immigrants. Les jeunes et leurs familles sont souvent vulnérables et ont besoin de services spécifiques qui n'existent pas auprès des répondants. De plus, le manque de professionnels de la santé francophones empêche les organismes communautaires d'orienter les familles vers des professionnels pouvant les servir dans la langue qu'elles comprennent. Les familles réfugiées sont souvent réticentes à accepter l'aide d'interprètes; elles souhaitent avoir une intimité avec le soignant qui souvent ne comprend pas la langue qu'elles parlent. Le service rendu dans de telles circonstances ne répond pas aux besoins et aux attentes des familles. L'école se trouve donc confrontée à des situations de jeunes ayant des difficultés de plusieurs ordres (problèmes de santé, difficultés d'adaptation pouvant causer des échecs scolaires, voire le décrochage) et les ressources appropriées pour venir à bout de ces problèmes font défaut. Il faut aussi souligner le cas des régions qui doivent travailler avec un nombre réduit de TÉE, alors que le nombre de jeunes à accompagner ne cesse d'augmenter. Ces intervenants doivent se rendre dans plusieurs écoles de leur région durant une même période. Les ressources financières affectées au programme étant limitées, les intervenants doivent diminuer le nombre de visites par école.

9. La collaboration entre les conseils scolaires et les organismes communautaires est une condition essentielle à l'établissement réussi des réfugiés dans les communautés de la francophonie canadienne.

Comme le rapportait aussi l'analyse documentaire, les résultats des entrevues montrent qu'un organisme ou institution peut rarement répondre à lui seul à tous les besoins de cette clientèle. Les intervenants œuvrant dans les écoles ne représentent pas la diversité ethnique et culturelle de la communauté scolaire. Cela dit, les partenaires communautaires s'avèrent une ressource primordiale pour la mise en œuvre du programme d'appui aux jeunes nouveaux arrivants dans le cas où les ressources scolaires ne conviennent pas ou ne suffisent pas à la demande. Les écoles ne peuvent à elles seules assurer l'insertion des familles, et il en est de même pour les partenaires communautaires. Les partenaires éducatifs et communautaires ont besoin les uns des autres et sont complémentaires dans l'offre de services à cette clientèle. Il revient donc aux différents partenaires de coordonner le déploiement des efforts afin de permettre aux élèves de bénéficier des programmes existants dans les communautés. Les centres culturels, les galeries d'art, les théâtres, les musées, les activités sportives et les salles de spectacles sont des exemples de richesses culturelles locales qui peuvent être exploitées.

10. Les répondants aux entrevues apprécient les efforts des gouvernements et de Citoyenneté et Immigration Canada en vue de l'établissement des réfugiés mais jugent que ces efforts sont insuffisants en fonction des défis à relever.

Tous les répondants reconnaissent à leur juste valeur les efforts et les ressources déployés par les gouvernements pour répondre aux besoins d'intégration sociale et scolaire des jeunes issus de l'immigration. Cependant, ces mesures sont jugées insuffisantes, car elles n'arrivent pas à assurer la pleine intégration de ces jeunes. Les répondants ont indiqué que les défis reliés au manque de ressources matérielles, humaines et financières qui ont été rapportés lors des entrevues ne doivent pas laisser croire à une inertie de la part des gouvernements. Selon les répondants, l'école étant le premier point de chute des familles immigrantes ayant des enfants d'âge scolaire, il est important que ces dernières y trouvent toutes les informations nécessaires à la compréhension du système scolaire, fournies par des personnes culturellement compétentes.

5.2. Les recommandations

Les recommandations que nous formulons dans le cadre de cette étude se basent sur l'analyse documentaire et sur les constats des entrevues.

Recommandation 1 : Que la FCFA et les RIF entreprennent des démarches pour mettre sur pied des agences accréditées pour servir les réfugiés d'expression française dans les provinces étudiées, là où elles n'existent pas encore.

Raisonnement : Le nombre de réfugiés augmentent dans les communautés de la francophonie canadienne. Les entrevues permettent de confirmer que les meilleures collaborations sont établies dans les endroits où il existe une agence francophone accréditée pour l'établissement des réfugiés. Selon les répondants, les agences anglophones font preuve de bonne volonté mais n'ont pas la capacité de livrer les services nécessaires en français. Il est important de noter que la recherche se limitait à cinq provinces. La FCFA et les RIF devraient analyser les capacités de livraison de services en français par les agences accrédités dans les autres provinces pour déterminer la nécessité d'établir ou non un service francophone.

Recommandation 2 : Que les fournisseurs de services dans les domaines de l'accueil et de l'établissement des immigrants, de la santé, de l'éducation et des services sociaux travaillent davantage en partenariat afin de mieux planifier et exécuter la coordination des services directs destinés aux enfants et aux jeunes immigrants ainsi qu'à leurs familles. Par ailleurs, tous ces fournisseurs de services doivent inclure et/ou renforcer la notion de compétences culturelles dans toutes leurs pratiques.

Raisonnement : Il existe une collaboration bien rodée dans certains milieux étudiés et tous les répondants de ces milieux affirment sans hésitation que les efforts de tous sont nécessaires pour assurer un établissement réussi des familles réfugiées et leurs enfants. C'est le cas surtout dans des plus petits milieux où les fournisseurs se connaissent bien. Dans les plus grands centres urbains, les conseils scolaires et les organismes communautaires devront développer des mécanismes pour améliorer la collaboration. Certains répondants recommandent que les parties prenantes utilisent une approche de gestion de cas des familles réfugiées. Ainsi chaque partie prenante pourrait offrir son soutien à la famille selon son mandat en vue d'augmenter la

cohérence dans l'offre de service. Une telle approche exigerait que les parties prenantes adoptent des codes de confidentialité qui respectent les exigences de tous.

Recommandation 3 : Que la FCFA travaille de près avec la Fédération nationale des conseils scolaires francophones afin de mieux cerner les besoins relativement à l'offre de services aux enfants de parents réfugiés et aux autres jeunes issus de l'immigration et de faciliter les échanges de bonnes pratiques mises en œuvre par les conseils scolaires et les organismes communautaires pour répondre à ces besoins.

Raisonnement : Les entrevues n'ont pas décelé de différences marquées dans les défis que doivent relever les familles réfugiés dans les cinq provinces étudiées. Les entrevues ont permis d'identifier de nombreuses bonnes pratiques mises en œuvre en isolation par des individus, des écoles, des organismes communautaires, des conseils scolaires et des ministères. Plusieurs répondants ont exprimé le souhait d'avoir accès aux bonnes pratiques mises en œuvre ailleurs dans leur province et au Canada. La FCFA et la FNCSF sont les deux organismes désignés pour mettre en œuvre les mécanismes nécessaires pour suivre de près les besoins des familles réfugiées, qui évoluent avec le temps et pour assurer la dissémination de bonnes pratiques. Nous avons aussi noté que les organismes, les conseils scolaires et les écoles construisent des outils et produisent du matériel à l'intention des familles réfugiées. Il serait probablement possible aussi de créer des collaborations pour éviter les doublons dans l'élaboration de ces outils.

Recommandation 4 : Que la FCFA et les RIF s'organisent pour entamer une discussion avec les autorités du domaine de l'immigration (aux niveaux provincial et fédéral) sur la question de l'offre de services aux demandeurs d'asile qui sont déjà présents sur le territoire canadien.

Raisonnement : Les répondants rapportent qu'un nombre significatif d'enfants de demandeurs d'asile se trouvent dans les écoles françaises. Dans certaines régions, cette clientèle constitue une proportion importante d'élèves. Les répondants de ces régions insistent à ce que la FCFA et les organismes de la francophonie mènent les actions nécessaires pour rehausser le profil de cet enjeu. Ils voient des gens en besoin, dont des enfants, qui ont accès à très peu de ressources et services. Ils se voient obligés de répondre au besoin de toute façon, même s'ils n'ont pas de ressources pour le faire.

Recommandation 5 : Que les régions qui reçoivent un nombre important de familles immigrantes (Toronto, Ottawa et Winnipeg par exemple) s'inspirent de la consultation réalisée par le Provincial Language Service, un programme de la régie provinciale de la Colombie-Britannique, au sujet de la santé des familles francophones nouvellement arrivées. Cela permettrait de mieux comprendre les expériences et les perceptions de ces familles et de déterminer des pistes de solutions dans les autres provinces canadiennes.

Raisonnement : La recension des écrits a décelé peu de recherches sur la santé des jeunes réfugiés francophones. Les répondants aux entrevues indiquaient que l'accès à des services de santé en français posait souvent un défi. Chacun pouvait partager des anecdotes mais il n'existe pas de recherche qui donne un portrait clair de la situation. Une étude comme celle réalisée en Colombie-Britannique permettrait de mieux connaître la situation dans les autres provinces.

Recommandation 6 : Que la FCFA et les intervenants poursuivent les recherches en matière de l'intégration de jeunes réfugiés d'expression françaises dans les communautés minoritaires francophones.

Raisonnement : La revue de la documentation permet de constater qu'il y a peu d'études analysant la situation des jeunes réfugiés d'expression française dans les communautés francophones minoritaires. Les entrevues confirment qu'il s'agit d'un enjeu important sur les plans sociaux et économiques pour les communautés en plus d'être un enjeu critique pour les premiers concernés. Les entrevues confirment aussi une grande volonté d'accueillir et de bien intégrer ces jeunes et leurs familles. La FCFA et les intervenants devraient poursuivre les recherches pour mieux connaître les réalités sur le terrain et pour trouver des approches innovatrices répondant aux besoins identifiés.

6. Annexe 1 : la bibliographie

1. ABADA, Teresa, Feng Hou et Bali Ram. *Différences entre les groupes dans les niveaux de scolarité des enfants d'immigrants*, Statistique Canada, 2008. <http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2008308-fra.pdf>
2. AHMED, Nina. *Effet intergénérationnel de la sélection et de l'assimilation des immigrants sur les résultats en matière de santé des enfants*, Statistique Canada, 2005. <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/Statcan/11F0019MIF/11F0019MIF2005247.pdf>
3. AKKARI, Abdel Jalil et Aline Gohard-Radenkovic. *Vers une nouvelle culture pédagogique dans les classes multiculturelles : les préalables nécessaires*, Université de Fribourg, 2002. <http://www.erudit.org/revue/rse/2002/v28/n1/007153ar.pdf>
4. ANCTIL, Linda. *Soutien à la réussite scolaire : le psychologue au cœur du processus d'intégration de nos futurs Québécois*, Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, 2008. http://www.ordrepsy.qc.ca/pdf/PsyQc_Mai08_Dossier_02_Ancil.pdf
5. ASHWORTH, Joanna. *Rapport sur le dialogue « Soins de santé, bien-être et nouveaux arrivants »*, Provincial Language Service, 2012. http://www.phsa.ca/NR/rdonlyres/9174174E-DCBB-484C-B07A-DE2C0301206A/62721/PLSDialogue_NewcomerFamilies_FrReport_FinalWEB1.pdf
6. ASSOCIATION CANADIENNE POUR LES NATIONS UNIES. *Les réfugiés : une perspective canadienne – Guide pédagogique*, http://www.unhcr.ca/teachers/documents/teachers_guide-f.pdf
7. BEISER, Morton et coll. *La nouvelle étude sur les enfants et les jeunes Canadiens*, http://www.metropolis.net/pdfs/CI_article_f.pdf
8. BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE DU MANITOBA. *Évaluation et programmation des apprenants nouveaux arrivants dans les écoles françaises du Manitoba*, Éducation Manitoba, 2013. <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/ana/accueil/index.html>
9. BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE DU MANITOBA. *Indépendants ensemble : Au service de la communauté apprenante à niveaux multiples*, Éducation Manitoba, 2004. <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/appui/multiple/docs/document.pdf>
10. BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE DU MANITOBA. *L'établissement scolaire des apprenants nouveaux arrivants sous-scolarisés – Vue d'ensemble*, Éducation Manitoba, 2012. <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/ana/accueil/index.html>
11. BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE DU MANITOBA. *Lignes directrices concernant l'adaptation de cours aux besoins des apprenants nouveaux arrivants sous-scolarisés*, Éducation Manitoba, 2009. http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/ana/adaptation/docs/document_complet.pdf
12. BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE DU MANITOBA. *Politique proposée pour la reconnaissance des compétences linguistiques acquises à l'extérieur du Manitoba*, Éducation Manitoba, 2013. http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/pol/comp_lang_ext/docs/doc_complet.pdf

13. CENTRE DE TOXICOMANIE ET DE SANTÉ MENTALE. *La santé mentale des réfugiés : Pratiques prometteuses et ressources pour l'établissement de partenariats*, 2010. http://knowledgex.camh.net/amhspecialists/guidelines_materials/Documents/refugee_mental_health_prompracticesfr.pdf
14. CENTRE ONTARIEN DE PRÉVENTION DES AGRESSIONS. *Le guide des écoles élémentaires de l'Ontario à l'intention des nouveaux arrivants*, 2012. <http://ably.ca/guide/E.pdf>
15. CENTRE ONTARIEN DE PRÉVENTION DES AGRESSIONS. *Le guide des écoles secondaires de l'Ontario à l'intention des nouveaux arrivants*, 2012. <http://ably.ca/guide/S.pdf>
16. CENTRE ONTARIEN DE PRÉVENTION DES AGRESSIONS. *Voix du réseau des TÉE : Rapport de la consultation des parties intéressées du réseau des travailleuses et travailleurs d'établissement dans les écoles du système scolaire franco-ontarien*, 2010. <http://teeontario.ca/Publications/81/Rapport-de-consultation-2010/146>
17. CONSEIL CANADIEN SUR L'APPRENTISSAGE. *Stratégies de littératie efficaces à l'intention des élèves immigrants*, 2009. http://www.ccl-cca.ca/pdfs/LessonsInLearning/09_23_09-F.pdf
18. CORAK, Miles. *L'âge au moment de l'immigration et les résultats scolaires des enfants*, Statistique Canada, 2011. <http://www5.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=11F0019MIF2011336&lang=fra#formatdisp>
19. DABO, Souleymane. *Guide à l'usage des parents d'élèves immigrants*, Conseil des écoles fransaskoises, 2011. http://www.cefsk.ca/fichiers/documents/contenu/GuideParents_Final-vWeb2.pdf
20. DAGENAIS, Diane. *La prise en compte du plurilinguisme d'enfants issus de familles immigrantes en contexte scolaire : une analyse de cas*, Université Simon Fraser, 2008. <http://www.erudit.org/revue/rse/2008/v34/n2/019685ar.pdf>
21. EDMOND, Geneviève. *Vivre ensemble dans les écoles de langue française – L'accueil des jeunes immigrantes et immigrants à l'école de la francophonie canadienne*, Centre de recherches en éducation franco-ontarienne, University of Toronto, 2008. http://www.cfe-fce.ca/publications/Frenquetes/Articl_immigrants_Genevi%C3%A8ve_%C3%89mond.pdf
22. FARMER, Diane. *Immigration francophone et institutions locales : des écoles porteuses de changement?* 2008. http://canada.metropolis.net/events/10th_national_halifax08/presentations/C6-Farmer%5EDiane.pdf
23. FARMER, Diane. *Les familles immigrantes dans leurs rapports avec l'école en contexte francophone minoritaire*, Centre de recherches en éducation franco-ontarienne, University of Toronto, 2005. http://www.metropolis.net/pdfs/mother_russia_father_rwanda_f.pdf
24. FARMER, Diane, Yvonne Kabeya, Normand Labrie et Denise Wilson. *La relation école-familles francophones d'origine immigrante à Toronto*, 2003. <http://crefo.oise.utoronto.ca/UserFiles/File/rapportsprojets/relationecolefamilles%2017.pdf>

25. FARMER, Diane et Normand Labrie. *Immigration et francophonie dans les écoles ontariennes : comment se structurent les rapports entre les institutions, les parents et le monde communautaire?*, Érudit, 2008.
<http://www.erudit.org/revue/rse/2008/v34/n2/019686ar.pdf>
26. FARMER, Diane et Mary Richards. *L'école et la diversité*, 2006.
<http://crefo.oise.utoronto.ca/UserFiles/File/rapportsprojets/rapporttablesronde%208.pdf>
27. GÉRIN-LAJOIE, Diane et Marianne JACQUET. *Regards croisés sur l'inclusion des minorités en contexte scolaire francophone minoritaire au Canada*, 2008.
<http://www.erudit.org/revue/ef/2008/v36/n1/018088ar.pdf>
28. GLUSZYNSKI, Tomasz et Urvashi Dhawan-Biswal. *Les compétences en lecture des jeunes immigrants au Canada : les effets de la durée de résidence, de l'exposition aux langues parlées à domicile, et des écoles*, Ressources humaines et Développement social Canada, 2008. http://publications.gc.ca/collections/collection_2009/rhdcc-hrsc/HS28-146-2008F.pdf
29. JACQUET, Marianne et coll. *L'intégration des jeunes immigrants francophones africains dans les écoles francophones en Colombie-Britannique*, Simon Fraser University, 2008.
http://community.smu.ca/atlantic/documents/Riim-Jacquet Moore Sabatier Masinda2008_000.pdf
30. KATHOLIKI, Georgiades et coll. *Immigration et acculturation des enfants au Canada*, McMaster University & Offord Centre for Child Studies, Canada, 2011. <http://www.enfant-encyclopedie.com/documents/Georgiades-Boyle-Kimber-RanaFRxp1.pdf>
31. LOCK KUNZ, Jean. *Jeunes et visibles : Accès des jeunes immigrants et membres de minorités visibles au marché du travail*, Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada, 2003.
<http://publications.gc.ca/collections/Collection/RH63-1-581-08-03F.pdf>
32. Mc ANDREW, Marie et coll. *La réussite scolaire des élèves issus de l'immigration : une question de classe sociale, de langue ou de culture?*, Association canadienne d'éducation de langue française, 2008. http://www.acelf.ca/c/revue/pdf/XXXVI_1_177.pdf
33. Mc ANDREW, Marie. *Le cheminement et les résultats scolaires des jeunes d'origine immigrée : une perspective entre Montréal, Toronto et Vancouver*, 2010.
http://www.chereum.umontreal.ca/publications_pdf/CIC-CCLVersion%20fran%C3%A7aise%20mai%202010%20Rapport%20MTV.pdf
34. McMULLEN, Kathryn. *Les enfants d'immigrants : comment se débrouillent-ils à l'école?*, Statistique Canada, 2004. <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/200410/7422-fra.htm>
35. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE L'ONTARIO. *Étude du Programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA) : Évaluation de l'impact du PANA sur l'apprentissage des élèves nouveaux arrivants*, 2011.
<http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/memos/feb2012/PANAsommaire.pdf>
36. MUZA ÉDUCATION. *Consultation sur les besoins des jeunes immigrantes et immigrants qui fréquentent les écoles de langue française en Ontario*, Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens, 2007.
http://www.aefo.on.ca/rapports/Rapport_consultation_jeunes_immigrants_sept07.pdf

37. OSSON, Gabriel. *L'école comme vecteur d'intégration en Ontario*, 2011. [http://www.metropolis.net/events/13th nat vancouver11/workshop_pdfs/Pre-conference/Francophone%20Pre-Conference/Panel%202/Gabriel%20Osson%20Franco_panel%202-fr.pdf](http://www.metropolis.net/events/13th_nat_vancouver11/workshop_pdfs/Pre-conference/Francophone%20Pre-Conference/Panel%202/Gabriel%20Osson%20Franco_panel%202-fr.pdf)
38. PICOT, Garnett et Feng Hou. *Préparation à la réussite au Canada et aux États-Unis : Les déterminants du niveau de scolarité atteint par les enfants d'immigrants*, Statistique Canada, 2011. <http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2011332-fra.htm>
39. PROVINCIAL LANGUAGE SERVICE. *Rapport de consultation auprès de familles et jeunes nouvellement arrivés*, 2011. http://www.phsa.ca/NR/rdonlyres/9174174E-DCBB-484C-B07A-DE2C0301206A/62717/PLS_Short_FR1.pdf
40. ROBINEAU, Anne. *État des lieux sur l'intégration des élèves issus de l'immigration dans les écoles de langue française en situation minoritaire*, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, 2010. http://www.fncsf.ca/files/Etat_lieux_integration_eleves_immigrants_Recension_ecrits_IC_RML_FNCSE.pdf
41. SAMSON, Lindy et Charles Hui. *Les compressions au programme de santé pour les réfugiés mettent les enfants et les adolescents en danger*, Société canadienne de pédiatrie, 2012. http://www.cps.ca/advocacy/CPS_RefugeeHealth-f.pdf
42. SIMICH, Laura. *La santé mentale des réfugiés et la signification de « la patrie »*, University of Toronto, http://www.metropolis.net/pdfs/fow_CITC_fall2010_f.pdf
43. SIROIS, Nathalie. *Ton étoile du Nord*, COPA, http://educationgenocide.ca/ressources/Ton_%C3%A9toile_du_Nord.pdf
44. STEPHENSON, Éric. *Recherche personnelle – L'équité et l'inclusion en milieu scolaire*, Université d'Ottawa, 2012. http://michelericstephenson.files.wordpress.com/2012/02/ped3756_recherchepersonnelle_michelc3a9ricstephenson.pdf
45. SWEET, Robert et coll. *Parcours des jeunes immigrants après l'école secondaire*, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 2010. <http://heqco.ca/SiteCollectionDocuments/Pathways%20FR.pdf>
46. TAYLOR, Alison et Harvey Krahn. *Viser haut : les aspirations des jeunes immigrants de minorités visibles en matière d'éducation*, Statistique Canada, 2005. <http://www5.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?lang=fra&catno=11-008-X20050038966>
47. TERRISSE, Bernard, Sylvie Trottier et Danny Chevarie. *Valeurs éducatives parentales, origine ethnique et classes sociales*, Université de Montréal, <http://www.erudit.org/livre/sqrsf/1994/000056co.pdf>
48. THIBAUT, Michelle. *Conjonctures et pratiques associées à l'inclusion et la réussite scolaire des élèves réfugiés : conceptions de directions d'école élémentaire de langue française en Ontario*, Université d'Ottawa, 2012. http://www.ruor.uottawa.ca/en/bitstream/handle/10393/22879/Thibault_Michelle_2012_these.pdf?sequence=3
49. WORSWICK, Christopher. *Le rendement scolaire des enfants d'immigrants au Canada, 1994-98*, Statistique Canada, 2001. <http://publications.gc.ca/collections/Collection/CS11-0019-178F.pdf>

7. Annexe 2 : Sommaire de la revue de la littérature

La revue de littérature a identifié quarante-neuf (49) documents abordant six (6) thématiques principales :

- L'adaptation scolaire des jeunes immigrants;
- L'adaptation scolaire des jeunes immigrants réfugiés;
- La relation entre l'école et les familles immigrantes;
- Le rendement scolaire des jeunes immigrants;
- La santé des enfants de parents immigrants et réfugiés;
- Le soutien à la réussite scolaire des jeunes immigrants.

Il est important de souligner que les études concernant plus particulièrement les élèves issus de l'immigration dans les écoles francophones en situation minoritaire sont peu nombreuses et offrent jusqu'à présent un portrait plutôt fragmentaire de la situation. Sur les quarante-neuf (49) documents recensés, seuls cinq (environ 10 %) abordent la situation des réfugiés. Dans la majorité des cas, les études s'intéressent à la situation des jeunes immigrants en général et à celle de leur famille.

Dans l'analyse thématique, nous avons regroupé les deux premiers thèmes en un seul. Les vingt (20) études recensées sous ces thèmes dressent entre autres le portrait démographique des nouveaux arrivants francophones, documentent l'impact du bouleversement du paysage scolaire dans plusieurs écoles des conseils scolaires francophones, évaluent les besoins des différents partenaires éducatifs et rapportent certaines mesures ou initiatives mises en place pour favoriser l'accueil et l'adaptation des jeunes immigrants dans les écoles de la francophonie canadienne.

La littérature rapporte que la présence des élèves immigrants dans les écoles des conseils scolaires francophones interroge directement la capacité de ces écoles à s'adapter à la diversité des besoins dans une perspective d'inclusion et d'équité. Avec l'arrivée des immigrantes et immigrants, nous assistons à une croissance démographique de la francophonie canadienne en milieu minoritaire. Plusieurs communautés plutôt homogènes sont désormais amenées à développer leurs compétences d'accueil; c'est le cas des communautés francophones en milieu minoritaire. Le processus d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants en milieu scolaire francophone minoritaire pose des défis spécifiques. Le défi principal que doit relever l'école de langue française demeure celui de la réussite de l'élève immigrant, en passant par l'actualisation de son plein potentiel et son bien-être au sein de sa communauté d'accueil.

Les besoins des partenaires en éducation se résument en général au manque de services d'accompagnement adaptés aux besoins spécifiques des familles réfugiées (services en français, professionnels qualifiés sur le plan culturel en français, outils pédagogiques adaptés aux besoins des jeunes). Les politiques et les ressources humaines et financières nécessaires à l'intégration réussie de ces familles font défaut malgré la volonté des partenaires en éducation et des communautés d'accueil à enraciner les familles immigrantes dans les communautés minoritaires.

Les initiatives développées par différents partenaires éducatifs pour mieux faire face à cette situation se résument à la mise en place de structures d'accueil pour les familles nouvellement arrivées en région, à l'élaboration d'outils ou de projets destinés aux personnes œuvrant auprès

des jeunes afin d'assurer un meilleur encadrement (guides à l'intention des parents, des enseignants et des intervenants en santé, modules de formation, etc.). Les modèles d'accueil reposent souvent sur la collaboration avec les intervenants de première ligne qui accueillent les familles nouvellement arrivées afin de faciliter leur installation.

Malgré le nombre limité d'études sur la situation des enfants de parents réfugiés dans les écoles francophones en milieu minoritaire, quelques recherches sur la question ont réussi à faire ressortir certains défis actuels rencontrés, d'un côté, par le personnel enseignant et l'administration scolaire et, de l'autre, par les élèves immigrants et leurs familles. Selon plusieurs études réalisées au cours des dix dernières années, l'adaptation scolaire et sociale des jeunes enfants immigrés ou de parents immigrés est l'un des aspects qui préoccupent de plus en plus de nombreux intervenants en éducation, ainsi que les gouvernements. Certaines initiatives entreprises par des conseils scolaires, des enseignants ou des associations multiculturelles ont également permis d'élaborer quelques outils dans le souci d'assurer une meilleure inclusion des élèves issus de l'immigration.

Nous avons recensé sous la thématique « Soutien à la réussite scolaire des jeunes immigrants » dix (10) documents qui sont pour la plupart des guides élaborés par des ministères de l'Éducation, des conseils scolaires, des enseignants, des associations ou des organismes de la communauté dans le souci d'assurer une meilleure inclusion des élèves issus de l'immigration. Soulignons que certains de ces outils sont élaborés pour faciliter l'intégration des jeunes issus de l'immigration en général, alors que d'autres sont destinés aux enfants de parents réfugiés en particulier. Ces ressources visent, entre autres, les objectifs d'équité et d'inclusion, puisqu'elles reconnaissent les défis particuliers que peuvent vivre les enfants dont le vécu est marqué par la violence sociale et/ou politique, et puisqu'elles reconnaissent les besoins spécifiques liés à l'inclusion de ces enfants dans la salle de classe. Nous avons aussi effectué une recension des initiatives entreprises par divers acteurs pour assurer le soutien scolaire des jeunes dans le milieu minoritaire. Il ne s'agit pas d'une recension exhaustive. La description de chacune de ces initiatives se trouve en annexe 7.

Sous la thématique « Rendement scolaire des jeunes issus de l'immigration », nous avons regroupé des études qui analysent et comparent le cheminement, le rendement scolaire et les aspirations en matière d'éducation des jeunes immigrants à ceux de leurs pairs non immigrants. Il est important de noter qu'aucun des dix (10) documents recensés sous ce thème ne traite de la situation particulière des enfants de parents réfugiés.

Certaines études rapportent des niveaux de rendement scolaire assez faibles chez certains groupes de jeunes²². Selon les auteurs, le rendement scolaire de ces élèves est associé à plusieurs facteurs qui sont, entre autres, l'origine géographique, la maîtrise de la langue d'enseignement, le niveau de scolarité des parents, l'appartenance socio-économique et les ressources disponibles dans les écoles pour accompagner les élèves²³. Dans l'ensemble, ces jeunes issus de l'immigration semblent disposer d'un capital culturel et d'un milieu familial qui

²² WORSWICK, Christopher. *Le rendement scolaire des enfants d'immigrants au Canada, 1994-98*, Statistique Canada, 2001.

²³ Mc ANDREW, Marie et coll. *La réussite scolaire des élèves issus de l'immigration : une question de classe sociale, de langue ou de culture?*, Association canadienne d'éducation de langue française, 2008.

poussent vers la résilience, la performance et les projets d'avenir, parfois avec excès, parce que la réussite éducative des enfants semble être au cœur du projet migratoire familial.

Les auteurs estiment qu'en offrant davantage de services d'orientation et de planification de carrière au palier secondaire, on pourrait encourager plus de jeunes issus de l'immigration à faire des études supérieures, car l'absence de programmes d'orientation professionnelle et d'information contribue à l'indécision de certains élèves qui tardent ensuite à s'inscrire dans un établissement postsecondaire. On pourrait aussi améliorer le nombre de demandes d'admission et le taux d'obtention de diplôme en facilitant la transition entre l'école élémentaire et l'école secondaire, en instaurant un programme axé sur les aptitudes fondamentales comme la lecture, l'écriture et le raisonnement quantitatif.

Les études recensées sous la thématique « Relation entre l'école et les familles immigrantes » (3 documents) visent à mieux comprendre les enjeux liés à la participation, dont le plus important a trait à l'égalité des chances en éducation pour les enfants de familles immigrées. Les recherches rapportent que les contacts avec les familles immigrées sont difficiles à établir. On explique cette situation principalement à partir d'une expérience de socialisation scolaire différente où les univers scolaires et familiaux seraient distincts. On évoque par ailleurs le statut prestigieux dont bénéficie la direction d'école dans d'autres systèmes d'éducation, une extension de la première explication, et, enfin, les contraintes matérielles liées à la précarité des premières années d'établissement (le cumul des emplois, les horaires incompatibles) qui limitent la participation des parents²⁴.

Nous avons recensé six (6) articles sous la thématique « Santé des enfants de parents immigrés ». La recension montre qu'un nombre très limité d'études abordent la santé des jeunes immigrants, enfants de parents réfugiés. Les documents recensés sont des rapports de recherche ou de consultations (4), une revue scientifique et un guide destiné aux personnes travaillant auprès des réfugiés au Canada, plus particulièrement celles qui leur offrent des services d'établissement, des services de santé et d'autres services d'assistance sociale. Nous avons recensé en Colombie-Britannique un rapport de consultations réalisées auprès des familles francophones immigrantes. Cette consultation, qui a rejoint près d'une centaine de personnes, visait à mieux comprendre les expériences et les perceptions en matière de santé et de bien-être qui sont à la base des attentes et des modes d'accès au système de santé de ces familles.

Les résultats de cette consultation méritent à notre avis une attention particulière. Les participants à la consultation ont partagé des perceptions et attentes à l'égard du système de santé qui diffèrent sensiblement des pratiques communes du système en Colombie-Britannique. Ils ont parlé de leurs racines, de sociétés dans lesquelles les soins sont prodigués dans le cadre de rapports communautaires étroitement soudés qui incluent les prestataires de soins. Ils s'attendaient à une intervention proactive et concrète à chaque visite médicale et à un minimum de restrictions institutionnalisées relatives à l'accès aux ressources, à la durée et au nombre de visites médicales. Ces attentes étaient très souvent déçues lorsqu'ils constataient les pratiques qui entourent le système de santé. De même, leur compréhension de la relation entre

²⁴ FARMER, Diane et Normand Labrie. *Immigration et francophonie dans les écoles ontariennes : comment se structurent les rapports entre les institutions, les parents et le monde communautaire?*, Érudit, 2008.

le prestataire de soins et le patient était divergente du modèle pratiqué dans le système de Colombie-Britannique, où le patient joue un rôle de partenaire et d'agent proactif.

Une des perceptions les plus courantes portait sur le manque de compassion et le manque de compétence culturelle du système en Colombie-Britannique, facteurs qui laissent aux nouveaux arrivants le sentiment qu'ils ne sont pas appuyés, qu'ils sont mal compris, rabaissés ou qu'on leur manque de respect. Les barrières linguistiques, incluant le manque de professionnels de la santé francophones et le manque de services d'interprétation, surtout au niveau de la médecine familiale, limiteraient la communication entre le soignant et le patient.

La consultation rapporte aussi que les contraintes dans le système de santé ont une incidence sur la capacité des prestataires à répondre adéquatement aux besoins des nouveaux arrivants et qu'elles limitent le type de communication qui pourrait s'avérer nécessaire pour identifier et combler un fossé culturel éventuel entre les médecins et les patients. On peut citer les observations suivantes, à titre d'exemple :

- La pression ressentie dans le système de santé actuel prône l'efficacité et entrave la livraison de soins appropriés et empreints de compassion; les participants ont exprimé le sentiment qu'aucun temps n'est accordé pour la compassion, pour l'établissement de rapports ou pour expliquer comment le système de santé fonctionne;
- On accorde peu de temps au patient ou le patient ne peut parler de plus d'un problème à la fois;
- Il existe un manque d'horaires flexibles;
- De nombreux patients reçoivent des soins de différents services qui travaillent de manière fragmentée et cloisonnée.

Nous n'avons pas trouvé d'études semblables réalisées à l'échelle provinciale dans le domaine de la santé dans les autres provinces recensées.

8. Annexe 3 : sommaire des entrevues

8.1. Les défis reliés à l'offre de services

Les défis identifiés varient selon la catégorie des répondants.

Parmi les organismes communautaires, les répondants de certaines régions ont mentionné la difficulté de rétention des familles immigrantes en général dans leurs communautés. Cette situation serait due au manque de services en français et de ressources adaptées pour répondre efficacement aux besoins des immigrants. Au bout d'un certain temps, ces communautés perdent les immigrants francophones au profit d'autres régions ou provinces. En plus du manque de services en français, la précarité du marché de l'emploi constitue le deuxième facteur responsable de la difficulté de rétention dans ces communautés. Plusieurs immigrants francophones qui arrivent à s'intégrer dans ces régions le font au sein de la communauté anglophone majoritaire.

Dans les régions où existent quelques services en français, deux situations se présentent. La première est celle des régions où un organisme francophone désigné a le mandat d'accueillir les familles réfugiées. Les répondants qui ont complété l'entrevue dans ces régions ont mis l'accent sur la bonne collaboration qui existe entre leur institution et l'organisme d'accueil et d'établissement dans le cadre de l'accueil et de l'accompagnement des familles immigrantes en général et des familles réfugiées en particulier.

Dans le deuxième cas, dans certaines régions, les organismes francophones n'ont pas le mandat d'accueillir les réfugiés. Ce mandat est plutôt confié à des organismes anglophones qui donnent aussi des services en français. Les répondants indiquent que la réalité sur le terrain est très différente de ce qui est prévu dans les ententes. En effet, les organismes qui accueillent les réfugiés n'offrent pas tous les services en français. Dans la plupart des cas, c'est la personne à la réception qui comprend le français; les professionnels en établissement parlent très peu le français. Certains organismes sollicitent les services d'interprètes. Il en résulte que les réfugiés ne sont pas orientés vers les services en français qui sont disponibles dans ces communautés. Les lacunes dans l'accompagnement d'une famille immigrante francophone par des professionnels anglophones viennent alors compliquer l'intégration des familles et surtout la réussite scolaire des jeunes francophones qui sont orientés vers des écoles anglophones ou d'immersion.

Les organismes communautaires ayant complété les entrevues ont une grande et longue expérience en matière d'accueil et d'établissement des nouveaux arrivants. Ils connaissent bien la réalité des familles réfugiées, mais les outils et ressources dont ils disposent ne sont pas adaptés aux besoins spécifiques des réfugiés qui, souvent, sont très élevés et vont au-delà du mandat des organismes. Certains répondants, ont mentionné qu'ils doivent parfois puiser dans les ressources allouées au fonctionnement habituel de l'organisme pour répondre à d'autres besoins de base qui rentrent pas dans le cadre de leur mandat (achat d'habits de neige, de fournitures scolaires, de nourriture...)

Les répondants ont indiqué qu'il peut être parfois très difficile de convaincre ces familles (surtout celles qui ont transité par des pays anglophones lors de déplacements causés par la guerre) de la qualité de l'enseignement de l'école de langue française. Ces familles pensent que pour

assurer une bonne intégration à leurs enfants, ils doivent les inscrire dans les écoles anglophones ou d'immersion. De plus, le manque de professionnels de la santé francophones dans certaines régions et la faible présence d'enseignants issus des communautés immigrantes dans les écoles francophones peuvent constituer un frein aux efforts fournis par ces organismes.

Dans certaines régions, les répondants communautaires ont souligné des défis de collaboration avec les écoles de langue française. En effet, pour les écoles qui accueillent un grand nombre d'élèves nouveaux arrivants, des intervenants en établissement ont la responsabilité d'appuyer les familles francophones nouvellement arrivées et leurs enfants dans leur accueil, leur inclusion et leur épanouissement. Ce programme est une initiative subventionnée par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). Les entrevues rapportent que dans le cas particulier de l'Ontario, on distingue deux catégories de TÉE : celle des gens qui œuvrent au sein d'organismes d'accueil et d'établissement et celle des travailleurs qui sont embauchés directement par les conseils scolaires. Dans les deux cas, ces intervenants ont pour rôle d'informer, de sensibiliser, de soutenir et d'accompagner les familles et de les diriger vers les services et les ressources appropriés.

Il ressort des entrevues que dans certaines régions de l'Ontario, les TÉE de la première catégorie rencontrent d'importants défis dans l'accomplissement de leur mandat. En effet, pour des raisons de codes de confidentialité, ces agents ont de la difficulté à accéder aux dossiers d'élèves nouveaux arrivants dans les écoles. Certains répondants ont rapporté que souvent, dans les grandes régions, la communication entre les directions d'écoles, les enseignants affectés aux programmes d'appui aux nouveaux arrivants (PANA) et les TÉE n'est pas fonctionnelle. Dans certains cas, le TÉE doit faire preuve de détermination pour réussir à collaborer efficacement avec l'école. De plus, nombreux sont les TÉE qui ne disposent pas, dans les écoles, d'espace approprié pour la réalisation de leur mandat. Le manque de locaux fait en sorte que certains TÉE n'ont pas de bureau fixe dans certaines écoles. Il arrive parfois qu'ils rencontrent les jeunes à la cafétéria de l'école, endroit qui ne permet pas d'assurer la confidentialité. Ils ne peuvent pas non plus accéder à Internet (outil indispensable pour l'aiguillage et l'orientation des familles) dans les écoles. Pour pallier ce problème, les organismes leur fournissent des clés Internet mobiles.

Dans la catégorie des intervenants en santé, la liste de répondants prévoyait la tenue d'entrevues avec cinq répondants, soit un par région. Le manque de professionnels francophones travaillant de près avec les familles réfugiées explique la faible participation des répondants de cette catégorie. En effet, nous avons contacté une dizaine de professionnels dans les régions ciblées par la recherche. Seulement deux (2) ont accepté de faire l'entrevue. Environ quatre (4) répondants ont promis de donner suite à nos envois de courriels et appels de suivis, mais ne l'ont pas fait jusqu'à la clôture des entrevues. Certains disent ne pas connaître les réalités de la clientèle réfugiée francophone. D'autres ont manifesté la volonté de participer à la consultation, mais leur niveau de français ne leur permettait pas une bonne compréhension du contexte de l'étude et des questions d'entrevue.

Toutefois, tel que vu dans la partie de la recension des écrits, nous avons reçu du Provincial Language Service de la Colombie-Britannique le rapport d'une consultation effectuée auprès des familles francophones immigrantes de la province. Ce rapport révèle un éventail de défis auxquels font face les intervenants en santé dans l'offre de services, de même que les nombreux défis rencontrés par les familles nouvellement arrivées dans un système de santé entièrement différent de celui qu'ils ont connu dans leur pays d'origine.

Parmi les conseils scolaires, les enjeux identifiés lors des entrevues par les répondants dans le cadre des services offerts sont généralement en lien avec le manque de ressources matérielles, humaines et financières. Tous les conseils scolaires qui ont participé à la consultation ont développé, seuls ou avec l'appui d'autres partenaires éducatifs, des outils et de nombreuses initiatives pour aider les élèves immigrants, les enseignants, les parents et tous les autres professionnels qui travaillent de près avec les jeunes, afin d'assurer une bonne intégration de ces derniers. Certaines disposent même de ressources humaines spécialement dédiées à la clientèle immigrante. Toutefois, les défis face à l'intégration des enfants de parents réfugiés restent entiers. Les outils ou ressources destinés à la clientèle immigrante en général ne sont pas toujours adaptés pour ces jeunes, parce que les besoins au niveau des deux groupes ne sont pas les mêmes. Les répondants estiment qu'une distinction doit être établie entre la réalité des élèves réfugiés et celle des autres élèves issus de l'immigration.

On constate une volonté ferme et explicite de répondre efficacement aux besoins des jeunes et de leurs familles dans tous les conseils scolaires dont les répondants ont complété l'entrevue. Tous affirment qu'ils voudraient en faire beaucoup plus pour assurer une bonne intégration de ces derniers. Cependant, ils manquent de ressources humaines et financières nécessaires pour encadrer les enfants de parents réfugiés, pour assurer leur réussite scolaire et leur donner un réel sentiment d'appartenance à la communauté d'accueil. Pour combler ces besoins, les conseils scolaires doivent puiser dans les fonds alloués au fonctionnement habituel de leur institution.

Les ressources financières et humaines limitées font que dans certaines régions les jeunes immigrants et surtout les enfants de familles réfugiées ne peuvent pas bénéficier d'encadrement adéquat. Certains répondants de conseils scolaires ont confié qu'ils sont souvent appelés à travailler avec un personnel réduit. Ainsi, un professionnel se voit attribuer dans plusieurs écoles du conseil scolaire la tâche d'accompagner un nombre important de jeunes dans leur processus d'intégration. Malgré la volonté de remplir ce mandat, les ressources financières allouées sont insuffisantes. Les nombreux déplacements que nécessite un tel mandat ne peuvent pas être couverts par le budget disponible. Il en résulte une réduction des visites de professionnels dans les écoles qui reçoivent ces jeunes, et donc un prolongement de la période d'adaptation et du redressement du niveau scolaire.

Les répondants ont mentionné que très souvent, les parents d'élèves immigrants nouvellement arrivés ne participent presque pas à la vie scolaire. Cela s'explique entre autres par les raisons suivantes. Dans la grande majorité des cas, ces parents occupent des emplois précaires. Pour répondre aux obligations familiales, certains d'entre eux sont obligés de travailler de longues heures, et ils ne sont pas disponibles pour participer à la vie scolaire. Aussi, le fait que certains parents ne comprennent pas le français est un obstacle pour leur participation à la vie scolaire, car bien souvent quand ils sont convoqués par les autorités de l'école ce sont leurs enfants mêmes qui jouent le rôle d'interprètes. Dans ce contexte, la communication entre les parents et l'école est compromise et, par conséquent, l'implication des parents dans la vie scolaire l'est aussi. Ces parents confient donc toute la charge de l'éducation à l'école.

Il arrive aussi que des familles immigrantes posent une résistance à l'intégration sociale et à la participation des jeunes générations à la vie de la communauté d'accueil. Cela est particulièrement vrai pour les filles et les jeunes femmes, selon les répondants. Par conséquent,

des exemples positifs de personnes issues de ces communautés culturelles sont décisifs pour permettre une bonne adaptation sociale et culturelle des jeunes immigrants dans leur ensemble.

Dans certaines régions, les conseils scolaires et les organismes communautaires envisagent des possibilités de partenariat pour mieux faire face aux défis d'intégration des jeunes dans les écoles, mais les moyens manquent. Même dans les régions où ce type de collaboration est déjà en place et fonctionne bien, les ressources adaptées à la situation des enfants de parents réfugiés manquent sérieusement. Certaines institutions sollicitent beaucoup le soutien des membres de la communauté d'accueil à travers le bénévolat. Ces gens ne manquent pas de répondre à l'appel, parce qu'ils ont aussi à cœur l'épanouissement de leurs communautés. Ils reconnaissent la richesse que représentent ces jeunes pour le Canada et pour les communautés francophones en situation minoritaire. Cependant, ils ne peuvent pas combler toutes les heures de bénévolat nécessaires à l'accompagnement des familles réfugiées.

8.2. La réalité des familles immigrantes et réfugiées

Les répondants ont mentionné que dans la majorité des cas, les familles réfugiées arrivent au pays dépourvues de tout; les enfants de certaines familles ont été déscolarisés pendant plusieurs années. Les jeunes ont connu l'atrocité, la violence et les injustices. L'état de santé mentale de beaucoup d'entre eux est fragile et le retard scolaire à rattraper est énorme. Ces gens sont encore héritiers d'un passé douloureux, dans un nouveau pays dont ils ne comprennent pas la langue, les us et les coutumes. Leur intégration nécessite donc des services particuliers qui souvent n'existent pas auprès de certains organismes ou institutions.

Sur le plan de l'adaptation culturelle, les répondants ont indiqué que les enfants et les jeunes issus de l'immigration subissent souvent des changements d'ordre cognitif et émotif pour diverses raisons : choc des cultures, manque d'expérience quant aux nouvelles normes et pratiques culturelles et tristesse liée au fait d'avoir quitté une langue, une culture et une communauté familiales. Les enfants immigrants qui arrivent dans un nouveau pays sont donc confrontés à un mode de vie différent, à des coutumes et valeurs éloignées des leurs. La fonction de l'école dans la société canadienne, son organisation, les valeurs qui y sont véhiculées sont autant d'objets qui sont modelés en fonction de la culture canadienne. Toujours dans ce même ordre d'idées, il faut mentionner l'absence de membres des minorités ethniques et raciales au sein du système scolaire qui ne favorise pas l'identification de l'élève immigrant à son milieu. Cela a pour effet de provoquer un faible sentiment d'appartenance chez l'élève. Les enfants plus âgés, notamment, éprouvent souvent des difficultés à nouer des amitiés étant donné qu'ils arrivent à un âge où leurs pairs ont déjà un réseau social bien établi. De plus, puisque les valeurs de la communauté peuvent aller à l'encontre des valeurs véhiculées à la maison, plusieurs de ces jeunes doivent faire de grands efforts pour se construire une identité culturelle positive.

Les jeunes de parents demandeurs d'asile ou de parents réfugiés inscrits dans les écoles qui ont participé aux entrevues viennent de pays divers. Un répondant a indiqué que son institution dessert des élèves immigrants issus de vingt-sept (27) différentes nationalités. Ils proviennent de pays où les systèmes éducatifs sont différents, et où parfois la scolarisation n'est pas solidement ancrée dans la pratique. Leur niveau scolaire est très variable et, par conséquent, leurs besoins éducatifs sont fort différents. Certains demandeurs d'asile ou réfugiés ne savent ni lire ni écrire, tandis que d'autres sont capables de faire des études universitaires. Selon les répondants, il faut

de toute évidence des politiques éducatives sur mesure, adaptées aux besoins des jeunes demandeurs d'asile et réfugiés.

On note dans certaines familles un renversement des rôles entre les parents et les enfants. En effet, certaines familles ont transité par des pays anglophones où les enfants ont appris l'anglais avant leur arrivée au Canada. De plus, les enfants s'adaptent plus vite à la culture du milieu d'accueil canadien que les parents. Il en résulte que les enfants connaissent mieux que leurs parents leur nouveau pays. Ils ont alors la responsabilité d'informer et de conseiller leurs parents sur certaines réalités canadiennes. Dans certains cas, les jeunes ont de bonnes chances de trouver un emploi d'été alors que les parents sont encore au chômage, puisque les jeunes comprennent assez bien une des langues ou les deux langues du milieu d'accueil. La charge de la famille revient donc à ces jeunes, d'où le renversement des rôles.

8.3. Les succès enregistrés par les répondants

Malgré la complexité de la tâche d'intégrer les jeunes issus de l'immigration au sein de la communauté d'accueil, les répondants disent connaître du succès. Au niveau des conseils scolaires, on note une volonté explicite, un engagement profond et une grande passion à accomplir efficacement ce mandat. Ils visent ardemment la réussite scolaire de chaque enfant immigrant. Leur grande satisfaction réside surtout dans la réussite scolaire notoire de bon nombre de leurs jeunes élèves immigrants. Après la période d'adaptation, les enseignants sont surpris des progrès réalisés par ces jeunes.

Les répondants se disent également agréablement surpris de l'ambition de ces élèves dans le choix des carrières. Certaines institutions ont réussi à intégrer leurs jeunes dans des programmes de sciences, de santé et de justice aux niveaux universitaire et collégial. Certains élèves qui étaient très réticents vis-à-vis des policiers durant leurs premiers mois au Canada ont choisi la carrière de policier à la fin du secondaire.

Avec l'appui d'organismes communautaires experts dans le domaine des compétences culturelles, certains conseils scolaires ont réussi à intégrer dans le milieu scolaire de jeunes adolescents qui avaient du mal à s'entendre avec leurs pairs non immigrants. Les divers partenariats avec d'autres institutions et organismes permettent aux conseils scolaires de mieux prendre en charge les jeunes immigrants. Par exemple, un conseil scolaire a développé un dispositif de suivi d'enfants de parents immigrants depuis l'élémentaire. Dès que les enfants arrivent au niveau élémentaire, un dossier est constitué. Les enseignants du Programme d'appui aux nouveaux arrivants suivent les enfants de près jusqu'au niveau secondaire où le relais est pris par d'autres enseignants. Certains conseils scolaires suivent même ces élèves jusqu'au niveau postsecondaire. D'autres conseils scolaires ont créé des partenariats avec des organismes de développement économique et d'employabilité pour assurer une bonne insertion des jeunes sur le marché du travail. Un agent est souvent désigné pour aider ces jeunes dans la recherche d'un emploi d'été. L'agent soutient aussi ceux qui ont l'ambition de devenir travailleurs autonomes ou de se lancer en affaires.

On note aussi, du côté des organismes communautaires qui travaillent de près avec les familles immigrantes et avec certains conseils scolaires, un sentiment de satisfaction quant aux réussites qu'ils connaissent dans le cadre des services qu'ils offrent aux jeunes immigrants. Pour les répondants de cette catégorie, les éléments qui constituent la réussite sont, entre autres :

- La possibilité d’offrir des services et programmes qui facilitent l’intégration des jeunes dans les écoles et dans la communauté;
- Le jumelage avec les familles non immigrantes;
- La réussite scolaire des jeunes;
- La satisfaction des familles réfugiées d’avoir retrouvé la paix au Canada;
- La volonté des conseils scolaires de collaborer efficacement avec les organismes communautaires pour l’intégration de cette clientèle;
- La reconnaissance des familles pour les services reçus;
- La volonté des communautés d’accueil à s’impliquer dans l’adaptation des familles immigrantes.

Un travailleur d’établissement a partagé son bonheur de voir des jeunes, qui à leur arrivée étaient complètement déconnectés et très craintifs, mais qui étaient appréciés dans leur milieu d’accueil après quelques mois.

8.4. Les suggestions de pistes de suivi

Les répondants ont noté l’absence de documents offrant une vue générale des pratiques existantes, ainsi qu’une quantité limitée de données issues de recherches relatives à l’intégration scolaire des jeunes demandeurs d’asile et réfugiés. Selon eux, il serait utile d’établir un état des lieux décrivant les acteurs dans ce domaine et analysant les problèmes actuels dans les provinces ciblées par cette étude. La recherche montrerait ensuite comment ces problèmes sont abordés dans les politiques et en pratique, de façon à permettre aux intervenants concernés de tirer parti des solutions trouvées.

Les conseils scolaires ont souligné la nécessité :

- De préparer la relève d’enseignants compétents en matière d’encadrement et d’accompagnement des jeunes issus de l’immigration (PANA par exemple);
- De renforcer la coopération avec les partenaires éducatifs dans l’élaboration de programmes adaptés et de solutions durables en faveur des jeunes réfugiés et demandeurs d’asile;
- De renforcer l’égalité des chances et l’accès des jeunes réfugiés et demandeurs d’asile aux droits sociaux qui sont les leurs, notamment en matière d’éducation et de santé;
- D’augmenter le nombre de membres du personnel affectés aux services pour les immigrants en général et les réfugiés en particulier;
- De développer des programmes spécialement destinés aux jeunes de 18 à 20 ans pour favoriser leur intégration scolaire et éviter aux communautés minoritaires de les perdre au profit de la majorité;
- De développer des programmes portant sur le choc culturel dans les écoles;
- De favoriser plus de réseautage entre les organismes pour maximiser l’utilisation des outils existants;
- De développer un programme national pour décourager la concurrence et la compétition entre les organismes;
- De développer des programmes pouvant faciliter l’intégration économique des parents dans un délai raisonnable.

Les répondants communautaires ont souligné la nécessité :

- D'augmenter les ressources financières octroyées aux écoles pour l'appui académique des élèves immigrants;
- De réorganiser les programmes de mentorat et d'orientation destinés aux parents;
- De réfléchir sérieusement à la situation des demandeurs d'asile qui sont déjà au Canada et qui pourraient représenter un réel capital humain pour les communautés de la francophonie canadienne;
- De réaliser auprès des jeunes et de leurs familles une étude sur le plan national afin de mieux cerner leurs besoins et de favoriser l'échange de meilleurs pratiques entre les communautés;
- De consulter de plus en plus les jeunes et leurs familles dans le cadre des programmes et services qui leur sont destinés;
- De faire la promotion d'activités de sensibilisation au niveau des communautés d'accueil et au niveau des communautés immigrantes afin de favoriser le rapprochement et les échanges entre ces communautés;
- D'explorer la possibilité de développer le modèle d'accueil du Manitoba sous forme de projet pilote dans une région de l'Ontario;
- D'offrir des formations en compétences culturelles pour le personnel des écoles et pour toutes les personnes œuvrant auprès des familles immigrantes, y compris les professionnels de la santé;
- De renforcer les efforts des conseils scolaires en les dotant de plus de ressources humaines et financières;
- D'élaborer des stratégies pour pallier la pénurie de professionnels de la santé francophones dans les régions;
- D'augmenter le nombre d'organismes d'accueil et d'établissement financés par les provinces.

9. Annexe 4 : liste d’initiatives visant à faciliter l’intégration des enfants de parents réfugiés et de leurs familles

1. Le Projet d’assistance pour les réfugiés à l’Université d’Ottawa

<http://integration-net.ca/francais/offsite.cfm?urlF=http%3A%2F%2Fccrweb%2Eca%2Ffr%2Fparuo>

Le projet d’assistance pour les réfugiés à l’Université d’Ottawa est un projet de la Faculté de droit. Ces ressources ont pour but d’aider les intervenants à préparer les demandeurs d’asile pour leur audience de demande du statut de réfugié, une fois qu’ils auront déjà rempli leur formulaire Fondement d’une revendication.

2. North American Refugee Health Conference, du 6 au 8 juin 2013, Toronto, Ontario

<http://integration-net.ca/francais/offsite.cfm?urlF=http%3A%2F%2Fwww%2Enorthamericanrefugeehealth%2Ecom%2F>

Continuant sur la lancée de la conférence sur la santé des réfugiés canadiens de 2011, des professionnels et des experts en matière de santé provenant de nombreuses disciplines se réuniront pour discuter des meilleures pratiques en soins de santé, des défis à relever pour assurer des soins optimaux ainsi que des recherches et de la défense des droits des patients réfugiés.

3. Ton étoile du Nord

http://educationgenocide.ca/ressources/Ton_%C3%A9toile_du_Nord.pdf

Publié en 2012, *Ton étoile du Nord* est un projet conjoint du Centre ontarien de prévention des agressions (COPA) et de l’Institut canadien d’éducation sur les génocides (ICESG) qui vise à rejoindre les enfants qui sont témoins et survivants de conflits armés et qui se retrouvent dans les écoles canadiennes. Cette ressource rejoint les objectifs d’équité et d’inclusion puisqu’elle reconnaît les défis particuliers que peuvent vivre les enfants pour qui la violence sociale et/ou politique fait partie du vécu et les besoins spécifiques par rapport à leur inclusion dans la salle de classe.

4. Le projet Bien-être à l’école : le module de formation pour le personnel enseignant (équité et éducation inclusive)

<http://www.safeatschool.ca/?q=fr/about>

Conçue en 2007 par le Centre ontarien de prévention des agressions (COPA) et appuyée par la Fédération des enseignantes et des enseignants de l’Ontario, cette ressource se distingue par son approche préventive à l’agression contre les enfants pour prôner un milieu inclusif et équitable dans la salle de classe. Le module est présenté sous forme d’un site Web ou d’un livret.

5. Le guide des écoles élémentaires de l'Ontario à l'intention des nouveaux arrivants

<http://ably.ca/guide/E.pdf>

Le but de ce guide est d'aider les familles immigrantes francophones à comprendre comment fonctionnent les écoles en Ontario, les choix qui leur sont offerts, ce que l'on attend d'eux et leurs droits.

6. Le guide des écoles secondaires de l'Ontario à l'intention des nouveaux arrivants

<http://ably.ca/guide/S.pdf>

Le but de ce guide est d'aider les familles immigrantes francophones à comprendre comment fonctionnent les écoles en Ontario, les choix qui leur sont offerts, ce que l'on attend d'eux et leurs droits.

7. Défaire les mythes à propos des jeunes nouveaux arrivants

<http://ccrweb.ca/fr/defaire-les-mythes/accueil>

Il s'agit d'une campagne d'éducation publique pour mettre fin aux stéréotypes néfastes, à l'ignorance, et au racisme affectant les jeunes nouveaux arrivants.

8. Programme d'appui aux nouveaux arrivants

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/elementary/appui18curr.pdf>

Le Programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA), lancé le 7 avril 2010, s'insère dans la foulée des stratégies du Ministère de l'Éducation de l'Ontario et a pour but de répondre aux besoins d'une société de plus en plus diversifiée. PANA est destiné aux élèves récemment arrivés et leur permet de se familiariser avec leur nouvel environnement. Ce programme les aide à s'initier à la société canadienne et à pallier des besoins particuliers en matière de communication orale, de lecture et d'écriture.

9. Programme d'actualisation linguistique en français (ALF)

www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/elementary/alf18curr2010.pdf
www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary/alf912curr2010.pdf

Ce programme a été conçu pour répondre aux besoins des élèves qui doivent améliorer leur maîtrise du français. Basé sur l'évaluation individuelle de la maîtrise du français de l'élève, ce programme permet d'améliorer ses compétences linguistiques. Grâce à la pédagogie différenciée, les enseignantes et enseignants aident les élèves à maîtriser l'écoute, la lecture et l'écriture en français.

10. Rapport sur le dialogue « Soins de santé, bien-être et nouveaux arrivants »

http://www.phsa.ca/NR/rdonlyres/9174174E-DCBB-484C-B07A-DE2C0301206A/62721/PLSDialogue_NewcomerFamilies_FrReport_FinalWEB1.pdf

En novembre 2012, plus de 75 professionnels de la santé, organismes communautaires, parents et jeunes nouvellement arrivés se sont réunis pour discuter des résultats et des répercussions d'une initiative lancée par le Provincial Language Service (PLS), *Au sujet de la santé des familles francophones d'enfants et de jeunes nouvellement arrivées en Colombie-Britannique : un pas vers le bien-être par l'engagement communautaire*. Cette initiative a cherché à mieux comprendre les expériences et les perceptions en matière de santé et de bien-être qui sont à la base des attentes et des modes d'accès au système de santé de ces familles.

11. Indépendants ensemble : Au service de la communauté apprenante à niveaux multiples

<http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/appui/multiple/docs/document.pdf>

Initiative de Éducation Manitoba, *Indépendants ensemble : Au service de la communauté apprenante à niveaux multiples* est conçu pour engager les élèves, les éducateurs et les parents dans le développement d'apprenants autonomes au sein d'une communauté scolaire à niveaux multiples qui est axée sur l'élève, et pour célébrer le caractère unique de chaque apprenant.

12. Politique proposée pour la reconnaissance des compétences linguistiques acquises à l'extérieur du Manitoba

http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/ana/adaptation/docs/document_complet.pdf

L'objectif de ces lignes directrices est de donner des renseignements sur la mise en œuvre d'une programmation académique adaptée aux apprenants nouveaux arrivants du secondaire.

13. L'établissement scolaire des apprenants nouveaux arrivants sous-scolarisés – Vue d'ensemble

<http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/ana/accueil/index.html>

Le but de ce fascicule est de fournir un outil aux divers intervenants qui accueillent et accompagnent des apprenants nouveaux arrivants dans les écoles françaises du Manitoba.

14. Évaluation et programmation des apprenants nouveaux arrivants dans les écoles françaises du Manitoba

<http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/ana/accueil/index.html>

Le but de ce fascicule est de fournir un outil aux divers intervenants qui accueillent et accompagnent des apprenants nouveaux arrivants dans les écoles françaises du Manitoba.

15. Guide à l'usage des parents d'élèves immigrants

http://www.cefsk.ca/fichiers/documents/contenu/GuideParents_Final-vWeb2.pdf

Initiative du Conseil des écoles fransaskoises, ce guide offre aux parents d'élèves immigrants des renseignements et des suggestions qui les aideront à établir de bonnes relations avec l'enseignante, l'enseignant, l'école et la communauté scolaire de leurs enfants.

16. Intégration scolaire et sociale de l'élève

<http://www.cefsk.ca/FR/Integration/index.html>

Les écoles du Conseil des écoles fransaskoises sont dotées de structures suffisamment expérimentées dans le domaine de l'intégration scolaire. Dans chaque école où il y a une population immigrante, en plus des structures traditionnelles des Services aux élèves, un centre d'aide à l'apprentissage est mis sur pied pour les élèves qui, pour une raison ou une autre ont accusé un retard scolaire par rapport à nos élèves de leur classe d'âge. Il s'agit là d'un accompagnement individualisé ou en petit groupe pour aider l'élève à rattraper son retard par rapport à son groupe classe. Ces élèves sont quelques fois sortis de la classe, mais le plus gros du temps, le travail se fait dans la classe avec le groupe et un auxiliaire qui assure l'appui nécessaire pour les élèves en besoin. Cela, pour minimiser la rupture de la relation sociale indispensable avec les pairs, condition sine qua non d'une intégration harmonieuse.

17. Préparation de la communauté d'accueil à une bonne intégration des nouveaux arrivants

<http://www.cefsk.ca/FR/Preparation/index.html>

Le Conseil des écoles fransaskoises s'est doté d'une structure, la coordination du programme interculturel qui a entre autres charges :

- L'organisation de la formation dans le but d'établir un dialogue culturel fécond au sein du conseil;
- La coordination des différents projets en immigration;
- L'organisation des structures de prise en charge de l'accueil, l'accompagnement et l'intégration des nouveaux arrivants;
- La mise sur pied des comités d'accueil école.

18. L'accueil, l'accompagnement et l'intégration de l'élève nouvel arrivant et sa famille dans la communauté scolaire

<http://www.cefsk.ca/FR/AccueilProjet/index.html>

Chaque école du Conseil des écoles fransaskoises qui compte des nouveaux arrivants mettra sur pied un comité d'accueil école (CAÉ). L'objectif du CAÉ est d'offrir au sein de nos écoles des espaces de dialogue interculturel féconds qui permettent de faire reculer les limites des barrières culturelles, pour ainsi créer de véritables conditions d'une cohabitation harmonieuse au sein des communautés scolaires. Le CAÉ a entre autres mandats :

- Appuyer l'accueil et l'installation des nouveaux arrivants à l'école;
- Appuyer l'intégration des nouveaux arrivants dans l'école et dans la communauté;
- Organiser des sessions de formation et d'information pour toute la communauté scolaire dans sa diversité.

19. Les réfugiés : une perspective canadienne – Guide pédagogique

http://www.unhcr.ca/teachers/documents/teachers_guide-f.pdf

Ce guide est conçu pour aider les enseignants à aborder la question des réfugiés en classe, que ce soit dans un cours de sciences sociales, d'histoire, de géographie ou autre. Il répond aux questions fondamentales : Qu'est-ce qu'un réfugié? Que signifie l'asile? En quoi consiste la protection internationale? Que fait le Canada pour les réfugiés? Et enfin, que peut faire le jeune pour sensibiliser son entourage et aider les réfugiés dans son milieu? De plus, ce guide propose des activités destinées aux élèves, tout en présentant d'autres matériaux, généralement gratuits, prévus pour être utilisés en classe.

20. La santé mentale des réfugiés : Pratiques prometteuses et ressources pour l'établissement de partenariats

http://knowledgex.camh.net/amhspecialists/guidelines_materials/Documents/refugee_mental_health_prompracticesfr.pdf

Ce guide est destiné aux personnes qui travaillent auprès des réfugiés au Canada, plus particulièrement celles qui leur offrent des services d'établissement, de santé et d'autres services d'assistance sociale. Il a été rédigé à l'intention des intervenants de première ligne, des gestionnaires de programmes et des dirigeants d'organismes; il reflète leurs idées et leurs connaissances spécialisées.

21. Familles en mouvement : le CSDCCS et le CSCHN font bouger les familles francophones de la région de Hamilton : <http://www.cschn.ca/wp-content/uploads/2010/02/2013-01-15-communique-CSDCCS-CSCHN-Familles-actives.pdf>

22. Les Écoles pivots

Il s'agit d'une initiative appuyée financièrement par le Ministère de l'Éducation de l'Ontario. La vision d'écoles pivots est que l'école devrait devenir un centre d'accueil, et se positionner au cœur de la communauté. Elle doit collaborer étroitement avec les partenaires communautaires en offrant ou en agissant comme facilitateur de services essentiels pour les nouveaux arrivants. Par exemple des services d'adaptation sociale (ateliers sur la santé mentale pour les parents et les enfants, surtout provenant de pays traumatisés, le jumelage de parents établis et des parents nouvellement arrivés, le jumelage élèves-élèves [mentorat par les pairs], l'organisation de café-rencontres pour les parents nouvellement arrivés, des ateliers-cours à l'éducation permanente).

23. Renseignements généraux – Consultations

<http://integration-net.ca/francais/>

Le Conseil canadien pour les réfugiés organise deux consultations par année, une au printemps (en mai ou en juin) et l'autre à l'automne (novembre ou décembre). Les consultations ont lieu dans des villes différentes. Les consultations du CCR abordent les questions relatives à la protection des réfugiés et à l'établissement des immigrants et des réfugiés. Elles rassemblent plus de 300 personnes provenant de partout au Canada et d'autres pays. Parmi les participants se trouvent des réfugiés, des immigrants, des représentants des ONG, des gouvernements et du

HCR, des universitaires et des invités internationaux. Lors de ces consultations, une assemblée générale des membres a toujours lieu, où sont présentées et adoptées les résolutions qui dictent les politiques défendues par le CCR.

Les consultations offrent une occasion privilégiée pour l'échange d'informations, le réseautage, la discussion d'idées et l'élaboration de stratégies. Tous ceux qui travaillent auprès des nouveaux arrivants ou qui se sentent concernés par les questions relatives aux réfugiés et aux immigrants sont vivement encouragés à y prendre part. La consultation représente une excellente occasion pour :

- Rencontrer des experts dans le domaine;
- Échanger des informations et préparer des résolutions portant sur un large éventail de questions relatives aux réfugiés et aux immigrants;
- Contribuer aux discussions des groupes de travail du CCR portant sur les politiques et les lois.

10. Annexe 5 : Liste des organismes ayant participé aux entrevues

1. Accueil francophone, Manitoba
2. Assemblée communautaire fransaskoise
3. Centre de santé communautaire Niagara - Hamilton
4. Centre français de Hamilton
5. Centre francophone de Toronto
6. Comité directeur provincial en immigration francophone - Fédération des francophones de la Colombie Britannique (FFCB)
7. Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est de l'Ontario
8. Conseil des écoles fransaskoises
9. Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario
10. Conseil économique et social d'Ottawa-Carleton
11. Conseil scolaire acadien provincial, Nouvelle-Écosse
12. Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud, Ontario
13. Conseil scolaire de district des écoles catholiques du Sud-Ouest, Ontario
14. Division scolaire franco-manitobaine
15. École élémentaire catholique Terre-des-Jeunes, Ottawa
16. École secondaire E. J. Lajeunesse, Windsor
17. La Boussole - Centre communautaire francophone, Vancouver
18. Organisme communautaire des services aux immigrants d'Ottawa
19. Réseau en immigration francophone du Manitoba - Accueil francophone
20. Réseau de Santé en français de la Colombie-Britannique
21. Réseau de soutien à l'immigration francophone pour le Centre Sud-Ouest de l'Ontario
22. Réseau en immigration francophone de la Nouvelle-Écosse
23. Travailleurs d'établissement dans les écoles Ontario

11. Annexe 6 : Le questionnaire d'entrevue

1. Est-ce que votre organisme offre des services à des jeunes âgés de 0 à 17 ans, enfants de parents réfugiés?
 - 1.1 Si oui, acceptez-vous de nous parler de cette clientèle?
 - 1.2 Si non, acceptez-vous de nous parler de la clientèle immigrante que vous desservez en général lorsque vous répondez aux questions qui suivent?
2. Pouvez-vous décrire les types de services que vous offrez à cette clientèle et nous donner une estimation du nombre de jeunes que vous desservez annuellement?
3. Quels sont les enjeux que vous identifiez dans le cadre des services que vous offrez?
4. Quels sont les défis et les réalités de cette clientèle? Selon vous, quels sont les défis les plus difficiles à surmonter?
5. Quels sont les succès que vous connaissez dans le cadre des services que vous offrez à ces jeunes?
6. En général, les outils dont vous disposez pour desservir votre clientèle sont-ils adaptés aux jeunes, enfants de parents réfugiés?
 - 6.1 Quels sont les besoins spécifiques de cette clientèle?
 - 6.2 Quels sont vos besoins (sur le plan organisationnel ou individuel, selon le cas) pour desservir cette clientèle?
7. À votre connaissance, dans votre région ou province, quelles sont les meilleures pratiques qui conduisent à une meilleure intégration scolaire de ces jeunes, enfants de parents réfugiés?
8. L'analyse documentaire révèle qu'un organisme peut rarement répondre à lui seul à tous les besoins de cette clientèle.
 - 8.1 À votre connaissance, existe-t-il dans votre région ou province des exemples de projets, d'activités ou d'initiatives mis en œuvre suite à une collaboration entre deux ou plusieurs organismes?
 - 8.2 Si non, de tels projets, activités ou initiatives sont-ils prévus?
 - 8.3 Auriez-vous des pistes de suivi à suggérer à cet effet?
9. Quelles sont vos recommandations pour améliorer l'intégration de ces jeunes et de leur famille au pays? Il pourrait s'agir de recommandations ou de suggestions adressées aux gouvernements, aux institutions ou aux organismes, ou d'éléments ou de suggestions pratiques applicables dans le quotidien.